TEMPS PROBABLE :
REGION PARISIENNE
Beau temps persistant. Ciel nuageux avec belles éclaircies. Vent de nord-ouest faible. Température très douce.
Nuit : 5°. Jour : 20°.
EN FRANCE
Dans le Nord-Est, ciel très nuageux, brumeux ; rares ondées vallée du Rhin. Vent nord-ouest faible, très doux. Ailleurs comme région parisienne.
SOLEIL : lev. 5 h. 50 ; couc. 19 h. 49
LUNE : dern. qu. le 26 ; nouv. le 3 mai

DERNIÈRE ÉDITION DE PARIS

Le Petit Parisien

15 cent. — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER — ☆☆ 6 pages

49e ANNÉE. — N° 17.219
LUNDI 21 AVRIL 1924
Férié

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Seine et S.-O.	12.50	24.»	46.»
France et Col.	13. »	25.»	48.»
Etranger	22. »	43.»	82.»

18 à 22, RUE D'ENGHIEN, PARIS

Le pénitencier de Dar-bel-Hamrit

A BIRIBI
avec les "pégriots"

III. — COMBES ET PODEVIN

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) Casablanca.

Podevin et Combes sont deux ex-bataillonnaires. Ils sortent ce matin de la prison militaire de Casablanca. Six Allemands : Vogel, Mayenc, Rudolf, Bremer, Rolt, Aimer-Schmitt, les suivent. Kremer, un Polonais, et neuf Français : Charrier, Dugourd, Avignon, Carillon, Meusy, Ledu, Canevière, James et Gigot, viennent derrière. Ce sont tous des pensionnaires du pénitencier de Dar-Bel-Hamrit. Des gendarmes encadrent le lot. Ces dix-huit hommes vont se présenter devant le conseil de guerre.

Leurs habits sont neufs. Ils datent du matin même. Sans quoi ces dix-huit hommes se promèneraient nus dans la rue. Ils ont passé leur nuit à tailler dans leurs anciennes frusques de très jolies petites bandelettes et cela avec grande application.

Ce n'est pas ce qui les menait devant le conseil. C'était un refus d'obéissance. Les frusques, ce n'était que du supplément comme ils disaient.

Le conseil est réuni. La séance est ouverte. On introduit les dix-huit.

— Votre nom ? demande le colonel à Podevin.

Podevin fait un pas en avant et crache à la figure de colonel.

— C'est ça votre nom ?

— C'est ça mon nom. Je m'en balance. J'en ai marre.

Podevin est grand et sa tête est ronde comme la lune. Le colonel regarde le lieutenant rapporteur. Le lieutenant rapporteur dit : « On pourrait peut-être passer outre et ne pas prendre des réquisitions. »

Me Kagan, un Russe, avocat de Combes et Podevin, lâche un geste d'émouvante signification. Le geste dit : « Vous connaissez cela, messieurs, il y a de la souffrance derrière, passez outre. »

On passe outre.

Vient le tour de Combes.

Combes est petit, hargneux, roquet à longues dents. Sur son front, il porte : « Bad Head », mauvaise tête, afin que nul ne l'ignore.

— Votre nom ?

— Bande de salopards. J'en ai marre. Voilà mon nom....

Et il crache !

On passe outre.

L'interrogatoire au fond commence.

Un malaise confus embrume la salle.

— Pourquoi avez-vous lacéré vos effets ?

Podevin et Combes tenaient à la main leur képi à grand bec. Ils le lancent avec force, à la tête du colonel, l'un suivant l'autre.

— Tas de salopards, j'en ai marre, dit Podevin.

— J'en ai marre, répète Combes.

Le président du conseil de guerre est le colonel Julliard. Il n'a rien de ce que l'on pourrait croire. Il est connu pour sa bonté. Son air est celui d'un pacifique père de famille. Son cœur aussi. Il prend les deux képis, les renvoie à Combes et à Podevin et dit : « Vous ne savez pas ce que vous faites. Mais je n'ai rien vu. Pourquoi agissez-vous ainsi ? »

La stupéfaction écrase Combes et Podevin.

Ils cherchent une réponse et disent : « Nous en avons marre. »

— Pourquoi ?

— Nous sommes trop malheureux à Dar-Bel-Hamrit, nous ne voulons pas y retourner.

— Employez un autre moyen. Si j'avais vu ce qui vient de se passer, ce serait pour vous la peine de mort. Ecrivez au ministre par la voie hiérarchique.

L'interrogatoire continue.

Podevin reconnaît les faits qu'on lui reproche.

— Entre autres, oui, j'ai engagé mes camarades à lacérer leurs effets pour échapper aux travaux publics par une peine plus forte.

Et les outrages recommencent.

Me Kagan supplie qu'au maximum de l'insulte le conseil oppose le maximum de l'indulgence.

— Vous n'avez rien à ajouter pour votre défense ? demande le colonel aux deux révoltés.

Combes et Podevin se lèvent d'un jet et lancent de nouveau leur képi à la tête du colonel.

Combes reste debout et rit affreusement. Podevin se rassied, courbe le dos et dit avec force aux lames du plancher : « J'en ai marre, marre, marre. »

Le lieutenant rapporteur prend des réquisitions.

— Douze balles dans la peau, crie Combes, toujours debout. Je préfère la mort à Dar-Bel-Hamrit. Si on ne me fusille pas, je me pendrai dans ma cellule.

Et comme un bourdon qui ne s'arrêterait plus de sonner, Podevin toujours assis répète : « Nous en avons marre, marre, marre et marre ».

Combes Etienne et Podevin Emmanuel sont condamnés à mort.

Le point de départ de l'affaire est un lieu nommé Oulad-Hassin.

Là, sous le commandement du sergent D..., le détachement arrive de Dar-Bel-Hamrit pour travailler chez un entrepreneur.

L'entrepreneur, qui est jeune, les fait mettre sur un rang, les passe en revue, tâte leurs bras et s'adressant au sergent dit, selon les uns :

— Ils sont bien gros, il faudra les faire travailler.

Selon les autres :

— Ils sont bien gras, il faudra les faire maigrir.

Le lendemain matin, le détenu James refuse de prendre la pioche. On le met en cellule.

— Tiens, moi aussi, dit alors Meusy.

On met Meusy en cellule.

— Moi aussi, dit Charrier.

— Moi aussi.

— Moi aussi.

On prévient en hâte le capitaine Etienne, commandant Dar-Bel-Hamrit.

Le capitaine arrive. Il est quatre heures de l'après-midi.

Douze nouveaux réfractaires se manifestent.

— Qu'est-ce qui vous pique ? demande le capitaine.

Ils disent la phrase de l'entrepreneur.

— Je ne veux pas constater votre refus. Allons, reprenez la pioche. Je repasserai dans un moment.

Podevin n'était pas parmi les rebelles. Il travaillait comme un seul homme.

— Mon capitaine, dit-il, le sergent D... m'a frappé.

— Des témoins, fait le capitaine, des témoins ? tout de suite nous allons régler l'affaire.

Aucun témoin ne se présenta. Dès qu'un chef veut rendre la justice, dans ce monde aux sombres recoins, chacun se défile.

— Pas de témoins ! fit le capitaine. Je suis impuissant.

Podevin reprit sa pioche. Le capitaine s'éloigna. Mais Podevin rejoignit le capitaine :

— Eh bien ! mettez-moi aussi sur la liste des rebelles.

Et il jeta sa pioche à trois mètres de lui.

Le capitaine revint vers le groupe. Ils étaient vingt-deux maintenant.

— Réfléchissez. Allons, reprenez le travail ! N'appelez pas encore des pierres pour vous écraser.

Mais les vingt-deux demeurèrent immobiles et fatals comme les saints hommes de l'Inde.

La garde auxiliaire alors rassemblée, le refus d'obéissance fut constaté.

C'était le conseil de guerre.

A quelque temps de là, un soir, la grâce de Combes et la grâce de Podevin arrivèrent. La mort était remplacée par vingt ans de prison.

Le lendemain matin je franchissais les portes de la maison d'arrêt de Casablanca.

— Combes ! appela un maréchal des logis de gendarmerie, Podevin !

— Voilà ! Voilà ! cria-t-on d'une cellule. C'est là !

Le maréchal des logis fit jouer le verrou. « Bad Head » sortit le premier. Ses très vilains petits yeux rayonnaient.

— Oui, on nous a donné la nouvelle hier au soir. Ah ! on a eu de la joie. On n'en a pas mangé la soupe.

Podevin, qui se curait les ongles avec une esquille trouvée au fond d'une vieille gamelle, sortit le second.

Nous ne pouvons dire que sa figure était devenue ovale, fine et spirituelle, mais du bonheur la nimbait.

— Je suis très content, dit-il d'une voix de saxophone.

Sur sa main droite un mot était tatoué : « Croquignol », et au-dessous du mot un objet d'une utilité courante : un soulier.

— Vous êtes cordonnier ?

— Je sais tout faire, mais je suis jardinier pour les fleurs.

Ils paraissaient tellement joyeux qu'une parole me vint toute seule :

— Vingt ans de prison, fis-je, ce n'est tout de même pas un brillant avenir.

— Nous préférons vingt ans de tôle que deux ans de Dar-Bel-Hamrit.

Le bonheur rend l'homme généreux. Combes en débordait.

— Vous connaissez le colonel Julliard, celui qui présida le *falot ?*

— Le falot ?

— Le conseil de guerre, quoi !

— Oui, c'est le colonel qui m'a autorisé à vous voir.

— Puisque vous le connaissez, dites-lui que nous lui faisons toutes nos excuses. Pas ? Podevin ? C'était un bon type. Ah ! si un frère dans son genre avait dirigé notre tout premier conseil, on n'en serait pas là. Pas ? Podevin ? Seulement, je crache une première fois, je vois qu'il n'en tient pas compte. Je recrache. Il n'en tient pas compte non plus. Nous avions notre programme. Tout plutôt que Dar-Bel-Hamrit. Alors, nous lançons le képi. Il nous le renvoie ! Ah ! il fut bien gentil ! Alors, nous avons recommencé.

— Et nous avions encore, pour le cas, des pierres dans la blague à tabac. Pas ? vieux Combes ?

— Vous saviez bien que vous risquiez la mort ?

— La mort était préférable. Mais nous regrettons d'avoir fait ça au colonel, vous pouvez le lui dire, et que c'est par hasard que je l'ai attrapé à la tête, je ne voulais que lancer le képi. Aujourd'hui, on est content.

— ...

— Nous avons trop souffert. Maintenant, il n'y aura plus d'eribas.

— Et plus de fers, dit Podevin. Regardez mes poignets.

Ses poignets portaient les meurtrissures des fers.

— Voyez-vous, reprit Podevin, aux travaux cela dépend du détachement. Il en est où l'on est bien où l'on vous fait votre droit, mais dans d'autres, barka ! « J'en ai fait pleurer des mères et j'en ferai encore pleurer », nous disait le sergent D... à Oulad-Hassin. » C'était pas des choses à nous dire ! Dites donc, si vous le rencontrez, demandez-lui qui lui paye ses beaux souliers et ses belles chemises.

— Le gouvernement, pardi !

— Mais non ! l'entrepreneur. Et l'entrepreneur lui dit en douce : « Vous *les forcerez au travail, hein ?* »

Combes et Podevin, dans cette cour ensoleillée riaient à leur avenir. Vingt ans de prison !

« Nous apprendrons un métier disaient-ils, nous nous tiendrons peinards. On sera *heureux.* » On eût dit qu'ils allaient partir pour leur voyage de noce !

— Vous avez prévenu vos parents de la bonne nouvelle ?

— Vouah ! dit Combes, j'ai écrit ma condamnation à mon père ; il m'a répondu que c'était bien fait ! Mais c'est la faute à ma tante !

— Moi dit Podevin, j'ai écrit hier à ma mère.

— Par avion ?

— Oh ! non ! c'est trop cher.

(*A suivre.*) **Albert LONDRES.**

En route pour le conseil de guerre

Collision de side-car et de motocyclette

UN TUE, DEUX BLESSES

Vernon, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*) A l'entrée de Vernon, sur la route de Paris à Rouen, un sidecar et une motocyclette se sont heurtés violemment.

Les occupants des deux véhicules, MM. Stroub, 14, rue de l'Ecluse, à Paris, et Charles Bourcelles, 45, rue Jouhannet, à Rouen, ont été relevés dans un état grave. Ils ont été transportés à l'hôpital.

Une femme, dont on ignore l'identité, qui se trouvait dans le sidecar, a été tuée sur le coup.

LE PLAN DES EXPERTS

Le départ du général Dawes
ne ferait pas cesser le contact avec les milieux d'affaires américains

Dans les milieux américains de Paris il est beaucoup question de la nomination prochaine d'un conseiller financier américain qui, à titre officieux, suivrait les développements des propositions soumises à la commission des réparations et aux gouvernements alliés par les comités d'experts.

Les experts américains ayant pris une part des plus actives et de tout premier plan à l'élaboration de ces projets, il semblerait, en effet, assez naturel que le contact des alliés avec les sphères de Wall Street, qui cesse avec le départ prochain du général Dawes et de ses collaborateurs, fût maintenu par la présence d'une personnalité financière des Etats-Unis.

On parle à ce propos de M. Dwight W. Morrow, bien connu à Paris, et qui fut pendant de nombreuses années membre de la direction de la banque J. P. Morgan ou encore de M. Owen D. Young, qui, on le sait, participa aux travaux du premier comité de l'Astoria.

Cependant M. Owen D. Young devant s'embarquer demain pour New-York avec le général Dawes, on pense, dans les milieux américains de Paris, que le choix définitif se porterait sur M. Morrow.

Cherbourg, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*) A bord du *Leviathan* qui va reprendre mardi la route de New-York s'embarqueront les trois experts américains : le général Dawes, M. Owen D. Young et M. Robinson ainsi que l'archevêque de New-York Mgr Hayes, qui a reçu au Vatican le chapeau de cardinal.

LES AVIATEURS AMERICAINS ont quitté le continent pour atterrir aux îles Aléoutiennes

Londres, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*) On mande de New-York à l'Exchange Telegraph que les aviateurs américains ont quitté Chignik, dans l'Alaska, hier, à treize heures, et sont parvenus à Dutch Harbour, vers dix-neuf heures.

Ils ont ainsi quitté le continent américain, abordant la longue ligne des îles Aléoutiennes qui forment la liaison entre l'Alaska et l'Asie septentrionale.

Alain Gerbault va entreprendre sa grande croisière dans le Pacifique

Le hardi navigateur partira au mois de juin. Son voyage d'exploration, qu'il accomplira seul, durera de deux à cinq ans

On se souvient qu'Alain Gerbault, en publiant dans le *Petit Parisien* le récit de sa traversée de l'Atlantique, avait annoncé qu'il ne tarderait pas à repartir dans les mêmes conditions, c'est-à-dire seul à bord de son minuscule bateau, pour accomplir une longue croisière dans le Pacifique.

C'est dans le courant du mois de juin que le hardi navigateur compte entreprendre ce nouvel exploit.

Voici ce qu'écrit la *Chicago Tribune* au sujet de ses projets.

Vers le mois de juin, Alain Gerbault fera le plus long voyage que jamais navigateur ait accompli seul depuis le commencement du monde. Alain Gerbault a raconté hier ses projets au correspondant de la *Chicago Tribune :*

Tout d'abord, dit-il, je vais suivre les routes des vieux pirates français qui cherchaient leurs proies, aux dix-septième et dix-huitième siècles, sur les grand'routes maritimes et qui avaient leurs tanières dans les îles du groupe des Bahamas.

Ensuite, je ferai mon grand voyage à travers le Pacifique, qui durera deux, trois ou cinq ans. J'éviterai Honolulu et tous les endroits visités habituellement par les touristes, car mon but, cette fois-ci, est une véritable exploration. J'emporterai avec moi un petit appareil cinématographique, plusieurs appareils photographiques et une grande quantité de films, ainsi que des instruments pour observations scientifiques.

Bruit suspect de troubles à la frontière de Syrie

Certains journaux anglais reproduisent une nouvelle de source turque, selon laquelle des troubles se seraient produits à la frontière nord de la Syrie. Il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'alarmer de cette information qui provient d'une source suspecte d'où nous parviennent, périodiquement, des nouvelles du même genre inventées de toutes pièces.

LE MARÉCHAL LYAUTEY A PARIS

Accompagné de Mme Lyautey, le résident général au Maroc est arrivé hier matin à Paris par le rapide entrant en gare de Lyon vers 9 heures 30. Le maréchal, qui semble ne plus se ressentir du tout de l'opération qu'il a dû subir l'an dernier, a serré la main avec beaucoup d'enjouement aux diverses personnes venues le saluer, le lieutenant-colonel Noguès, quelques fonctionnaires de l'office du Maroc et de nombreux amis.

Dans l'après-midi, le maréchal Lyautey

Le maréchal Lyautey à son arrivée à la gare de Lyon
Près de lui, le lieutenant-colonel Noguès

a été reçu à Rambouillet par le Président de la République. Après s'être reposé une nuit, il quittera Paris dès aujourd'hui pour aller passer la semaine dans sa propriété de Chovrey, en Lorraine.

Surpris cambriolant une propriété un malfaiteur est cerné et abattu d'un coup de fusil

Les cambrioleurs qui opèrent depuis longtemps dans la banlieue parisienne jouent actuellement de malheur, tout au moins dans la région de Corbeil.

On n'a pas oublié qu'au cours de la nuit du 10 avril, à Ablon, le docteur Demarquet surprenait, dans son cabinet de travail, un individu qu'il abattait d'une balle de revolver et qui plus tard fut reconnu pour un malfaiteur des plus dangereux.

Cette nuit, vers vingt-trois heures trente, le garde champêtre de Mandres, M. Lecoq, qui, depuis quelque temps, avait constaté de fréquents vols commis un peu partout et notamment dans la propriété de M. Paine, située route de Mandres à Santeny, allait s'embusquer, armé d'un fusil de chasse, aux abords immédiats de la propriété. Son fils Marcel, âgé de quinze ans, l'accompagnait.

Une heure plus tard, un individu apparaissait et ne tardait pas à pénétrer dans la villa de M. Paine, actuellement en villégiature à Alger. Sans perdre un instant, M. Lecoq alla réveiller les voisins qui l'aidèrent à cerner la maison. La gendarmerie de Brunoy était en même temps avisée. Au bout d'un moment, le malfaiteur réapparut, porteur d'un volumineux paquet.

Sommé de s'arrêter par le jeune Marcel, il se garda bien d'en rien faire et se mit en devoir d'escalader le mur pour s'enfuir dans la campagne. Mais au moment où il menait à bien cette escalade, le jeune homme tira sur lui un coup de fusil. Le malfaiteur retomba lourdement sur le sol. Fort grièvement blessé — une partie de la charge ayant atteint le poumon droit — cet individu déclara se nommer Jean-Henri Rolland et être actuellement brocanteur au Bourget. Il avait autrefois résidé à Mandres.

Ce dangereux individu, qui est âgé de trente-huit ans et titulaire de six condamnations pour vol et recel, n'était guère sorti de prison que depuis six semaines. Il a été transporté à l'hôpital de Corbeil ; son état est grave.

LE MORT-VIVANT

UN POILU DE LA GUERRE SE RETROUVE PAR HASARD DEVANT SA PROPRE TOMBE

Epinal, 20 avril (*dép. Havas.*) M. René Foglietti, de la classe 1908, originaire de Roanne, avait été, en 1914, blessé aux environs de Rambervillers, à Roville-aux-Chênes. Il avait été alors évacué sur Epinal et Lyon, où il avait été réformé.

Depuis cette date, il n'était pas revenu dans cette région.

Ces jours derniers, le hasard de sa profession le ramenait à Rambervillers et il se rendit au cimetière militaire. En le parcourant, quel ne fut pas son étonnement de lire sur la croix blanche d'une tombe son nom, ses prénoms, le numéro de son régiment, sa classe et son matricule.

M. Foglietti a prévenu l'autorité militaire, qui a fait le nécessaire pour corriger cette erreur.

LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DE BYFLEET

Le Français Vacquier est arrêté sous l'inculpation d'avoir empoisonné M. Jones

Londres, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*) Nous avons signalé récemment qu'un aubergiste de Byfleet, M. Jones, était mort empoisonné et que les soupçons s'étaient portés sur un Français, du nom de Vacquier, qui prenait pension à l'hôtel au moment de la tragédie.

Selon toute apparence, les investigations de la police ont confirmé l'hypothèse de sa responsabilité dans le drame. Hier soir, en effet, alors que Vacquier se trouvait attablé dans le bar d'un hôtel de Woking,

En haut, M. Vacquier. En bas, M. Jones (la victime) et sa femme

un policeman le pria de le suivre au commissariat. Là, il dut subir un interrogatoire de près de deux heures, à l'issue duquel il fut formellement accusé d'avoir tué l'aubergiste. L'inculpé est en prison depuis hier soir et comparaîtra demain devant les magistrats chargés de l'enquête.

Pour la grande Journée nautique de Paris

Le ministère de la Marine vient d'informer la Ligue maritime qu'une division composée d'un sous-marin, deux torpilleurs et deux chasseurs de sous-marins, assistera à la grande Journée nautique de Paris, le 1er juin.

LA PÉRIODE ÉLECTORALE
s'ouvre aujourd'hui dans toute la France
LA CHAMBRE QUI S'EN VA ET CELLE DE DEMAIN

La campagne électorale va s'ouvrir... Elle est ouverte... La loi ayant fixé à vingt jours la durée de la période électorale et le scrutin pour le renouvellement de la Chambre des députés devant avoir lieu le 11 mai, c'est aujourd'hui même que, dans toute la France, la grande machine électorale se met en mouvement.

Les murs de toutes les communes vont recevoir, dès aujourd'hui, les premières affiches — de couleur, bien entendu, car seules les affiches des actes émanés de l'autorité peuvent être imprimées sur papier blanc.

A Paris, l'installation des panneaux destinés à recevoir les professions de foi des diverses listes a demandé un certain temps. Toutefois, le travail essentiel est terminé depuis vendredi dernier.

Le nombre d'emplacements réservés à Paris à cette publicité électorale est de 1.535. Comme chaque emplacement comporte 6 panneaux, on voit de quel énorme approvisionnement d'appareils l'administration a dû se pourvoir. En prévision de nouveaux besoins, la fabrication des panneaux n'est d'ailleurs pas interrompue. Les ateliers qui en ont la charge en fournissent 200 nouveaux tous les jours.

Mais la formation définitive des listes ne coïncidera pas forcément, partout, avec l'ouverture de la période légale.

La loi électorale spécifie, en effet, que les listes sont déposées à la préfecture après l'ouverture de la période et, au plus tard, douze jours avant celle du scrutin. Les déclarations seront donc reçues jusqu'au 29 avril.

Avant de rappeler le mécanisme de la loi électorale, il nous paraît nécessaire de donner quelques indications sur les députés qui s'en vont et dont les pouvoirs expireront légalement le 31 mai à minuit.

La Chambre de 1919

La Chambre élue le 16 novembre 1919 comptait 626 députés, se répartissant comme suit au point de vue politique :

30 indépendants (droite).
186 membres de l'Entente républicaine.
65 républicains de gauche.
99 membres de la gauche républicaine.
45 membres de l'action républicaine et sociale.
86 radicaux et radicaux socialistes.
28 républicains socialistes ;
68 socialistes unifiés.
19 non inscrits.

Au moment de son départ, la Chambre comptait très exactement 570 députés, mais M. Bonnevay ayant été élu sénateur dans le Rhône, à la date du 13 avril, il n'y a plus à l'heure actuelle que 569 députés. Il y a, par conséquent, 57 sièges vacants, soit par suite d'élection au Sénat (30), de décès (24) ou de démission (3).

Mais les 569 députés sortants n'ont pas tous siégé du premier au dernier jour de la législature. On compte, en effet, 10 députés élus en remplacement de prédécesseurs devenus sénateurs (un de ces dix, M. Cuven, est décédé peu après son élection) et neuf en remplacement de représentants décédés. Enfin, M. J.-L. Bonnet a succédé à M. Millerand, élevé à la magistrature suprême.

En réalité, 550 députés élus en novembre 1919 auront rempli leur mandat jusqu'au bout.

Les 30 sièges vacants par suite du passage au Sénat de leurs titulaires sont : Basses-Alpes (M. Honnorat), Alpes-Maritimes (M. Raiberti), Aude (M. Jean Durand), Charente (M. James Hennessy), Charente-Inférieure (M. Lauraine), Cher (M. J.-L. Breton), Côte-d'Or (M. Montenot), Creuse (M. René Viviani), Dordogne (M. Sireyjol), Doubs (M. de Moustier), Eure (M. Josse), Jura (M. Charles Dumont), Haute-Loire (M. Néron), Loire-Inférieure (M. de Dion), Haute-Marne (M. Courtier), Meurthe-et-Moselle (M. Lebrun), Meuse (M. Lecourtier), Morbihan (MM. Rio et Lamy), Nord (MM. Plichon — battu au dernier renouvellement triennal — et Pasqual), Basses-Pyrénées (M. Barthou), Rhône (M. Bonnevay), Saône-et-Loire (M. Simyan), Sarthe (M. Ajam), Seine-et-Oise (M. Cornudet), Seine-et-Marne (M. Lugol), Somme (M. Jovelet), Vendée (M. de Fontaines), Inde Française (M. Bluysen).

Les vingt-quatre sièges vacants par suite du décès de ceux qui les détenaient sont : Aisne (M. Deguise), Hautes-Alpes (M. Noblemaire), Côtes-du-Nord, (M. Cuven), Drôme (M. Maurice Long), Eure (M. Oudin), Finistère (M. Corentin Guyho), Ille-et-Vilaine (M. Brice)), Landes (M. Despax), Maine-et-Loire (M. Monprofit), Marne (M. Paul Coutant), Morbihan (M. Nail), Moselle (général de Maud'huy), Nord (M. Jules Guesde), Pas-de-Calais (M. Lemoine), Basses-Pyrénées (M. Choribit), Hautes-Pyrénées (M. Sempé)), Rhône (M. Fleury-Ravarin), Sarthe (M. Galpin), Seine (MM. Sembat, Galli, Barrès et Rozier), Var (M. L. Abel), Vendée (M. Bazin).

Enfin, les trois sièges vacants par suite de démission sont ceux de MM. Paul Deschanel (Eure-et-Loir), Verniers (Nord), et Albert Thomas (Tarn).

Les vingt députés qui ont été élus à des élections partielles sont : M. J.-L. Bonnet, en remplacement de M. Millerand ; MM. Planche (Hautes-Alpes), Cuven, de Kerenflech, Yves Thomas, Le Guen et Gallon (Côtes-du-Nord) ; Raoul Persil, Payen (Loir-et-Cher) ; Desgroux (Oise) ; Dubouin (Haute-Savoie) ; en remplacement de MM. Bonniard, Servain, Le Troadec, Mando, de Kerguezec, Baudet, Berger, Pichery, Delpierre, Perrolaz, élus sénateurs : MM. Renaud Jean (Lot-et-Garonne), Jammy Schmidt (Oise), Doléris (Basses-Pyrénées), Le Corbeiller (Seine), Coty, Léon Meyer (Seine-Inférieure), Franklin-Bouillon, Goust (Seine-et-Oise), Abbo (Alger) ; en remplacement de MM. Jacques Chaumié, Hucher, Delom-Sorbé, Lauche, Siegfried, de Bagneux, Aimond, Messier, Lefebvre, décédés.

Aucune modification ne s'est produite dans la représentation élue en 1919 dans les 41 départements suivants :

Ain, Allier, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Corrèze, Corse, Gard, Garonne (Haute-), Gers, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Loiret, Lot, Lozère, Manche, Mayenne, Nièvre, Orne.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhin (Bas-), Rhin (Haut-), Saône (Haute-), Savoie, Sèvres (Deux-), Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Vienne, Vienne (Haute-), Vosges, Yonne.

Aucune modification également dans le territoire de Belfort, de même que dans les départements algériens de Constantine et Oran et dans les colonies de la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane, le Sénégal et la Cochinchine.

Les 569 députés soumis au renouvellement se répartissent ainsi qu'il suit entre les différents groupes politiques :

25 indépendants ;
162 membres de l'Entente républicaine ;
54 républicains de gauche ;
83 membres de la gauche républicaine ;
46 membres de l'action républicaine ;
83 radicaux ou radicaux socialistes ;
31 républicains socialistes ;
50 socialistes (S.F.I.O.) ;
1 communiste unitaire ;
13 communistes ;
21 non inscrits.

Les 569 députés sortants ne se représentent pas tous ; nombreux sont ceux qui ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat. Nous en dresserons la liste au cours de l'examen de la situation par département.

La Chambre de 1924

La Chambre qui sera élue les 11 et 25 mai prochain et dont les pouvoirs commenceront le 1er juin, ne comprendra que 584 membres, soit 42 de moins que celle qui s'en va.

Les 584 députés se répartiront comme suit entre les départements et colonies : Seine, 56 ; Nord, 24 ; Pas-de-Calais, 14 ; Rhône, 13; Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, chacun 12; Finistère, Gironde, chacun 11; Bouches-du-Rhône, 10; Loire, Loire-Inférieure, Bas-Rhin, chacun 9; Aisne, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Moselle, Saône-et-Loire, chacun 8 ; Isère, Maine-et-Loire, Marne, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Somme, Vosges, chacun 7 ; Ardennes, Calvados, Charente-Inférieure, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Manche, Oise, Basses-Pyrénées, Sarthe, Vendée, chacun 6; Ain, Allier, Aveyron, Charente, Cher, Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Loiret, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, chacun 5 ; Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Corrèze, Corse, Creuse, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Indre, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Lot-et-Garonne, Mayenne, Meuse, Nièvre, Orne, Haute-Saône, Tarn, Var, Yonne, chacun 4 ; Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ariège, Aube, Cantal, Gers, Jura, Lot, Lozère, Haute-Marne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute-Savoie, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, chacun 3 ; Belfort, Alger, Constantine, Oran, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, chacun 2 ; Cochinchine, Guyane, Inde, Sénégal, chacun 1.

Les départements qui perdent des députés sont : Aube, 3 ; Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Aveyron, Eure, Gers, Savoie, Tarn, chacun 2 ; Ain, Allier, Ardèche, Aude, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Corse, Côtes-du-Nord, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Indre, Isère, Jura, Landes, Mayenne, Nièvre, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Seine-et-Marne, Var, Vaucluse, Vienne, Yonne, chacun 1.

Par contre, sept départements gagnent des députés, savoir : Seine, 2 ; Bouches-du-Rhône, Loire, Nord, Rhône, Sarthe, Seine-Inférieure, chacun 1.

Soit : en moins, 50 ; en plus, 8. Différence en moins, 42.

Huit départements avaient été sectionnés en 1919, savoir : Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées et la Seine (4).

Par suite de la suppression d'un certain nombre de sièges, cinq départements seulement sont sectionnés cette fois ; ce sont les Bouches-du-Rhône, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais et la Seine.

L'Aveyron, le Calvados et les Basses-Pyrénées ne forment plus chacun qu'une circonscription.

LE RETRAIT DE CANDIDATURE DE M. RAOUL PÉRET

Dès qu'il fut mis au courant de la décision prise par M. Raoul Péret, de ne pas solliciter des électeurs de la Vienne le renouvellement de son mandat législatif, le président du Conseil se rendit au Palais-Bourbon où il eut un long entretien avec le président de la Chambre.

Dans l'après-midi d'hier, M. Raoul Péret s'est rendu au château de Rambouillet et a fait part au Président de la République de l'entretien qu'il avait eu dans la matinée avec M. Raymond Poincaré.

A son retour à Paris, le président de la Chambre n'a cru devoir faire aucune déclaration ou communication à la presse.

De nombreuses personnalités et comités de la Vienne ont encore adressé à M. Raoul Péret des lettres lui demandant de revenir sur sa décision et de maintenir sa candidature dans ce département qu'il représente au Parlement depuis vingt-deux ans.

Mais il semble que la décision de M. Raoul Péret soit absolument irrévocable. De nouvelles offres de candidature, émanant de chefs de listes d'autres départements, ont été faites au président de la Chambre, qui réserve jusqu'ici sa réponse. Celle-ci ne sera probablement rendue publique qu'après les fêtes de Pâques.

Si on en croit les bruits qui courent dans l'entourage du président de la Chambre, M. Raoul Péret porterait son choix sur un département se rapprochant de Paris, où il pourrait faire une large union des forces républicaines de gauche se réclamant du programme et de la politique de M. Raymond Poincaré.

Mort du vice-amiral Brown de Colstoun

On annonce la mort en son domicile, 9, avenue d'Eylau, du vice-amiral Brown de Colstoun, décédé hier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Grand officier de la Légion d'honneur, le vice-amiral Brown de Colstoun était originaire de Bordeaux, où il fit ses études. Sorti du *Borda* en 1853, il était capitaine de frégate en 1871, contre-amiral quinze ans plus tard et vice-amiral en 1891.

La " plus-value " commerciale est-elle un " bénéfice " ou un " revenu " ?

Le conseil de préfecture de la Seine a tranché le différend avec des considérants qui intéresseront tous les commerçants

Un différend tout d'actualité, qui met aux prises un commerçant et le fisc, a été soumis récemment au conseil de préfecture de la Seine. Voici le fait. En 1919, un boulanger créait de toutes pièces, dans une maison neuve, un fonds de boulangerie. Il le revendait trois ans après 130.000 francs. L'administration des contributions directes, évaluant à 100.000 francs le bénéfice réalisé par le commerçant, émit la prétention de percevoir sur ce bénéfice l'impôt sur le revenu. Le boulanger refusa de payer et l'affaire fut portée devant le conseil de Préfecture, qui vient de rendre son arrêt. Il fixe la jurisprudence sur les droits du fisc en matière de plus-value acquise par les fonds de commerce et c'est à ce titre qu'il vaut d'être signalé.

L'administration établissait son argumentation sur la façon dont est rédigé le décret du 17 janvier 1917, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 15 juillet 1914 et sur certains passages de la loi du 31 juillet 1917. Ces textes, énumérant un certain nombre de profits imposables, les désigne, en effet, tantôt sous la dénomination de *revenus*, tantôt sous celle de *bénéfices*. L'administration, les interprétant dans le sens qui lui est le plus favorable, affirme que tous les profits, qu'ils soient « bénéfices » ou « revenus » sont passibles de l'impôt. Le commissaire du gouvernement, M. Garrigou, a combattu la thèse de la direction des contributions directes.

Le conseil de préfecture a de même répondu que le décret du 17 janvier 1917, en employant pour certains profits imposables le mot « bénéfice », avait inexactement emprunté cette expression au langage courant. La preuve en est que, dans la loi du 15 juillet 1914, pour l'exécution de laquelle le décret précité intervient, les expressions de « revenus annuels » de « revenu net annuel » et « revenus distincts » sont seules employées. Le titre général de la loi du 31 juillet 1917 ne fait de même mention que de l'établissement d'impôt *sur les diverses catégories de revenus*.

Or, le *revenu*, d'après tous les économistes, est un produit du capital, du travail ou de ces deux facteurs réunis. C'est sur ce terrain que se place le commissaire du gouvernement pour interpréter le différend soumis au conseil.

Dans ses conclusions M. Garrigou s'exprime ainsi :

Le bibliophile qui, par de patientes recherches, enrichit sa collection, l'amateur de papillons qui s'impose de longs voyages pour réunir des espèces rares, de même que l'amateur de tableaux ne peuvent être considérés comme appliquant leur activité à produire des revenus. Cette activité ne se distingue guère cependant de celle des marchands de papillons, de tableaux et d'autographes. Mais, ici, l'activité a pour but de créer un revenu ; elle ne tend pas à augmenter, à enrichir un capital. Lorsque la collection constituée par l'amateur fait l'objet d'une cession, elle ne pourrait être atteinte que par un impôt sur le capital, et si cette même collection avait été réunie et vendue par un marchand de tableaux, elle aurait été passible de l'impôt sur le revenu.

Dans le cas soumis au tribunal administratif par le boulanger, il est évident que celui-ci faisait commerce de pain et non de fonds de boulangerie. Il est donc logique que son revenu imposable soit exclusivement taxé sur le profit réalisé sur la vente du pain. La plus-value de son fonds de commerce, qui peut d'ailleurs provenir de circonstances indépendantes de son travail ou de ses qualités commerciales, est une augmentation de capital et rien d'autre. Tel est le sens de la décision du conseil de préfecture. Elle intéresse tout le monde commercial et va être portée devant le conseil d'Etat qui jugera en dernier ressort. — *G.-L.*

UNE EX-APPROVISIONNEUSE AUX HALLES AVAIT UN " TRUC " QUI LA CONDUIT AU DEPOT

On sait que les compagnies de chemin de fer ont pour habitude d'informer les commerçants de l'arrivée en gare de leurs marchandises par un avis simple, qu'elles doublent d'un avis recommandé si, dans la journée, le destinataire n'a pas retiré ses colis.

Cette pratique suggéra une idée fâcheuse à une ex-approvisionneuse aux Halles, Mathilde Rouan, ayant demeuré 29, boulevard Sébastopol.

Elle se laissait toujours adresser deux avis et, avec l'un d'eux, enlevait la marchandise.

Munie du second, elle se présentait chez d'autres commerçants des Halles et se faisait remettre de l'argent à valoir sur les colis qu'elle disait avoir en gare.

Mais tout a une fin. Rencontrée aux Halles, hier, par M. Bacle, chef du contentieux de l'Association agricole et commerciale, dont le siège est 20, rue Pierre-Lescot, société qui fut victime de ses agissements, Mathilde Rouan fut conduite devant M. Humez, commissaire de police, qui, après interrogatoire, l'a envoyée au dépôt.

PÂQUES

Pâques, c'est la certitude du printemps; et le printemps, c'est la vraie saison de Paris. Aussi, fut-ce hier une fête pour la Ville baignée de soleil et toute parfumée de jeunesse.

Si, depuis quelques jours et jusqu'au matin même, les Parisiens avaient fui par centaines de mille, pressés d'aller inaugurer la saison balnéaire de quelque Trou-sur-Mer ou de réclamer aux futaies les mieux achalandées le secret de quelque improbable muguet, les boulevards et les avenues gardèrent néanmoins tout le jour leur contingent de promeneurs.

Le mouvement dans les gares dépassa, en effet, cette année, pour Pâques, tous les records antérieurs. A la gare Saint-Lazare, depuis deux jours, quarante-six trains supplémentaires avaient assuré, outre les convois réguliers, 65.000 départs. A Montparnasse, on a quadruplé l'express des Sables et triplé tous les trains vers Brest. Aux Invalides, il a fallu doubler huit trains. Bref, sur le réseau de l'Etat, on a compté 103.000 départs.

Soixante-dix convois avaient été formés au Nord, au lieu de vingt-huit. On évaluait à 65.000 le nombre des partants.

A l'Est, 25.000 environ... Et le nombre des express supplémentaires, ces trois derniers jours, fut de 62.

Au P.-L.-M., 67 trains supplémentaires ont emmené 90.000 personnes.

Le P.-O., qui a doublé 22 trains, en a triplé quatre et quadruplé un ; on a compté 42.000 départs.

Le total dépasse 325.000 personnes. C'est le double du chiffre de 1923.

Mais il faut ajouter que les trains de Londres, quintuplés ou sextuplés, ont amené à Paris 90.000 touristes. Toutes nos provinces ont envoyé les leurs par milliers.

Si bien que, loin d'offrir l'aspect du désert, Paris était tout aussi garni de foules que si personne n'était parti. Et tant aux courses de Saint-Cloud qu'aux réunions sportives de Colombes, de Buffalo ou du Parc des Princes, autour des lacs comme sur les grands boulevards et à la fête du Trône, il y eut des toilettes. A Pâques, on étrenne plus qu'au nouvel an.

Le bleu marine se porte beaucoup; le gris aussi pour les costumes tailleur. Cela manquerait un peu de pittoresque s'il n'y avait pas les écharpes de soie qui ont de jolies notes vives. Le talon Louis XV perd du terrain devant le talon bottier. Les ombrelles sont ridiculement petites. Il reste encore quelques fiacres découverts du modèle qui servait déjà pour la dernière exposition universelle. (Est-ce qu'on ne pourrait pas les rajeunir un peu, de forme et de couleur, puisqu'ils trouvent encore des clients pour une heure ou deux de promenade?) Pour la première fois de l'année, les chaises des squares ont fait recette. Mais l'admirable Champ de Mars, envahi par les baraques de la Foire de Paris, n'a plus de perspective et ses habitués le fuient.

Dans les églises, on a refusé du monde. Même pour les vêpres, la foule refluait jusque sur le parvis.

Aux terrasses des cafés, on avait ajouté une rangée supplémentaire de guéridons. Les pompes à bière ont connu leur première journée de surmenage.

Les taxis, qui avaient beaucoup marché la veille pour conduire aux gares des gens pressés, encombrés de valises et de paniers, menaient au Bois (à l'heure et au pas) des familles en proie à la flânerie. Cela n'empêcha pas maint accrochage. Et même une auto ayant crevé d'un heurt trop brusque le réservoir d'essence de celle qui la précédait, on put voir un instant, grâce à l'allumette d'un fumeur, une rivière de flammes empanachées de noir courir un cent mètres au milieu des voitures dans l'avenue du Bois.

Il y eut sans doute — c'est du moins un souhait — des œufs de Pâques pour tous les goûts, en caramel ou en vesou, en chocolat, en sucre, en soie, en carton, en ivoire ou en or, pour ceux qui ne préféraient pas tout simplement les beaux œufs rouges. — *R. N.*

SUR LA ROUTE, M. LACOTTE, DEPUTE DE L'AUBE, EST MALMENÉ PAR UN CHAUFFEUR

Provins, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

M. Eugène Lacotte, député de l'Aube, qui se rendait en automobile de Troyes à Paris, avait été doublé, près de Nogent-sur-Seine, par un cyclecar dont le conducteur lui reprocha en termes injurieux de ne pas tenir sa droite.

A la hauteur du village de la Chapelle-Saint-Sulpice, près de Provins, M. Lacotte dut descendre pour remédier à une panne de sa voiture. A ce moment le cyclecar le dépassa à nouveau, mais s'arrêta aussitôt. Son conducteur s'élança sur M. Lacotte, lui portant un violent coup de poing au visage. Il lui aurait fait un mauvais parti sans l'arrivée d'un laboureur. A la vue de celui-ci, l'agresseur, resté inconnu, remonta sur sa machine et fila à toute vitesse.

Sur une plainte de M. Lacotte, la gendarmerie a ouvert une enquête.

L'incendie de Saint-Maur

M. Guéranger et une de ses fillettes succombent à leurs blessures

Ainsi qu'il était malheureusement à prévoir, le gardien de la paix Eugène Guéranger, qui, ainsi que les trois autres membres de sa famille fut grièvement brûlé chez lui, à Saint-Maur, au cours d'un incendie, n'a pu survivre à ses blessures. Il est décédé dans la nuit à l'hôpital de la Pitié.

Presque au même instant, sa fillette Simone, baby de trois ans, expirait à l'hôpital Trousseau, où l'on s'efforce, mais sans trop d'espoir, de sauver sa sœur.

L'électricité par le vent ou la " houille éolienne "

Comment il serait possible, d'après M. l'ingénieur Constantin, de recueillir, dans l'air, de la force et de la chaleur à bon marché

L'ingénieur Constantin

Un jour que M. André Lefèvre — chimiste éminent autant qu'homme politique connu — me parlait des immenses besoins de notre agriculture en engrais azotés et que mon regard devait objecter sans doute : « Mais, où les prendre ?... » l'ancien ministre de la Guerre eut vers le ciel un grand geste circulaire du bras et me dit :

— Tout ça, c'en est...

C'est par le même geste que M. Constantin me désigna l'immense réservoir atmosphérique où il faudra bien, quelque jour, se résoudre à puiser la force et la chaleur que ne fourniront plus les puits de pétrole ou les mines de charbon.

— Tout cela, me dit le jeune ingénieur, en brassant l'air d'un geste déjà sûr de sa conquête, tout cela, c'est de l'électricité...

M. Constantin, ingénieur électricien, est l'inventeur de ce bateau paradoxal qui, contre vent et courant, se déplaçait à l'aide d'une hélice aérienne de neuf mètres. Les expériences auxquelles on procéda, en Seine, au début de novembre 1922, éveillèrent vivement la curiosité du public et des corps savants. Par malheur, le *Bois-Rosé* — c'était le nom du bateau — fut, quelques mois après, coulé en mer, alors qu'on le remorquait du Havre à Cherbourg pour de plus larges essais. Mais la turbine et les transmissions avaient été démontées : elles ont échappé au naufrage. M. Constantin n'a pas recommencé — faute de bateau — ses expériences de navigation. Mais ses travaux ont si profondément intéressé la Compagnie transatlantique que ses chantiers de Penhoët concluent aujourd'hui à la possibilité de mouvoir, à l'aide de turbines aériennes, des cargos de trois mille tonnes. Les avantages de ce progrès sautent aux yeux : suppression de combustible et, par conséquent, économie considérable de main-d'œuvre et augmentation de la charge utile du bâtiment. La manœuvre n'exigerait, en outre, que les efforts d'un homme seul. Enfin, l'hélice aérienne fonctionne par tous les vents et, par conséquent, dès la sortie du port. Tous ceux qui ont écrit sur la navigation à voile, et notamment Jack London et Joseph Conrad, ont répété que les voiliers devaient parfois être remorqués pendant quarante-huit heures pour prendre le vent et c'est un fait connu que les voiliers ont un tel besoin d'espace que la Manche leur est, en fait, impraticable, l'Atlantique étant à peine suffisant.

M. Constantin a donc, par ses travaux antérieurs, préparé la voie à de formidables évolutions de la technique de la navigation. Il a fabriqué des hélices d'avions pendant la guerre. Il a étudié et construit des moulins à vent. Il avait, à ses débuts, été spécialiste de l'électricité. Sa plus récente invention est l'aboutissement naturel et logique de tous ses travaux.

Que le vent ait une force, une énergie cinétique parfois considérable, nul doute. Le problème est de capter et de domestiquer cette force. Rien de plus simple, en apparence, que de tendre au vent deux pales d'hélice, qui, mues par le moindre souffle, actionnent un générateur électrique. Mais il faut compter avec la vitesse infiniment variable du vent. Il faut éviter que le moulin ne s'affole tout à coup. M. Constantin connaissait cet écueil et le moyen de l'éviter. Le plan qu'il a conçu comporte une hélice à deux pales de trente ou quarante mètres de rayon, dont les organes « d'effacement » entrent en jeu dès que la vitesse du vent dépasse vingt-cinq mètres par seconde. Les pales de l'hélice n'auront donc jamais à supporter une pression supérieure au quart de celle que subissent les hélices d'avions.

Reste à calculer la résistance des pylônes qui soutiendront les hélices. Mais, sur les emplacements où M. Constantin veut installer ses moteurs à air (le littoral, par exemple, ou certains sommets montagneux), il n'a pas à économiser le terrain : donc il peut donner à ses pylônes tout l'empattement désirable. Au surplus, le choix des matériaux dont on les construirait doit-il leur assurer à la fois la solidité et un prix de revient peu élevé.

Il y a, objectera-t-on, des jours de tempête (et M. Constantin y a pensé, comme nous venons de le voir, puisque ses appareils replient leurs ailes dès que le vent souffle à plus de vingt-cinq mètres à la seconde), mais il y a aussi des jours où le vent ne souffle pas. L'inconvénient serait alors qu'il n'y eût qu'un seul appareil ou qu'un seul groupe d'appareils. Mais M. Constantin rêve de constituer tout un réseau aérodynamique centralisant sur quelques points du territoire l'énergie recueillie. Si la mer est belle aux îles Sanguinaires et si le vent y est nul, le même jour, les turbines de la Manche, il faut bien l'espérer fonctionneraient, et *vice versa*.

Par ailleurs, il faudra emmagasiner des réserves d'électricité pour les heures de plus intense consommation. M. Constantin ne préconise pas pour cela le système des accumulateurs, mais celui des chaudières électriques qui retiendront, sous forme de vapeur, la force produite. Dans une chaudière électrique, quatre kilowatts donnent à peu près, à la même pression, autant de vapeur qu'un kilo de charbon à 7.000 calories. Une des turbines aérodynamiques de M. Constantin économiserait donc 800 tonnes de charbon par an.

Or, tandis que l'installation de l'Aberwrach, basée sur l'utilisation des marées, doit coûter 28 millions pour une force de 1.400 kilowatts en moyenne, le système de M. Constantin ne coûterait (car la construction en série serait possible) qu'environ 1.000 francs par kilowatt installé.

Pourquoi attendre, dès lors, et négliger une source aussi considérable d'énergie, — c'est-à-dire de chaleur, de lumière, de confort — à bon marché? M. Le Trocquer a fait examiner les projets de M. Constantin. M. Genissieux, directeur de la houille blanche au ministère des Travaux publics, s'est montré très intéressé. A tel point que l'Etat serait prêt à s'intéresser pour moitié à l'entreprise industrielle qui voudrait exploiter les procédés de M. Constantin. — *Raymond de Nys.*

Une « respectable » cartomancienne opère dans le quartier de l'Europe

Il y a quelque temps, une commerçante du quartier de l'Europe voyait entrer chez elle une dame, aux allures fort respectables, qui proposa de lui dire la bonne aventure.

— J'ai là ce qu'il faut, ajouta-t-elle, en tirant prestement de son cabas un jeu de tarots.

Et, sans attendre la réponse, la cartomancienne s'installa dans un recoin du magasin, disposant ses cartes sur un guéridon.

— Ah ! ah !... s'écria-t-elle, je vois, dans votre jeu, un souci... un grave souci !

De soucis, la commerçante n'en manquait point; mais un seul, assez grave, en effet, primait tous les autres : elle se confia à la devineresse.

Son ami, qu'elle aimait beaucoup, pouvait, d'un jour à l'autre, la quitter; la commerçante aurait bien voulu se faire épouser.. Mais le moyen ?...

La cartomancienne avait son idée :

— Confiez-moi une robe et un complet de votre futur époux; dans une demi-heure je suis de retour. Quant au résultat, je le garantis.

Et pour que le miracle s'accomplit à coup sûr, elle invita la commerçante à joindre aux vêtements quelques bijoux... une montre, un collier, un bracelet, une bague, voire quelques billets de banque.

La magicienne s'en fut d'un pas alerte avec son butin ; il est à peine besoin d'ajouter que sa dupe l'attend toujours.

D'ailleurs, la commerçante n'a point été la seule victime : une jeune bonne de la rue de Téhéran a été détroussée dans les mêmes conditions, avec quelques légères variantes.

M. Couturier, commissaire du quartier de l'Europe, a recueilli un signalement minutieux de la dame « respectable » que recherchent ses meilleurs inspecteurs.

Le prochain conseil général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

Le conseil général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge va, du lundi 28 avril au vendredi 2 mai, tenir, à Paris, sa troisième session. Les séances plénières auront lieu 102, boulevard Malesherbes.

Cette session, qui réunira pour la première fois à Paris les représentants les plus éminents des cinquante et une sociétés nationales de la Croix-Rouge, membres de la fédération, ainsi que les délégués des grandes institutions internationales, revêt une importance particulière par le nombre et la nature des questions qui y seront étudiées. Elle sera la plus grande assise de Croix-Rouge tenue en France par cette institution universelle depuis 1863.

Un jeune Parisien se noie pendant une partie de barque

Vernon, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

M. Cyrille Moreau, dix-neuf ans, demeurant à Paris, rue Baudricourt, était venu avec trois camarades faire une partie de barque sur la Seine quand, on ne sait par suite de quelle cause la barque chavira.

Les trois autres jeunes gens purent se sauver, mais M. Moreau coula à pic et se noya. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Aux Halles hier } Hausse sur le poulet. Baisse sur le lapin et le poisson.

Baisse de 0 50 au kilo sur l'agneau, 4 à 11 ; le chevreau, 3 à 5 50 ; de 0 20 à 0 25 sur le lapin mort, 8 50 à 9 50 ; vivant, 6 50 à 7 25 ; de 0 50 sur les coqs d'âge, 6 à 9 50.

Hausse de 0 50 sur le poulet nantais, 16 à 22 50 ; de Bordeaux, 21 à 22 50 ; Midi, 21 ; Bresse, 22 à 24.

Baisse sur le homard, 8 à 16 le kilo ; la langouste, 10 à 18 ; la sole, 10 à 18 ; la barbue, 5 à 14 ; la raie, 1 à 2 50 ; le gros maquereau, 3 à 5.

Hausse sur le colin, 2 à 8 50.

Les bottes d'asperges du Midi se cotent 5 à 30 ; les asperges en vrac valent 350 à 1.100 les 100 kilos. Début de celles du Loir-et-Cher, 700 à 800 les 100 kilos.

Les haricots verts d'Algérie se cotent 500 à 1.000 les 100 kilos.

UN PNEU ÉCLATE, L'AUTO CAPOTE

Angers, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Un représentant de commerce d'Angers, M. Jenich, se rendait, samedi soir en auto, à Briolay. Sa femme et deux amis l'accompagnaient. A la sortie d'Angers, par suite de l'éclatement d'un pneu, l'auto capota. M. Jenich fut tué; les autres voyageurs sont blessés.

NOS ÉCHOS

POUR ET CONTRE

Nous connaissons tous l'histoire de l'épée de Damoclès. C'est une histoire tout à fait d'actualité...

L'épée de Damoclès, à cette heure, est suspendue au-dessus de nos têtes. Et déjà elle nous coupe l'appétit comme elle le coupa à Damoclès. Déjà, elle empoisonne nos pauvres plaisirs et nos pauvres travaux. Déjà nous en sentons la pointe aiguë sur la gorge...

L'épée de Damoclès, à Pâques de l'an 1924, ce n'est pas une épée, cependant... L'épée de Damoclès, aujourd'hui, ce sont... les Jeux olympiques...

De mauvais plaisants, aussi méchants que Denys l'Ancien, de cruels citoyens, plus sanguinaires que les plus sanguinaires tyrans de l'antiquité sont en train, en effet, de faire de ces nobles et futurs Jeux olympiques la plus épouvantable menace qui ait jamais été suspendue au-dessus d'un peuple.

Des hôteliers, qui sont sans doute des sportifs fervents, des propriétaires, qui probablement en tiennent pour le lancement du disque et du javelot, passent leur temps à menacer d'expulsion leurs infortunés locataires. Et c'est à cause des Jeux olympiques... Ces regrettables hôteliers, ces regrettables propriétaires ne pensent plus qu'aux Jeux olympiques — et qu'aux miraculeux clients que les Jeux olympiques doivent faire tomber, tout rôtis, dans leurs logements.

Il n'est plus permis à une ménagère de formuler la moindre protestation sur les prix du beurre et du bifteck. On lui répond aussitôt :

— Attendez un peu! Vous vous plaignez?.. Vous allez voir ce que ça sera quand il y aura les Jeux olympiques !...

Il ne faut plus dire qu'un complet est cher, qu'un apéritif à 3 fr. 50 n'est pas bon marché, qu'une côtelette, à 4 francs, n'est pas une occasion exceptionnelle. On s'attire une réplique immédiate et cinglante :

— Et les Jeux olympiques ?... Qu'est-ce que vous direz, alors ?...

Il faut bien se garder de gémir si, sur un train de banlieue, il y a un petit retard d'une demi-heure :

— Qu'est-ce que ça sera, quand il y aura les « Olympiques » ! répondent les employés, en souriant un peu parfois...

Il faut subir l'asphyxie sans se plaindre, si, dans un compartiment de huit voyageurs, on se trouve... emboîté à douze ou à quinze.

— Ça sera bien autre chose, quand il y aura les « Olympiques » !...

C'est toujours le même refrain. C'est toujours la même menace... Les Jeux olympiques !...

Nous sommes sportifs. Nous sommes accueillants. Nous aimons beaucoup les championnats et les champions, les records et les recordmen... Mais nous voudrions bien que ces jeux ne fussent pas pour nous autres, simples spectateurs, des jeux par trop pénibles, nous obligeant à danser devant le buffet pendant des mois et à... monter à l'échelle pendant toute une saison... — MAURICE PRAX.

POURTANT, DE MON TEMPS...

— Comme tu es bien sage, je vais te donner deux sous...

— Deux sous !... que voulez-vous que je fasse avec ça ? ? ?

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera ranimée par l'Amicale des anciens de la 33e D. I., 18 h.

Foire aux pains d'épices : Place de la Nation, cours de Vincennes, place Voltaire, faubourg Saint-Antoine.

Conférence : Doctoresse Mulon : « Puériculture élémentaire », 16 h., boulevard Bessières, bastion 42.

T. S. F. : Ondes étalonnées du poste 8 AÉ. — Radio-concert de la tour Eiffel. — Emissions Radiola. (Voir au Courrier des amateurs.)

NÉCROLOGIE.

On nous annonce le décès de Mlle Lucile Morin, présidente fondatrice des Foyers de l'Ouvrière. La cérémonie funèbre sera célébrée demain mardi, 22 courant, à 10 heures, à l'oratoire des Diaconesses, 95, rue de Reuilly, et à 12 heures au cimetière de Neuilly nouveau. Il ne sera envoyé aucune autre communication.

N° 18.—Feuilleton du **Petit Parisien** du 21-4-1924

CELLES QUI PLEURENT

GRAND ROMAN INÉDIT

PREMIÈRE PARTIE

DOMINIQUE ET SON FANTOME

VIII (suite)

Bénédicte vaudevilliste

— Croyez, Clarisse, que j'ai bien pris part à votre malheur... S'il avait fallu qu'il m'en arrivât autant, je ne sais pas ce que je serais devenue...

La chanteuse se tamponna les yeux.

— Vous êtes bonne, Bénédicte... Vous m'avez, à ce moment-là, écrit une lettre qui m'a infiniment touchée, et croyez encore que je n'oublierai jamais non plus l'aide que vous m'avez apportée... Si jamais vous aviez besoin de moi vous me trouveriez pour tout ce qu'il vous plairait de me demander. Et ce ne sont pas des paroles en l'air, croyez-le !

Bénédicte lui jeta un vif regard.

— Qui sait ? « fit-elle » ; cela viendra peut-être plus tôt que vous ne le croyez.

— Vrai ?... Ah ! que je serais heureuse !

— D'autant plus, Clarisse, qu'en m'aidant dans mes affaires, vous feriez les vôtres... Mais nous avons tous loisirs d'en causer car je vous reste jusqu'à demain midi.

Elle se retourna vers Fernand :

— Quant à toi, monstre ! Dis-moi vite si tu m'as été fidèle ?

— Tu t'en apercevras bien ce soir « répliqua Fernand paisiblement ». Quand je te jurerais de ma sagesse sur tous les bons dieux du monde, qu'est-ce que cela prouverait ?

En quittant le comte Julien, Bénédicte s'était fait conduire dans un bureau de placement où, malgré la pénurie actuelle de domestiques, on lui avait promis de lui envoyer pour le lendemain un ménage, le mari, valet de chambre, la femme, cuisinière.

C'était tout ce qu'il lui fallait pour l'instant, et d'autant plus qu'elle ne voulait pas quitter tout de suite Bonne-Voisine.

Elle s'y trouvait au cœur de la place, d'abord ; et, surtout, Mme Harel étant attendue à la Gouvernelle, il pouvait être indispensable à ses plans qu'elle continuât de se ménager ses bonnes grâces, bien qu'en somme elle n'eût plus besoin d'elle.

Le Féraud n'était-il pas ferré ?

Mais, par la domesticité des deux domaines, elle serait tenue au courant de bien des faits qu'il lui serait peut-être utile de connaître.

Elle ne devait pas se laisser éblouir par le premier triomphe remporté.

Elle avait gagné une belle entrée de jeu, mais ce n'était pas à un aussi maigre butin que tendait son ambition.

Quand l'on tient sous sa coupe un homme riche de dix-sept cent mille francs de rentes, et crédule comme un niais de théâtre, l'on ne s'arrête pas en si beau chemin.

Naturellement, ces réflexions, l'aventurière se garda bien de les communiquer à Fernand, et lorsque, vers le milieu de la nuit, ils commencèrent de causer dans leur lit, Bénédicte résuma ainsi la situation :

— Le comte a été très chic ; la lettre que tu as fabriquée a fait merveille ; il m'a remis dix mille francs, pour vivre dans l'hôtel où il m'a installée, avenue Mozart.

— Comment ! Il t'a mise à l'hôtel ?... En voilà un pignouf !

— Que t'es bête, mon Fernand ! Je te parle d'un hôtel particulier.

— Il t'a meublé un hôtel particulier ?... C'est déjà mieux.

— Oui, ce serait déjà mieux, mais ce n'est pas encore ça. L'hôtel lui appartient, immeuble et meubles ; il me met dedans, c'est tout. Je suis chez lui, comprends-tu ?

Le beau Fernand fit la grimace.

— Il est malin, le daim ! comme ça, il peut te flanquer dehors du jour au lendemain, sans que tu puisse dire : ouf !

Bénédicte était déloyale ; délibérément, elle trompait son associé et le frustrait ; elle avait tous les torts, elle se fâcha :

— Eh ! qu'y veux-tu faire ! « dit-elle d'une voix aigre ». Le temps que je m'échine et que je m'embête, tu te la coules douce, tu vis comme un rentier et c'est toi qui cries !... Prends ma place, je te la cède! Comment ! jusqu'ici, tu n'as eu que la peine d'écrire une malheureuse lettre de trois pages qui, pour ta part, va te rapporter cinq mille francs, et tu n'es pas content !

Fernand se montra amer.

— Cinq mille francs... bon, soit ! ce serait acceptable si je pouvais en disposer librement, mais ils vont prendre le chemin de ta caisse comme les autres, et tu me les verseras au compte-gouttes !... Sais-tu, Bénite, que c'est humiliant ?

Il grognait, exigeait son os ; elle le lui lâcha :

— C'est bien, je te les enverrai demain, d'un seul coup, puisque tu y tiens. Mais si tu fais des bêtises, nous nous fâcherons.

— Tu me les enverras ?... Tu ne les as donc pas ?

— Je n'ai pas pu toucher le chèque aujourd'hui ; il était trop tard.

— Ah ! c'est un chèque qu'il t'a remis ?... Fais voir.

— Je ne l'ai pas pris sur moi ; il est resté avenue Mozart.

— Oh ! oh ! voilà qui sent diablement la carotte ! «pensa Fernand » ; mais pour l'instant, je n'ai qu'à faire la bête. Seulement, si tu me joues par-dessous la jambe, Bénite, j'en suis pour ce que j'ai dit, tu n'en seras pas la bonne marchande !...

— A présent, « avait ajouté Bénédicte », il me faut décider Clarisse à entrer dans notre partie. Crois-tu que ce sera difficile ?

Fernand fit un mouvement d'épaules et, assez sec :

— Comme je me suis bien gardé de lui parler de quoi que ce soit, je n'en sais rien. Mais je suis bien tranquille, tu es assez maligne pour l'avoir.

— De quel ton tu me parles, Fernand !... Tu es fâché ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Il y a que j'ai sommeil. Bonsoir.

Et le ménage, qui s'était promis de si belles heures d'ivresses, acheva la nuit à l'hôtel du dos tourné.

Ce fut dès son lever que Bénédicte attaqua la chanteuse.

Elles étaient descendues au jardin, pour y respirer l'air frais du matin, un joli matin à ciel bleu vaguement teinté de rose, avec juste ce qu'il fallait de brise pour faire bruire les feuilles des arbres que l'on eût dits peints à neuf par le printemps.

A la pointe des brins de gazon, des perlettes de rosée continuaient de briller et les fleurs commençaient seulement de se redresser sur leurs tiges, comme encore lasses de sommeil ; les oiseaux pépiaient à bec que veux-tu et le silence était tout empli de leurs allégresses d'étourdis.

Bénédicte avait déjà revêtu ce costume noir qui lui donnait un air humble et touchant : il faisait contraste avec le déshabillé clair et vaporeux de sa compagne.

Le gravier criait sous leurs petits pieds.

— Ma pauvre Clarisse, « entama Bénédicte », je ne vous renouvellerai pas les condoléances que je vous ai offertes hier. Les regrets n'ont jamais servi de rien. On peut courber la tête sous un coup inattendu, mais, le premier étourdissement passé, il faut la relever et regarder la situation en face. Vous voici privée de votre ami, sans travail et, à cette époque de l'année, sans aucun espoir de trouver un engagement. Est-ce vrai ?

— C'est parfaitement vrai, « avoua la chanteuse, de qui les traits s'étaient légèrement contractés ». Et comme je ne veux rester à la charge de personne, je n'ai qu'un parti à prendre...

— Qui est ?

— J'aurais dû dire : je n'ai qu'un amant à prendre... Mais c'est bien dur... Gaston était ce qu'il était, et je n'ignorais pas qu'il vivait en marge de la société. Pourtant j'éprouvais pour lui un sincère attachement. Il se montrait doux et bon et je ne me rendais pas compte de ma déchéance... Aujourd'hui qu'il me faut envisager de redevenir la chose, l'esclave d'un homme qui ne m'inspirera rien peut-être que de la répulsion et du dégoût, je... j'hésite et me demande si je ne ferais pas mieux d'aller piquer une tête dans la Marne, qui coule à deux pas !...

Bénédicte haussa les épaules.

— Vous feriez là une fameuse bêtise ! Lorsqu'on est mort, c'est pour trop longtemps...

— Oui, mais si vous saviez, Bénédicte, comme je suis peu créée pour faire une femme galante... C'est la misère subite des miens qui m'a poussée dans cette voie et pas du tout la vocation ni le besoin de satisfaire des instincts curieux ou pervers, croyez-le bien... Mais la misère, Bénédicte, vous ne savez pas ce que c'est...

— Pas ce que c'est !... « ricana la jeune femme ». Pauvre bébé ! Petite pleureuse que vous êtes ! Pas ce que c'est ?... Mais je l'ai connue plus atroce que vous ne sauriez seulement la voir en imagination ! Mais j'ai mendié, moi, Clarisse ; mendié, comprenez-vous, quand j'étais petite, pour donner du pain à ma mère alitée dans un galetas dont un chien n'aurait pas voulu pour niche !

La face de Bénédicte s'était faite violente, les yeux méchants, la bouche crispée.

— Seulement je n'ai jamais gémi « reprit-elle avec un vague dédain » ; pas plus que je ne me suis résignée. J'ai regardé en face le destin qui m'opprimait et je lui ai jeté un défi. Ah ! vous ne vous doutiez pas que j'étais une révoltée ?...

Clarisse la considérait avec étonnement.

— La révolte... « commença-t-elle ».

Bénédicte l'interrompit :

— Allons, dans vos minutes de détresse, n'avez-vous donc jamais pensé, Clarisse, à faire usage de vos armes de femme contre ces riches dont l'égoïsme vous obligeait à vous vendre pour avoir de quoi manger et coucher ailleurs que dans la rue ?

— Non « dit pensivement la chanteuse », j'ai toujours pensé que, m'étant engagée de mon plein gré dans une mauvaise voie, j'en devais subir sans me plaindre les vicissitudes... Toutefois « ajouta-t-elle », depuis que l'on m'a séparée de mon Gaston, il y a des jours où je voudrais rendre à n'importe qui le mal que l'on m'a fait et où je me sens prête à n'importe quoi pour échapper à la triste existence que je prévois.

— Elle y viendra « pensa Bénédicte ».

Les deux jeunes femmes avaient atteint une tonnelle tout entière recouverte par les branchages d'un saule pleureur disposés en ombrelle, et elles s'y étaient assises sur un banc de bois vermoulu, Bénédicte ayant constaté qu'elles seraient ici parfaitement bien pour continuer leur entretien.

Et celle-ci reprit :

— Eh bien ! ma chère Clarisse, entendez-moi. Je serai brève et nette. Vous l'avez dit : vous êtes aujourd'hui dans une situation qui ne vous laisse pas le choix ; il vous faut prendre un protecteur ; mais il y a protecteur et protecteur et j'en ai un à vous offrir qui représentera pour vous le minimum d'ennui que comporte l'espèce.

Clarisse fixa sur son amie un regard tout surpris.

Bénédicte continua paisiblement :

— C'est un monsieur parfaitement bien élevé, très riche, extrêmement généreux et à qui vous n'accorderez que ce qu'il vous plaira parce que la moindre de vos faveurs le précipitera dans des abîmes de félicité... Le rêve, quoi !

Les beaux yeux bleus de Clarisse exprimaient une surprise grandissante.

— Je vous comprends très mal, Bénédicte.. Est-ce bien vous qui venez me proposer...

— Ma petite Clarisse « coupa l'intrigante », peu m'importe le rôle que je joue dès qu'il s'agit de tirer d'embarras des amis que j'aime. Or je vous aime bien, et j'aime bien aussi mon pauvre comte Féraud qui, depuis des années, se meurt d'amour pour vous.

— Le comte Féraud ? répéta la chanteuse.

— C'est le nom de votre sigisbée, mon cher cœur.

(*A suivre.*) RENÉ VINCY.

Copyright by René Vincy 1924. Traduction et reproduction interdites pour tous pays.

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

LA LOI SUR L'IMMIGRATION

L'AMBASSADEUR JAPONAIS ENVOIE A M. HUGHES UNE LETTRE CONCILIANTE

Le nouveau bill, qui ne paraît pas devoir être modifié, est destiné à maintenir l'unité raciale des Etats-Unis

Washington, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Malgré les pétitions envoyées au gouvernement par de nombreux groupes nationaux établis aux Etats-Unis, tout indique que la loi la plus sévère qui ait jamais été proposée sur l'immigration va être finalement adoptée.

L'ambassadeur japonais, M. Hanahira, a adressé une nouvelle lettre au secrétaire d'Etat américain, M. Hughes. Il explique que l'expression « *conséquence grave* » employée dans sa précédente lettre et qui a soulevé l'irritation du Sénat américain, ne constitue en rien « *une menace voilée* ».

On assure que l'explication de l'ambassadeur japonais a reçu l'approbation de son gouvernement.

Cette lettre peut avoir un effet apaisant sur l'opinion publique, mais, selon l'opinion des milieux politiques, le gouvernement américain ne peut changer en rien une décision prise presque unanimement par la Chambre et le Sénat. Entre le texte de la Chambre et celui du Sénat il existe des différences peu importantes portant sur le total des immigrants à admettre. Ces différences seront réglées en conférence par des commissions, mais aucun changement sérieux n'est à prévoir.

L'effet de la loi sera de réduire de 357.000 à 169.000 le chiffre annuel des immigrants. Etablie sur une nouvelle base, la loi nouvelle favorise nettement l'émigration des pays du nord de l'Europe, l'Angleterre et l'Allemagne particulièrement, et réduit la proportion des émigrants des pays du sud de l'Europe d'une façon considérable.

Le nombre des immigrants italiens est ramené de 42.000 à 4.600 ; celui des immigrants français de 5.700 à 3.900.

C'est le résultat d'une campagne qui se poursuit depuis plusieurs mois, d'une façon énergique dans tout le pays, ayant pour objet de préserver l'unité raciale des Etats-Unis et d'assurer la prédominance des éléments nordiques, considérés comme plus facilement assimilables, et d'empêcher l'entrée des immigrants qui, par leur culture, sont considérés comme difficilement assimilables et incapables de s'adapter aux conditions de la vie américaine. Le principe américain est que les Etats-Unis ont le droit de déterminer ce qu'ils veulent être et que les nombreux groupes nationaux qui subsistent dans l'intérieur du pays constituent un véritable danger pour l'avenir des institutions américaines.

La loi sur l'immigration est une conséquence de ces principes qui forment la base du patriotisme américain, ce qui explique la susceptibilité du Sénat. Toute intervention, même des plus courtoises, d'une puissance étrangère quelconque, risque d'être interprétée comme portant atteinte au privilège national. Une telle question ne peut être soumise ni à un arbitrage, ni à une pression extérieure sans risquer de heurter le sentiment national.

CONFERENCE A TOKIO

Tokio, 20 avril (*dép. Havas.*)

L'ambassadeur des Etats-Unis à Tokio a eu, hier après-midi, une longue conférence avec le ministre des Affaires étrangères.

L'exposition française de New-York

New-York, 20 avril (*dép. Havas.*)

Les principaux participants à l'exposition française du 22 avril et parmi eux les délégués de la haute couture, sont arrivés aujourd'hui avec le *Paris*.

L'exposition s'annonce comme un grand succès dont bénéficieront le prestige et l'influence de la France.

L'ASSEMBLÉE HONGROISE VOTE LA LOI DE RECONSTRUCTION

Budapest, 20 avril (*dép. Havas.*)

L'Assemblée nationale a adopté à grande majorité en troisième lecture la nuit dernière, vers minuit et demi, l'ensemble des projets de lois de reconstruction de la Hongrie soumis à la Chambre hongroise le 4 avril.

Ces projets de lois contiennent :

1° La rectification des obligations comprises dans les deux protocoles de la Société des nations, lesquelles étaient incorporées parmi les lois du pays.

2° Des pleins pouvoirs au gouvernement actuel ainsi qu'à ceux qui pourraient lui succéder pour appliquer les mesures spécifiées dans la loi, avec des annexes concernant la réduction des dépenses et l'augmentation des recettes.

3° L'établissement d'une banque nationale d'émission.

4° L'autorisation de contracter un emprunt de 250 millions couronnes or pour combler les déficits budgétaires jusqu'au 30 juin 1926.

5° Les accords avec la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie relativement au règlement des dettes d'avant guerre.

Un avion militaire français qui avait atterri en Allemagne est dépanné sans incident

Dusseldorf, 20 avril (*dép. Havas.*)

On se souvient que le 14 avril dernier, un avion du régiment d'aviation cantonné à Neustadt, a dû atterrir à Osterbrucken, localité située en Allemagne non occupée. Les deux aviateurs qui le montaient furent indemnes, mais l'appareil avait été endommagé. Après entente avec les autorités allemandes, il a été procédé le 17 avril au dépannage de l'appareil par une corvée du 12e régiment d'aviation partie sous la direction d'un officier : le pilote, le passager, l'équipe de dépannage et l'appareil sont rentrés le 18 avril en zone occupée. Les autorités allemandes, comme la population, ont été des plus correctes envers les aviateurs et les militaires français envoyés pour dépanner l'avion.

LE LORD CHANCELIER ANGLAIS FAIT L'ELOGE DE KANT

Berlin, 20 avril (*dép. Havas.*)

Le vicomte Haldane, lord chancelier dans le cabinet Mac Donald publie dans le *Journal de Huit Heures du Soir* un éloge de Kant, dont le deuxième centenaire de la naissance va être célébré à Kœnigsberg.

L'état de la Duse est stationnaire

New-York, 20 avril (*dép. Havas*).

L'état de santé de Mme Eléonora Duse était sans changement hier soir.

LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU LABOUR PARTY S'EST OUVERTE A YORK

Londres, 20 avril (*dép. Petit Parisien*).

M. Ramsay Mac Donald, qui prononça, hier, à York, une sorte de discours-préface à la conférence annuelle de l'Independent Labour Party, n'a pas participé, aujourd'hui, aux premiers travaux. La nuit dernière, il souffrit d'une affection dentaire aiguë, qui a nécessité, ce matin, une petite opération chirurgicale. Un médecin d'York a crevé l'abcès qui s'était formé sur la gencive, et le Premier est allé prendre un peu de repos à Scarborough. Il compte retourner demain à York.

La conférence, à laquelle assistent quatre cent cinquante délégués, a tenu, aujourd'hui, deux séances, sous la présidence de M. Ulifford Allen, entouré de MM. Wheatley, ministre de l'Hygiène; Trevelyan, ministre de l'Instruction publique; Jowell, commissaire aux Travaux publics, et Shinwell, secrétaire d'Etat aux Mines, tous membres de l'Independent Labour Party.

La séance du matin a été occupée par un discours du président, consacré essentiellement à un examen des rapports du parti avec le gouvernement qui le représente au pouvoir.

A celle de l'après-midi, la conférence a pris connaissance du rapport du comité exécutif. Le président a indiqué qu'il était du devoir du parti de faire connaître au premier ministre que la classe ouvrière britannique souhaite voir la Russie prendre sa place dans le comité des nations.

M. Longdon, délégué de Birmingham, a créé ensuite un incident en abordant la question des réparations. Il a protesté contre la partie du rapport du comité exécutif, où il est dit que l'Allemagne a le devoir de réparer les régions dévastées de France et de Belgique. Il a accusé les alliés de vouloir ruiner l'Allemagne et, affirmant que la politique préconisée par le comité exécutif ne correspondait pas aux buts de la classe ouvrière anglaise, il a demandé le renvoi de cette partie du rapport à une commission spéciale.

C'est M. Wallhead, membre du Parlement, qui lui a donné la réplique, au nom du comité exécutif. L'orateur a expliqué que les socialistes allemands et les groupements trade unionistes du Reich ayant convenu eux-mêmes qu'il était du devoir de leur pays d'assumer la charge des réparations dans les régions dévastées, le comité exécutif ne pouvait guère faire autrement que d'adopter cette manière de voir.

Faisant ensuite allusion au rapport des experts, M. Wallhead a déclaré qu'il réalisait un progrès sur tout ce qui avait été fait jusqu'ici et qu'il convenait de laisser le premier ministre libre de conduire les négociations sur la base de ce rapport.

La motion Longdon a été repoussée, mais à une faible majorité.

La majorité a ensuite adopté une résolution demandant au comité exécutif d'entrer en rapport avec les organisations spécialistes des autres pays, en vue d'unifier le mouvement socialiste international, dans lequel doivent être admis les rouges de l'Internationale de Moscou, et elle s'est ajournée à demain matin.

On découvre un camp romain à Folkestone

Londres, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Une découverte importante vient d'être faite à Folkestone par un archéologue britannique, M. Winbolt.

Ce dernier a, en effet, mis à jour, sur la falaise qui surplombe la ville du côté est, les esquisses d'un camp romain, qui rappelle, par ses dispositions, ceux de Lympne et de Pevensey. Des portions de murs en briques ont été dégagées sur une longueur de vingt-cinq mètres, et, non loin de là, ont été trouvés des fragments de foyers romains construits en terre.

Près de l'extrémité de la falaise, M. Winbolt a révélé l'existence d'un bastion surélevé et appuyé sur un solide rempart, qui fut, selon lui, utilisé jadis comme tour de signalisation.

Enfin, un peu partout, il a découvert des objets familiers, au nombre desquels figurent des vases samiens, des amphores, des fresques peintes et des débris de poteries vernissées.

Les fouilles, provisoirement suspendues, reprendront dès le début de l'été. Mais, dès maintenant, M. Winbolt entretient l'espoir qu'il se trouvera bientôt en présence d'une véritable ville romaine enfouie depuis des siècles à moins de soixante-dix centimètres du sol.

Le service de T. S. F. rétabli entre la France et l'Extrême-Orient

Il y a quelque temps, le service de T. S. F. entre la France et l'Indochine était inauguré solennellement par le ministre des Colonies.

Outre son importance commerciale qui est supérieure à celle de toutes les lignes étrangères, le service de T. S. F. constituait un instrument de propagande française de premier ordre en Indochine, en Chine, au Siam et au Japon où, chaque jour, les radios français alimentaient la presse de nouvelles françaises.

Or, l'émission de ces radios quotidiens, émis par les soins du ministère des Affaires étrangères, avait été suspendue brusquement, sous prétexte d'économies, ce qui avait suscité les plus vives protestations de la part de la presse indochinoise.

Le gouverneur général de l'Indochine, M. Merlin, demanda avec insistance le rétablissement des radios.

Après quelques jours de pourparlers entre les départements des Affaires étrangères et des Colonies, il a été décidé que l'agence économique du gouvernement général de l'Indochine assurerait, avec le poste de Saïgon, un service de nouvelles que toutes les possessions françaises disposant également de stations de T. S. F. ont été autorisées et même invitées à utiliser. L'interruption du service assuré par le ministère des Affaires étrangères aura duré une semaine.

La Belgique va émettre des télégrammes de "luxe"

Bruxelles, 20 avril (*dép. Radio.*)

L'administration des télégraphes instaurera prochainement en Belgique les télégrammes dits « de luxe », fort répandus en Suisse et en Suède, pour l'annonce de mariages, de naissances, l'envoi de félicitations, de condoléances, etc.

Ces télégrammes, imprimés sur papier de luxe, seraient soumis à une taxe supplémentaire, perçue au bénéfice d'œuvres d'utilité publique : l'Œuvre nationale de l'enfance, les Orphelins de la guerre, les Invalides, la Ligue contre la tuberculose.

On espère ici que ces télégrammes recevront de la part du public belge un accueil aussi favorable qu'à l'étranger.

LE DIFFÉREND entre l'Argentine et le Saint-Siège

UNE NOTE OFFICIEUSE DU VATICAN

Rome, 20 avril (*dép. Havas.*)

Au sujet du différend qui s'est élevé entre le Saint-Siège et la République Argentine, les milieux du Vatican déclarent que :

1° Le choix de Mgr d'Andrea comme archevêque de Buenos-Ayres, fut rendu de notoriété publique en Argentine avant que le Saint-Siège eût le temps de s'informer, comme il est accoutumé de le faire, sur les mérites du candidat ;

2° Ses informations ne furent pas favorables, bien qu'on reconnût généralement de belles qualité à Mgr d'Andrea ;

3° Le refus du Saint-Siège fut également rendu public par le télégramme adressé au pape par le Président de la République Argentine, pour le prier de revenir sur sa décision et par la réponse, conséquemment publique, du Saint-Père ;

4° En cet état de choses, Mgr d'Andrea renonça par deux fois à sa candidature.

Le Vatican réduit à ces points la cause de conflit et n'entend pas que cette cause soit compliquée par des accusations contre le nonce à Buenos-Ayres et contre le ministre d'Argentine à Rome, dont la responsabilité est sauve.

Le Vatican assure également que les questions concernant Mgr Silvani, secrétaire de la nonciature, et le père jésuite Blanco, qui n'aurait jamais dû se mêler de la question, sont étrangères au différend et sont de solution très facile.

Le Vatican affirme que le cas des candidats présentés par les gouvernements et refusés par le Saint-Siège n'a absolument rien d'extraordinaire et se résout généralement par la présentation d'un autre candidat.

Le gouvernement argentin voudrait connaître les raisons motivant le refus opposé à la candidature de Mgr d'Andrea, mais cela ne se fait jamais pour des raisons faciles à comprendre.

Le Vatican nourrit l'espoir que le gouvernement argentin renoncera à la candidature de Mgr d'Andrea et que les prévisions de catastrophe dans les rapports de la République Argentine et du Saint-Siège ne se réaliseront pas.

LE TOUR DU MONDE AÉRIEN

LE COMMANDANT MAC LAREN EST PARTI POUR BAGDAD

Le Caire, 20 avril (*dép. Times.*)

Une foule considérable a assisté au départ du commandant Mac Laren et de ses compagnons de voyage. L'avion a quitté l'aérodrome d'Heliopolis à 6 h. 15 et s'est rapidement élevé à deux cents mètres, sous l'action d'un vent d'est qui soufflait à quinze kilomètres à l'heure. Puis, tandis que les applaudissements crépitaient et que les bravos montaient vers les trois aviateurs, le biplan a piqué brusquement dans la direction du canal de Suez et a disparu à l'horizon.

A 13 h. 30, il a atterri à Siza, en Palestine, après avoir été forcé de faire halte à Abu-Soeuir, par suite d'une légère avarie. Le commandant Mas Laren est reparti ce matin pour Bagdad.

(Copyright du *Times.*)

La police égyptienne arrête un des assassins de l'aviateur britannique

Londres, 20 avril (*dép. Petit Parisien*).

On mande du Caire à l'Exchange Telegraph que la police égyptienne a arrêté, ce soir, le second indigène qui participa, vendredi soir, à l'assassinat du caporal Ryan, de l'aviation britannique. Des perquisitions faites à son domicile auraient permis d'y découvrir plusieurs couteaux de boucher analogues à celui qu'un des assassins lança contre le sergent britannique au cours de la poursuite qui eut lieu après le crime.

La police a également arrêté cinq autres indigènes que l'on soupçonne de complicité avec les deux assassins.

M. MASARYK PARTIRA DEMAIN POUR LA SUISSE ET L'ITALIE

Prague, 20 avril (*dép. Havas.*)

M. Masaryk, président de la République, va partir, mardi prochain, par l'Allemagne, pour Montreux, où il restera quelques jours chez sa fille. Il partira ensuite par Gênes et la Sicile pour un séjour de plusieurs semaines en Italie.

LE MÉTRO A TOKIO

Tokio, 20 avril (*dépêche Times*).

Le conseil municipal vient d'adopter un projet prévoyant l'établissement dans la ville d'un réseau électrifié de chemin de fer souterrain d'une longueur de cent kilomètres environ, dont les frais s'élèveront à vingt millions de livres sterling. Les travaux de construction s'étendront sur une période de dix ans et les techniciens se portent garants que ces voies souterraines n'auront rien à redouter des secousses sismiques.

"L'Avare", de Molière, joué à Hanoï en langue annamite

Hanoï, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Le théâtre de Molière vient de remporter un nouveau succès, qui prouve une fois de plus son universalité : on vient de jouer à Hanoï, en langue annamite, l'*Avare*, et cette comédie a enthousiasmé le public indigène.

Fidèlement traduit par M. Nguyen-van-Vinh, bien interprété au théâtre municipal d'Hanoï par un groupe d'étudiants asiatiques et d'actrices du théâtre San-Nhiên-Dai, le chef-d'œuvre de Molière était représenté pour la première fois en Indochine dans la langue du pays. Les artistes portaient des costumes français du dix-septième siècle, exécutés à 15.000 kilomètres de France par M. Trânphenh.

Cette représentation, à laquelle assistait le gouverneur général, M. Merlin, a remporté un vif succès. Le public annamite, qui y était venu nombreux, a manifesté chaleureusement sa satisfaction.

Arrivée du « Lutetia » à Bordeaux

Bordeaux, 20 avril (*dép. Havas.*)

Ce soir, à sept heures, est arrivé à Bordeaux, le paquebot *Lutetia*, courrier rapide de l'Amérique du Sud, ayant à bord 218 passagers de première classe et 61 de deuxième classe.

Parmi les personnalités à bord, citons M. Alvarez de Toledo, nouveau ministre d'Argentine à Paris, et sa famille ; M. Clausse, ministre plénipotentiaire de France en Argentine, et Mme Clausse ; M. Eugenio Pini, commissaire général de l'équipe d'Argentine aux Jeux olympiques, et M. Santos-Dumont.

Près de Longueville, un vieillard assomme sa compagne à coups de hachette

Depuis trois ans vivaient dans une misérable masure du hameau de Flamboin, près de Longueville, en Seine-et-Marne, un manouvrier de soixante-dix ans, Xavier Weglé et une femme Alice Devet, âgée de quarante-trois ans, qui, un beau matin, était arrivée dans le pays, où personne ne la connaissait. L'accord n'avait pas duré longtemps dans le faux ménage, d'autant que Weglé était un buveur impénitent.

Samedi matin, une nouvelle querelle éclatait entre le sexagénaire et sa compagne. Weglé, qui était occupé à fendre du bois, s'élança sur Alice Devet, qui était encore au lit, et lui abattit sa hachette sur la tête.

— Comme elle gémissait et paraissait souffrir, a déclaré par la suite le manouvrier, pour qu'elle ne souffre pas davantage, je l'ai achevée.

On releva, en effet, plusieurs coups de hachette, qui avaient mis le crâne en bouillie.

Après avoir recouvert d'un sac la tête de sa victime, Weglé sortit pour aller travailler dans un champ. Quelques heures plus tard, une voisine, Mme Miclos, vint à passer. S'étonnant de ne pas avoir encore vu Alice Devet, elle entra dans la masure dont la porte était restée ouverte. On devine sa stupeur quand elle découvrit sur le lit le cadavre ensanglanté d'Alice Devet.

Prévenus par Mme Miclos, les gendarmes arrêtaient peu après le meurtrier au moment où il rentrait tranquillement chez lui. Weglé, sans la moindre émotion, raconta la scène tragique. Il a été écroué dans la soirée à la maison d'arrêt de Provins.

Après avoir tué son berger un propriétaire l'avait incinéré

Il en fait l'aveu aux policiers qui, au cours de l'enquête, avaient suspecté son étrange attitude

Montpellier, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Depuis une vingtaine de jours, on était sans nouvelles du berger Fausto Campo, trente-six ans, au service d'un propriétaire de Saint-Nazaire-de-Ladares, près Béziers, nommé Jean Pauselle. Les recherches de la police mobile de Montpellier et de la gendarmerie paraissaient devoir être infructueuses, lorsque l'attitude inquiète de Pauselle, qui épiait les moindres démarches des policiers, éveilla les soupçons de ceux-ci.

Ils arrêtèrent le propriétaire, le pressèrent si bien de questions qu'après de nombreuses réticences, il avoua avoir tué son berger à la suite d'une discussion ; Pauselle ajouta ensuite qu'il avait incinéré le cadavre, dont les restes furent découverts dans un champ.

Menottes aux mains, un prisonnier prend la fuite à bicyclette

Chartres, 20 avril (*dép. Petit Parisien*).

Des habitants de la rue Saint-Brice n'étaient pas peu surpris, avant-hier soir, de voir passer devant eux, à vive allure, un cycliste dont les poignets étaient attachés par des menottes.

Ils prévinrent la police et la gendarmerie qui s'efforcèrent de retrouver cet étrange cycliste, qui certainement avait dû s'évader de quelque geôle. Mais, celui-ci, profitant de son avance et de l'obscurité qui commençait à tomber, réussit à échapper à ses poursuivants.

Pour jouer aux courses un caissier avait détourné 300.000 francs

ON L'ARRÊTE

Nantes, 20 avril (*dép. Fournier.*)

M. Victor Mincheneau, âgé de quarante-deux ans, occupait depuis dix-huit ans, à la succursale nantaise de la compagnie de navigation Worms, les fonctions de caissier.

M. Mincheneau jouait aux courses, et, pour satisfaire son vice, il puisait dans les fonds laissés à sa garde.

Il a ainsi détourné plus de 300.000 francs. Il a été arrêté.

Un cortège communiste à Lille

Lille, 20 avril (*dép. Havas.*)

La section lilloise du parti communiste a organisé cet après-midi, à Lille, une manifestation populaire, avec musique et chars, qui a parcouru les principales artères de la ville. Parmi les chars, on remarquait ceux des dommages de guerre, de la vie chère, de l'amnistie, de l'internationale communiste. En tête du cortège venaient MM. André Marty, Midol, Degeyter.

Au moment de la dislocation, la police est intervenue et a fait enlever leur uniforme à des figurants qui avaient revêtu la tenue militaire et se trouvaient sur le char de l'amnistie. Les policiers ont fait également enlever un mannequin représentant un général qui se trouvait sur le char des impôts. Des procès-verbaux ont été dressés aux intéressés pour insulte à l'armée.

A l'issue de la manifestation, une réunion a eu lieu au cours de laquelle MM. Midol, Marty, Porreye ont pris la parole.

LE FEU DANS UN ENTREPOT DE BOIS

600.000 FRANCS DE DEGATS

Lyon, 20 avril (*dép. Havas.*)

Ce matin, à 4 h. 30, un incendie a détruit l'entrepôt de bois d'un entrepreneur de menuiserie à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, ainsi que deux immeubles d'habitation contigus.

Les dégâts sont évalués à 600.000 francs. On attribue le sinistre à un court-circuit.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LUTTE

Les épreuves du championnat de France de lutte gréco-romaine se sont continués hier, en matinée et en soirée, au gymnase Voltaire. Les

Deglane, ceinturant son adversaire, l'Alsacien Haunauer

classements, dans les diverses catégories, ont été les suivants :

Catégorie 51 kilos. — 1. Lafaille (Paris), 2. Marck (Alsace), 3. Chassagne (Auvergne), 4. Roussel (Paris).

54 kilos. — 1. Ducayla (Paris), 2. Andréi (Paris), 3. Rivière (Paris).

58 kilos. — 1. Appruzèze (Paris), 2. Sittler (Alsace), 3. Bovy (Provence), 4. Poincelet (Paris).

62 kilos. — 1. Rottenflue (Paris), 2. Puère (Alsace), 3. Robert (Paris).

67 kilos 500. — 1. Parissel (Paris), 2. Chassagny (Auvergne), 3. Joucla (Lyon).

75 kilos. — 1. Bonnefond (Nord), 2. Domas (Auvergne), 3. Ziegler (Alsace), 4. Prabel (Lyon).

82 kilos. — 1. Baumer (Alsace), 2. Giraudeau (Paris), 3. Durr (Paris), 4. Bessmaker (Nord).

Poids lourds. — 1. Deglane (Paris), 2. Jean Dame (Paris), 3. Haunauer (Alsace).

— Une exposition d'aviculture aura lieu, en Avignon, les 3 et 4 mai, et une exposition de machines agricoles, à Hazebrouck, les 27 et 28 avril.

DANS UN CHAMP, PRÈS DE SAINT-MARCELLIN, ON TROUVE LE CADAVRE D'UN SEXAGENAIRE

Le malheureux avait été tué à coups de pierres

Saint-Marcellin, 20 avril (*dép. P. Parisien.*)

Dans la journée de vendredi, M. Argoud, propriétaire à Chevrières, quartier de Terrifaut, labourait un de ses champs, lorsqu'il aperçut une masse brune émergeant des herbes de la prairie voisine. Il s'approcha, intrigué, mais recula aussitôt, épouvanté. Il venait de reconnaître son voisin, M. Joseph Ferrouillat, soixante-six ans. Le malheureux gisait à terre, la face meurtrie, les mains tendues en avant comme pour repousser son agresseur.

M. Ferrouillat avait été frappé avec sauvagerie à coups de grosses pierres retrouvées à ses côtés. Il avait la partie droite de la tête, depuis l'os temporal jusqu'à la mâchoire, tuméfiée et aplatie.

Le parquet de Saint-Marcellin, prévenu par les autorités locales, se rendit, dans la matinée, sur les lieux, accompagné du docteur Bonne, médecin légiste. Pendant que le praticien procédait à l'autopsie, le parquet, secondé par la gendarmerie, sous la direction du lieutenant Niogret, commençait son enquête. Il apparut dès l'abord que le vol n'était pas le mobile du crime. En effet, Ferrouillat était encore en possession de sa montre et l'argent qu'il recevait en paiement de ses travaux agricoles était confié à un voisin. Un drame de la vengeance ne s'expliquait pas davantage. Le vieillard n'avait pas d'ennemi. Doit-on penser que le malheureux a été tué à la suite d'une discussion après boire ? La chose est possible car Ferrouillat s'adonnait à la boisson. On conte même qu'un jour, étant fossoyeur, il eut à inhumer un ancien maire de la commune, mais fatigué par de trop nombreuses libations, il descendit dans la fosse où l'on venait de placer le cercueil sur lequel il se coucha et s'endormit.

On arrête l'auteur d'un vol de 80.000 francs de timbres de collection

La perte de son cache-col l'avait trahi

Marseille, 20 avril (*dép. Havas.*)

La sûreté a arrêté un nommé Camille Motta, vingt ans, auteur d'un vol de 80.000 francs de timbres-poste pour collection commis, le 10 mars, rue des Convalescents.

Le voleur a été découvert, grâce à un cache-col qu'il avait laissé tomber dans le sous-sol de la boutique au cours du cambriolage.

ARRESTATION D'UN CAMBRIOLEUR DE QUINZE ANS

Saint-Malo, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

On vient d'arrêter un gamin de quinze ans, Alexandre Delahaye, de retour d'Egypte, où il vécut pendant quatorze mois, et dont le passé est déjà rempli d'aventures.

C'est ainsi qu'une nuit, voulant se procurer les pièces nécessaires à l'établissement d'un extrait de son casier judiciaire dont il avait besoin pour voyager, il cambriola la mairie de Dinard. On lui reproche également d'avoir volé un canot, qu'il abandonna presque démoli à Saint-Servan.

Il marqua de même son passage à Saint-Malo et à Dinard par de nouveaux vols qui ont amené son arrestation.

Les manœuvres et les croisières de l'escadre de la Méditerranée

Toulon, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

L'escadre de la Méditerranée, après un mois de repos en rade de Toulon, va reprendre la mer le 7 mai, sous le commandement du vice-amiral Dumesnil. Elle se rendra d'abord au golfe Juan pour une huitaine de jours et de là en Corse, où elle effectuera ses tirs de guerre sur l'Ilot de la Vucca. Elle rentrera à Toulon, le 25 mai, pour en repartir le 6 juin pour une croisière de trois semaines sur la côte d'Algérie.

— Une rixe sanglante s'est produite à Troyes entre Arabes.

ACHAT DE BIJOUX
BRILLANTS, PERLES, jusqu'à 6,000 fr. le carat. OR ARGENTERIE, VIEUX DENTIERS, très cher. DÉGAGEMENT
DANIEL, 110, Bd Magenta, 1er étage (Près gares Nord et Est), PARIS

NOUVELLE VICTOIRE d'Alcyon

Le concours d'endurance, organisé chaque année par l'U. M. F., a été disputé hier sur le circuit extrêmement dur de la Malmaison et seules les machines de premier ordre avaient osé affronter les difficultés du parcours.

Dans la catégorie des bicyclettes à moteur, **l'Alcyonnette** renouvelle son succès de 1923 et prend les deux premières places.

Dans la catégorie des motos légères, la nouvelle **« Moto légère Alcyon 175 cmc »**, qui vient de se distinguer il y a quelques jours par ses victoires d'Argenteuil et de Château-Thierry, prend également les deux premières places, montrant ainsi qu'elle est aussi robuste que rapide.

Seul **Alcyon** a quatre machines au départ et quatre à l'arrivée sans pénalisation.

Ces succès ne sont pas étonnants de la part d'Alcyon, grand spécialiste des véhicules utilitaires, légers et économiques.

Catalogue « D » sur demande à **Alcyon**, à Courbevoie (Seine), ou aux agents de la marque.

LA CASQUETTE LA TORPEDO est la Coiffure des Gens Chics
EN VENTE : CHEZ TOUS LES CHAPELIERS ET GRANDS MAGASINS
GROS : FRANKEL. 45, Rue des Archives, PARIS

Apprenez sur place ou par correspondance la STÉNO-DACTYLO aux Etablts JAMET-BUFFEREAU
96, Rue de Rivoli, PARIS. - PROGRAMME GRATUIT

Pour votre Cuisine
N'oubliez pas que
1 Kg d'ASTRA vaut 1 Kg de Beurre
et coûte trois fois moins.
Exigez
L'ASTRA
Dépôt à Paris : 98, rue des Moines — Téléphone : Marcadet 18-55

SOURCE LITHINÉE RADIO-ACTIVE
MARTIGNY (VOSGES)
ARTHRITISME · GOUTTE · GRAVELLE

LES COURSES : Aujourd'hui à 14 h., à Longchamp

PRIX DES MARRONNIERS
A réclamer — 5.000 fr. — 2.100 m.

V. Jonesco.	Bon Placᵗ	65	N. part.
A. Manby...	V. Arm. II.	65	Williams
Aga Khan...	Braga........	54½	N. part.
G. Bleck.....	Sans Atout	53	Jennings
A. Fould....	Totor........	53	Ch.Childs
Aga Khan...	Omb.Chin..	51½	Garner.
Bne Catonne	Lilamani...	51½	N. part.
M. Porte....	Gladys.......	51½	A. Rabbe.
Kélékian....	Follichon.	51½	M. Eude.
Allen Loebl	Navarin....	50	M.Allem.

PRIX DE LUTÈCE
15.000 francs — 2.600 mètres

C. Ranucci.	Fil.de Sav.	64	Jennings.
Migu. Sanz	Corcorⁿ II.	60	N. part.
L. Agopian.	Le Fanfar.	58	R. Ferré.
J. Carrier...	Le Raison.	56	M. Allem
E. Lauzier.	Mingrél. II	54½	N. part.
Di Alvear...	Plumet.....	54	Englandᵉʳ
Champion..	Caprier.....	54	Lamoure.
M. Lazard..	Le Débard.	54	N. part.
Jean York..	Paillasse...	54	R. Vayer.
Desgorces.	Mon Petit..	54	L. Marin.
E. Morgon.	Réveillé....	54	N. part.
A. Pellerin.	Caracia.....	54	Esling.
E. Rothsch	Corymbe..	54	Mac Gee.
Gramedo....	Pie Grièc..	52½	Sharpe.

PRIX HOCQUART
Poule des Prod., 40.000 fr., 2.400 m.

Champion..	Francœur.	58	Winkfield
E. Garin.....	Touch Wᵈ	58	N. part.
W. Chanler	Mandar.....	58	M. Allem.
J.-D. Cohn.	Hélioray...	58	Lancaster
Champion..	Moul.Vert	58	Lamoure.
De Alvear..	Polyeucte.	58	Englandᵉʳ
St. Vlasto..	Vineuil.....	58	Jennings.
Vᵗᵉ Lande..	Neuvillars	58	R.Brethes
Tourd'Auv.	Beaugency	58	N. part.
Pr. Murat..	Matz.........	58	Sharpe.
J. Prieur....	Arc en C....	58	N. part.
H. Randon.	Béranger..	58	N. part.
E. Rothsch	Rabican....	58	J. Clay.
E. Rothsch.	Ivain.........	58	Mac Gee.
A. V.-Picᵈ..	Shahabbas	58	N. part.
Estourmel.	Armandar.	58	N. part.
Macomber.	Surya........	58	O'Neill.
Mantacheff	Révérence	56½	N. part.
Aga Khan...	Quettevill.	56½	Garner.
J. Schwob..	Gennia......	56½	N. part.
G. Propper	Salomé VI	56½	N. part.
A. Aumont.	Isola Bella	56½	N. part.

PRIX VANTEAUX
25.000 francs — 2.000 mètres

Champion..	Caridad....	58	Garner.
J. Hollier...	Indra........	58	A. Rabbe.
Mantacheff	Allumeuse	58	Winkfield
Oppenheim	White Ros.	58	N. part.
F. Perret...	J. Domna..	58	N. part.
M. Perrone	Moutain N.	58	Jennings.
G. Philidor	La Rafal.II	58	Williams.
M. Rothsch	Farizade...	58	Garner.
St-Phalle...	Ruse.........	58	O'Neill.
J. Stern......	Fanatic.....	58	Sharpe.
Valderas....	Viva la P..	58	Hobbs.
H. André....	La Dragne.	58	N. part.
A. Aumont.	Isola Bell.	58	Esling.
Cl. Halsey..	Clameur...	58	Allem.
L. Houel....	Laïs V......	58	Keogh.
E. Martinez	Rebia........	58	Sembiat.
E. Morgon.	Ame Folle.	58	Bartholw
E Rothsch.	Epona.......	58	J.Clay.
E. Rothsch.	Winnaret.	58	Mac Gee.

PRIX DE GUICHE
25.000 francs — 2.000 mètres

Aga Khan...	Pot au Feu	58	Garner.
A. Fould....	Coco VI....	58	Ch.Childs
D'Harcourt	Bellac.......	58	Jennings.
Heukelom.	Hélamys...	58	Sembiat.
Ed. Kann...	Amyklas...	58	N. part.
Vᵗᵉ Lande..	Neuvillars	58	N. part.
Macomber..	The Hottᵉᵗ	58	O'Neill.
Repogle.....	Optimist...	58	Keogh.
E. Rothsch.	Rabican....	58	Mac Gee.
A.V.-Picé...	Shahabbas	58	Bartholw

PRIX DE LA REINE MARGUERITE
Handicap — 10.000 francs — 1.700 m.

A. Eknayan	Hélium.....	59	Williams.
Lord Derby	Eurotas....	58½	N. part.
Hennessy...	Orang. Vᵗᵉ	56	Jennings.
Kélékian....	Bahama....	55	R. Ferré.
M. Schott...	El Paso....	54	Lamoure.
Ol. Smets...	Orizaba....	53½	N. part.
E. Rothsch.	Guemul....	53½	J. Clay.
S. W. Beer	Perfume...	53	N. part.
E. Lauzier.	Mingrél. II	53	Sembiat.
Madariaga.	Le Bellér..	53	N. part.
H. Rigaud..	Gasp.de B.	53	Kreel.
Cᵗᵉ Vigier..	Grᵈ Aigle..	53	Barthol.
Bourgois...	Rocantin..	52	J.B.Le Pr.
A. Boas......	Sereska....	51	Sharpe.
Ambatielos	Triomphal	50	Vatard.
De Rivaud..	Phalaris...	49	R. Haes.
Eschenauᵉʳ	Gel Boï.....	48	N. part.
Zafiropulo.	Hélespon..	48	Hamel.
H. Balsan...	Ramille....	43	Tourné.
J. Houyet...	Goodrun...	43	N. part.

NOS PRONOSTICS. — *Prix des Marronniers* : Gladys, Navarin. — *Prix de Lutèce* : Corymbe, Filibert de Savoie. — *Prix Hocquart* : Ivain, Mandar. — *Prix Vanteaux* : Ame Folle, Rebia. — *Prix de Guiche* : Optimist, Shahabbas. — *Prix de la Reine Marguerite* : Helespon, Rocantin.

HIER A SAINT-CLOUD. — Les résultats

Cette réunion de Pâques à la Fouilleuse a obtenu, le soleil aidant, un succès sans précédent. Le record de la recette a été battu à Saint-Cloud, avec plus de 250.000 francs aux entrées. C'est un chiffre qui met bien en évidence le privilège dont jouit Longchamp auprès du public, puisque la recette aux entrées de l'hippodrome du bois de Boulogne dépasse régulièrement 400.000 francs pour un dimanche ordinaire.

Il faut, d'ailleurs, avouer que la Société sportive avait fait largement les choses, et que ce beau succès résulte, en grande partie, du programme attrayant et bien doté (près de 200.000 francs d'allocations) qu'elle offrait aux concurrents éventuels. Ceux-ci sont venus nombreux et de bonne classe.

Les résultats furent en somme assez normaux. La victoire de Sang Froid dans le prix des Trianons était dans le domaine de la très grande possibilité, le poulain de M. Fribourg restant sur une bonne course perdue de peu contre Seclin. Pourquoi sa cote de treize contre un ? C'est assez inexplicable; mais le fait arrive souvent dans les épreuves réservées aux trois ans, à cette époque-ci de l'année où le mérite exact de chaque cheval n'est pas encore bien défini.

Le prix de Neptune est revenu à un poulain anglais, Pacific, dont on disait le plus grand bien avant la course, et qui a justifié cette opinion quasi unanime. Bien que mal parti, le pensionnaire de Carver, grâce à un démarrage foudroyant, était en tête au bout de cinquante mètres, et son avantage est allé s'accentuant jusqu'au poteau.

Le prix Le Roi Soleil a réuni un lot de bons performers. Le gagnant a été Almaviva, qui faisait sa rentrée, et que Donoghue a piloté avec son ordinaire maîtrise. M. Eknayan a eu là une excellente idée de s'attacher le crack-jockey britannique. Le fils de La Farina était tout indiqué pour gagner ce prix, qui porte le nom du plus grand cheval qui ait illustré l'écurie Ed. de Rothschild. Il était, au reste, très bien placé au poids, et l'a prouvé en gagnant avec la plus évidente facilité. Prince d'Orange II a bien figuré. Kefalin a couru honorablement, sans plus.

Le prix d'Apollon fut très disputé entre Thunder Cloud, Cœur Volant, Dandiprat et Midland, finissant dans cet ordre, et le handicap final revint à Alba III, qui avait remarquablement couru contre Massine au Tremblay.

Prix du Hameau, à vendre, 5.000 fr., 1.600 m. — 1. Old Pip, à M. R. Girche (F. Hervé); 2. Orizaba (G. Bartholomew); 3. Peregrinus (Le Provost). — Non placés : Tuberose (M. Bellier); Bold Boy (G. Vatard); Prince Errant (Donoghue); Forestienne (A. Rabbe); Soleil du Midi (Ch. Childs); La Lesse (L. Bosch); Braga (Garner); Sir John (Lancaster). — 11 partants. — Courte encolure, 1 long. 1/2, 1 long. 1/2.

Prix des Trianons, handicap, 15.000 fr., 2.000 fr. — 1. Sang Froid, à M. J. Fribourg (R. Brethès); 2. Dauphin III (G. Bartholomew); 3. Alleluia III (G. Vatard). — Non placés : Kitchen Boy (A. Woodland); Malherbe (J. Jennings); Bordj Cedria (Sharpe); Le Messager (F. Keogh); Sainte Hermine (Mac Gee); L'Aventure (Garner); Carême (F. Hervé); Lysis (Donoghue); Fatalist (M. Allemand); Marivaux (J.-H. Garnier); Elder (Le Provost); Anaspèze (A. Rabbe); Caracalla (G. Kreel); Fundy (R. Stokes); Eps (T. Brooks). — 18 partants. ... 1 long. 1/2, 1 long. 1/2, 2 longueurs.

Prix de Neptune, International, 20.000 fr., 1.300 m. — 1. Pacific, à M. Ogden Mills (A. Esling); 2. Gel Boï (Garner); 3. Zaïde (A. Rabbe). — Non placés : Perdicas (Sembiat); Tolmezzo (Rodhain); Queen's Guild (E. Haynes); Frivola (Gaudinet); Soldat de France (R. Ferré); Thamyris (M. Allemand); Amir Akmed (R. Brethès); Grand Duc (Donoghue); Micheline (G. Vaencolure.

Prix Le Roi Soleil, International, 50.000 fr., 2.400 m. —1. Almaviva, à M. A. Eknayan (Donoghue); 2. Rusa (Mac Gee); 3. Prince d'Orange II (O'Neill). — Non placés : Sao Paulo (Garner); Kefalin (Sembiat); Guercœur (G. Bartholomew); Mirebeau II (A. Atkinson); Rocking Chair (F. Hervé); Le Grêlon (M. Bellier); Bagnoire (J. Clay); Royal Mistress (Lancaster). — 11 partants. — 3 longueurs, 3/4 de longueur, 1 longueur.

Prix d'Apollon, 30.000 fr., 1.600 m. — 1. Thunder Cloud, à M. K. Macomber (O'Neill); 2. Cœur Volant (R. Brethès) ; 3. Dandiprat (Garner). — Non placés : Midland (Lespinas); Hadid (G. Kreel); Tapin (Donoghue); Esculape (J. Jennings); Usurpateur (G. Bartholomew); Latifah (J.-H. Garnier); La Fileuse (M. Bellier). — 10 partants. — 1/2 longueur, encolure, 3/4 de longueur.

Prix de l'Orangerie, handicap, 15.000 fr., 3.100 m. — 1. Alba III, au baron R. de Rothschild (Mac Gee); 2. Rapiat (D. Quirke); 3. Fer Rouge (Sembiat). — Non placés : Tika (A. Rabbe); D'Alembert (Garner); Quinze Mille (G. Bartholomew); Aigrelette (F. Harris); Jazz Band (Sharpe); Maraussan (J.-H. Garnier); Verdier (Esling); Chatelaine (M. Bellier); Hermon (A. Philipps); L'Hirondelle (G. Kreel); Zinder (M. Amosse); La Bougeotte (F. Winder). — 15 partants. — 3/4 de longueur, 1 long. 1/2. 1 longueur.

Old Pip........G	67 50	32 »	Almaviva.....G	48 50	31 [illegible]
— ....P	27 50	12 50	— .....P	21 »	11 [illegible]
Orizaba.......P	35 »	14 »	Rusa...........P	24 50	12 50
Peregrinus..P	58 50	24 »	Pr. d'Or. II.P	26 50	13 »
Sang Froid..G	139 »	60 50	Thunder Cl.G	32 50	14 50
— P	32 50	19 50	— P	15 50	7 »
Dauphin III.P	24 »	13 »	Cœur VolantP	21 »	[illegible]
Alleluia.......P	76 »	31 50	Dandiprat...P	19 »	[illegible]
Pacific.........G	23 »	12 50	Alba III......G	63 50	[illegible]
— ....P	16 50	9 »	— ......P	25 50	10 50
Gel Boï......P	31 50	17 50	Rapiat.........P	21 »	11 »
Zaïde..........P	36 »	31 »	Fer Rouge...P	34 50	14 50

Golden Hope, à M. J. Wittouck, a gagné hier Poule d'essai des poulains, à Bruxelles.

LE DIMANCHE SPORTIF

LES BAYONNAIS BATTENT LES PARISIENS EN RUGBY

Une attaque des avants de l'Olympique devant les buts bayonnais

Un match amical de rugby, entre l'Aviron Bayonnais et l'Olympique, s'est disputé, hier, au stade Bergeyre, en présence de trois mille personnes, et a été l'occasion d'une belle victoire des méridionaux, qui nous ont fait admirer leur classique jeu de *hand-ball*, spécialement en seconde mi-temps.

Dès le début de la partie, l'Olympique domine, et, sur une sortie de mêlée, Pomarède donne à suivre sur Aimé, et un bel essai par un débordement est marqué par l'ailier gauche Marcoux (3 points).

Le jeu est très ouvert de part et d'autre, Bayonne domine franchement dans ses attaques. Un essai de Paul Henry, notamment, fut marqué d'une manière très classique par l'ailier bayonnais.

La mi-temps fut sifflée sur le score de 3 à 3, les deux équipes ayant dominé à tour de rôle.

A la reprise, le jeu change complètement de physionomie, Bayonne effectue attaques sur attaques. Etchepare, après une belle course arrive à démarquer son ailier, ce qui amène un nouvel essai de Paul-Henry. Sur la fin, alors que toutes les lignes bayonnaises avaient participé à l'attaque, un troisième essai vient couronner cette belle offensive. C'est Liet qui le marque. Duplat fait le but et Bayonne est vainqueur par 11 points à 3.

C'est sur ce résultat que prend fin la partie.

LA PREMIERE JOURNEE DU TOURNOI DE FOOTBALL DE PAQUES

La première réunion du tournoi international de football, organisée à l'occasion des fêtes de Pâques, a été donnée hier au Stade de Paris, à Saint-Ouen, et a remporté un très grand succès.

Environ 10.000 personnes y ont assisté et ont applaudi l'excellent jeu fourni par les équipes en présence.

Le premier match joué hier mettait en présence le C. S. Brugeois et l'Olympique à Paris.

La partie fut très serrée. Les Belges se montrèrent légèrement supérieurs et réussirent à imposer leur jeu aux Parisiens. Ces derniers, même dans leurs meilleurs moments, manquèrent de précision.

La partie se termina par trois buts à Bruges contre un à l'Olympique. Le but parisien fut marqué par Darques, sur passe de Dufour.

Dans la seconde rencontre, le Red Star et le Karsbdder S. C., une excellente société tchécoslovaque, étaient aux prises.

Cottonet, gardien de but de l'Olympique, dégage

La partie, qui se termina par un match nul, fut très séduisante, car les Tchèques possèdent au plus haut point la science du football et en pratiquent les finesses : combinaisons entre avants, shoots courts et précis, entente parfaite devant les buts. Peut-être manquèrent-ils un peu de vitesse.

Quant au Red Star, dans l'équipe duquel manquaient quelques-uns des « titulaires », ses meilleures combinaisons manquèrent parfois de précision.

La première mi-temps fut nettement à l'avantage des Tchèques qui marquèrent un joli but, shooté de très près.

Dans la seconde mi-temps, le handicap d'un long voyage se fit sentir chez les Tchèques, qui accusèrent de la fatigue et ne firent guère que de la défensive. Une seule fois cette défensive put être percée par Hubert qui, sur une passe adroite, rentra le ballon dans les buts, égalisant.

La partie se termina sur ce résultat : un but à chaque camp.

Les quatre équipes, qui ont joué hier au stade de Paris, se retrouveront aujourd'hui sur le ground du stade Bergeyre et se mesureront dans cet ordre : Bruges contre Red Star ; Karlsbader S. C. contre Olympique.

Le match de rugby armée française - armée britannique

Cet après-midi se jouera, au stade olympique de Colombes, le match de rugby armée française-armée britannique.

Cette rencontre a lieu pour la quatrième fois. En 1920, par 15 à 6, les Français furent vainqueurs ; en 1922, les « tommies » gagnèrent par 13 à 6, mais durent s'incliner, l'an dernier, par 15 à 6.

Les équipes ont été ainsi formées :

Armée anglaise. — Arrière : Cap. C.A. Baker (S.W. Borderers) ; trois-quarts : lieut. R.K. Millar (R.E.), lieut. A.R Aslett (King's Own Royal Regt), lieut. L.G. Thomas (R.E.), lieut. G.J. Bryan (R.E.) ; demis : lieut. J.R.B. Worton (Middlesex Regt), lieut. T.B.L. Tennant (R.G.A.) ; avants : lieut. T.G. Rennie (Black Watch), lieut. J.A. Ross (Highland L. I.), lieut. G.D. Young (cap.) (Welsh Guards), lieut. W.H.H. Aitken (R.E.), lieut. G.A.P. Sanders (R.F.A.), cap. B.M. Dunn (Welch Regt.), lieut. C.K.T. Faithfull (1st Duke of Wellington's), lieut. W.-F. Browne (1st Duke of Wellington's).

Armée française. — Arrière : Dubic (P.U.C.) ; trois-quarts : Nougal (Stade Toulousain), J. Borde (Stade Toulousain), Lorri Stadoceste Tarbais), Besson (C.A.S.G.) ; demis : (m) David (F.C. Grenoble), (o) Pascot (U.S. Perpignanaise) ; avants : 3e ligne : Chapuis (Stade Français), Géreintes (C.A.S.G.), Piquiral (R.C.F.) ; 2e ligne : Frayssinet (S.C. Albigeois), Moreau (Stade Français) ; 1re ligne : Béguet (R.C.F.) cap., Artigue (P.U.C.), Arsou (R.C. Narbonnais).

Remplaçants. — Trois-quarts : Puig (R.C. Toulonnais), Cluchague (Biarritz O.) ; demis : Seurin (A.S. Béziers), Sourgens (C.A. Béglais) ; avants : Salles (A. Bayonnais), Camel (Stade Toulousain), Sabatié.

RUGBY. — **Les matches amicaux :**

A *Mazamet* : Stade Toulonssain bat Gallia Club Toulouse par 40 à zéro.

A *Valence* : Valence Sportif bat U. S. Libourne par 12 à 6.

A *Pau* : Section Paloise bat U. S. Dacquoise par 33 à zéro.

A *Toulon* : R. C. Toulon bat S. C. Albi, par 28 à zéro.

A *Montpellier* : Avignon bat Montpellier par 42 à 11.

A *Elbeuf* : Old Halliegburiam de Londres battent Touristes Elbeuviens par 16 à 11.

Au *Creusot* : C. O. Creusolin bat Stade Olympique Périgueux par 25 à 8.

A *Grenoble* : F. C. Grenoble bat Stade Français par 46 à 23.

A *Vichy* : Stade Français (réserve) bat U. S. Vichy par 14 à zéro.

A *Saint-Dié* : Stade Déodatien bat C. A. S. G. (Hirondelles) par 5 à 2.

A *Nancy* : S. U. Lorrain bat Stade Français (rés.) par 12 à 5.

FOOTBALL. — **Matches amicaux.** — *A Saint-Malo*, Stade Rennais bat Sélection de Jersey par 6 buts à 2.

Stade Français bat l'U. S. Servannaise par 4 à 0.

A Granville, Stade Granvillais bat Association Sportive Française par 4 buts à 3.

A Fécamp, U.S. Fécamp bat Rossendaam de Hollande par 2 buts à 1.

A Rouen, F.C. Rouen bat Quick de Nimègue (Hollande) par 5 buts à 3.

A Nancy, Concordia de Bâle bat F.C. Nancy par 5 buts à 0.

Match international à Rome : Italie bat Angleterre par 3 buts à 0.

A Dieppe : Football Club Dieppois (réserve) bat Jeunesse Athlétique de Montrouge (1) par 3 à 1.

Football Club Dieppois (1) bat Football Etoile Club de Levallois (1) par 3 buts à 1.

A Dax : F. E. C. Levallois bat U. S. Dacquoise par 3 buts à 1.

A Bordeaux : Racing Club de France bat A. S. Bordelais par 2 buts à 1.

AU PARC DES PRINCES LINART BAT GRASSIN

La réouverture du vélodrome du Parc des Princes s'est effectuée, hier, devant une assistance des plus nombreuses. Cette première réunion, favorisée par un temps superbe, a obtenu un plein succès. Il faut dire que le programme, des mieux composés, comprenait, notamment, une course d'une heure derrière moteurs, à laquelle ont pris part sept champions de la spécialité.

Grassin, qui avait réussi à conserver la tête et à battre le record de la demi-heure, parcourant 38 kil. 025, fut obligé de s'incliner, deux kilomètres plus loin, devant la *furia* de Linart qui, dès ce moment-là, battit le record des 40, 50, 60, 70 kilomètres et celui de l'heure.

Prix d'ouverture 700 *mètres*. — Finale : 1. Humblot ; 2. Siméoni, 1 longueur ; 3. Germain, 2 longueurs, 200 m. 12' 3/5.

Course d'une heure derrière motos. — 1. Linart, 76 kil. 410 (record) ; 2. Grassin (crevé) à 2.600 m. ; 3. Serès, à 5.250 m. ; 4. Catudal, à 5.500 m. ; 5. Parisot (crevé) à 8.000 m. ; 6. Ganay, à 8.200 m. Chapman a abandonné après le 50e kilomètre.

LEJOUR ET DEBAETS SONT VAINQUEURS A BUFFALO

Routiers et « pistards » étaient aux prises hier au vélodrome Buffalo ; ils se livrèrent d'intéressantes luttes qui plurent au public.

Amateurs (1.000 mètres). — 1. Desvages; 2. Legier; 3. Chaussat.

Prix Girardin, scratch professionnel (1.000 mètres). — 1. Bellin; 2. Jean-Pierre, à une longueur ; 3. Jacquard, à une roue ; 4. Gey. 200 m. en 13" 1/5.

Prix Henry Elkes, demi-fond derrière grosses motos. — Première manche (20 kilomètres) : 1. Le jour, en 16' 27" ; 2. Lavalade, à 2 tours ; 3. Juby, à 2 tours ; 4. Colombatto, à 3 tours ; 5. Wynsdau, à 8 tours. — Deuxième manche (50 kilomètres) : 1. Lavalade, en 40' 12" 3/5 ; 2. Lejour, à un tour ; 3. Wynsdau, à 3 tours ; 4. Colombatto, à 8 tours ; 5. Juby, à 9 tours. — Classement général : 1. Lejour, 3 points, 60 kilom. 100 ; 2. Lavalade, 3 points, 68 kilom. 700 ; 3. Colombatto, 7 points ; 4. Wynsdau, 8 points et Juby, 9 points.

Individuelle (60 kilom.). Classement par addition de points tous les 5 kilom. : 1. Debeats, 56 points ; 2. Brunier, 52 pts ; 3. Lacquehay, 45 pts ; 4. Van Kempen, 9 pts ; 5. Buysse, 6 pts ; 6. Frédérick, 5 pts ; 7. Mouton et Godivier, *ex æquo*, 4 pts ; 9. Pélissier et Marcillac, 3 pts ; 11. Egg, Ellegard et Dutreille, 2 pts.

Une échappée, dès le départ, ayant permis à Brunier, Lacquehay et Debaets de prendre un tour, la course fut émaillée d'incessants démarrages qui rendirent celle-ci des plus intéressante.

GERBAUD GAGNE LA COURSE PARIS-BOURGANEUF

La course cycliste Paris-Bourganeuf (357 kil.) s'est disputée hier.

Quarante et un concurrents ont pris le départ. Le classement à l'arrivée a été le suivant : 1. Gerbaud en 13 h. 13 ; 2. Pelletier ; 3. Colleu ; 4. Reboul ; 5. Godard ; Juseret ; 6. Vandenberghe ; 7. Hillarion.

H. Suter gagne la troisième étape de la course Bordeaux-Marseille

La troisième et dernière étape de la course cycliste Bordeaux-Marseille s'est disputée hier, sur Nîmes-Marseille (226 kil.) Voici quel en a été le résultat :

1. Henri Suter, en 7 h. 39' 45"; 2. Jacquinot, en 7 h. 46'; 3. Curtel, en 7 h. 59' 50"; 4. Tequi, en 7 h. 59' 50" 1/5 ; 5. Crampard ; 6. Maurel ; 7. Ducerisier; 8. Alavoine; 9. Bellenger; 10. Dorfeuille; 11. Max Suter ; 12. Descourbes ; 13. Chouvrières ; 14. Brizon ; 15. Gory.

Pour le classement général, Max Suter prend la première place et Henri Suter la seconde.

AU VELODROME DE VINCENNES

La réunion organisée par le Château-d'Eau Sportif au profit de la société « Aide et Protection aux mutilés », avait attiré au Vélodrome municipal du bois de Vincennes une foule nombreuse.

Vitesse. — 1. Guillemin, 2. Hournon, 3. Quiquerie

Course des ancêtres (5 kilom. derrière tandems), — 1. Charrier, 2. Pommier, 3. Doury.

Course de tandems (5 kilom.). — 1. Rocher-Choury, 2. Crochard frères, 3. Giot-Vaillant.

Américaine (40 kilom.). — 1. Guillemin-Devers, 2. Vallée-Dumont, 3. Galvaing-Herzog.

Individuelle (30 kilom.). — 1. Tafauel, 2. H. Catry, 3. Tarou.

LE CONCOURS D'ENDURANCE DE L'UNION MOTOCYCLISTE

L'Union motocycliste de France, filiale de l'Automobile-Club de France, organise chaque année un « concours d'endurance » dans lequel le classement fait entrer en ligne de compte la distance — variable, suivant les catégories, et s'étendant de 121 kilomètres à 346 kilomètres et la régularité, constatée par les temps pris sur chaque tour d'un circuit qui est, cette année, de 5 kil. 500, et l'interdiction absolue de tout arrêt de moteur.

C'est dans les bois de Saint-Cucufa, la Malmaison, qu'était tracé ce circuit. L'épreuve s'étend sur deux journées : hier, se mirent en ligne les vélomoteurs et motocyclettes; demain, ce sera le tour des sidecars et des cyclecars.

Trente-cinq concurrents étaient engagés pour la première journée. Aucun incident notable ne se produisit. On eut à enregistrer les abandons de Pinney, pour crevaisons multiples; de Decombart, pour rupture de chaîne ; de Barabat, pour crevaisons ; de Lézin, pour une chute qui lui causa des blessures au visage et aux mains ; de Raoul, pour crevaisons ; de Vaillet, de Desterney et de Pelletier. Voici quels furent les classements dans les diverses catégories :

Vélomoteurs, 100 *cc.* 148 *kil.* 500. — 1. *ex æquo*, Clech (Alcyonnette) ; Meunier (Alcyonnette) ; Chéret, Dulieu, Douet, Brunet, Camuzet, Héros.

Motos 175 *cmc.*, 247 *kil.* 500. — 1. *ex æquo* : Jolly (Alcyonnette) ; Baudelaire, Barthélemy ; 5. Liaudot, trois points de pénalisation ; 6. Sallot, huit points de pénalisation.

Motos 350 *cmc*, 297 *kil.* — 1. *Ex æquo*, Cox (B. S. A.) ; Contant, Huskens ; 4. Dumoulin, 25 points de pénalisation ; 5. Reinartz, 46 points de pénalisation.

500 *cmc*, 346 *kil.* 500. — 1. Bernard (Gnôme-et-Rhône), bougies Vénus ; 2. Naas, 10 points de pénalisation.

CYCLISME. — *Paris-Saint-Quentin* (140 kil.). — 1. Blanc-Garin, en 4 h. 59; 2. Denis, à une longueur; 3. Vugé, à une longueur ; 4. Ancelin, à une demi longueur ; 5. Hhiste ; 6. Bianqui, en 5 h. 3 ; 7. Delmare, en 5 h. 4, etc.

Paris-Amiens (133 kil.). — 1. Lescault, en 4 h. 44 min.; 2. Clouion, à deux longueurs ; 3. Mulon.

Villiers-Meaux et retour (72 kil.). — 1. Rosset (V.C.L.), en 2 h. 12 m. 30 sec.; 2. Robin, à trois longueurs ; 3. Biot, 4. Cousin, 5. Cinarat, 6. Gérac.

Prix Miquel (circuit de Brières, arrivée au Vélodrome Buffalo, 72 kil.). — 1. Aubert (U.V. du 14e), en 2 h. 20' ; 2. Levin, à 700 mètres ; 3. Barbier, 4. Jouliet, 5. Picard, 6. Piat, 7. Fomparon.

Une réunion athlétique de préparation olympique a été donnée hier à Colombes

La première réunion de préparation olympique, organisée par la Fédération française au stade de Colombes, a obtenu un excellent succès.

Trois mille personnes environ assistèrent, l'après-midi, aux intéressantes compétitions.

Parmi les champions qui participèrent au meeting, les meilleurs furent : Wiriath, de l'Olympique, champion et recordman du 1.500, qui fit sur 600 mètres une grande impression de vitesse ; Mascaux, de Lille, très brillant au 3.000 mètres ; André Mourlon, Jamois, Féry, sprinters de grande classe ; Bernard et Géo André sur les haies ; Bontemps en steeple ; Raoul Paoli au poids et au disque ; Picard au javelot.

Un seul record de France fut battu, celui du lancement du marteau par le stadiste Saintpe.

Le jeune Boitard, du C. A. S. G., fut la révélation de la journée en gagnant le 1.000 mètres.

Les réputés Duquesne et Guillemot semblèrent en déclin.

Voici les résultats :

Epreuves réservées aux coureurs sélectionnés. — 83 *m. haies* : 1. Bernard (C.A.S.G.), 11" 4/5 ; 2. Géo André (Racing) ; 3. Drouin (Belfort) ; 4. Audinot (C.A.S.G.).

600 *mètres* : 1. Wiriath (Olympique), 1' 23" 4/5 ; 2. Grosclaude (Union Sportive Colombier Fontaine)); 3. Bauduin (Métro) ; 4. Loncle (Union Sportive Saint-Servannaise) ; 5. Baranca (Avignon).

Saut en longueur : 1. Wilhem (U.A.I.), 7 m. 02 ; 2. Couillaud (Stade Français), 6 m. 80 ; 3. Guezille (C.A.S.G.), 6 m. 74.

60 *mètres* : André Mourlon (U.A.I.), 7" 1/5 ; 2. Guerembourg (C.A.S.G.) ; 3. René Mourlon (U.A.I) ; 4. Conangle (Olympique) ; 5. Rousseau (Stade Français).

Lancement du marteau. — 1. Saintpe (Stade Français), 35"28", record de France battu ; 2. Paoli (Olympique).

3.000 *mètres plat* : 1. Mascaux (Lille), 9'21" 1/5 ; 2. Barbaud (Racing) ; 3. Marchal (Olympique) ; 4. Gouln (Métro) ; 5. Dolquès (Métro) ; 6. Manhès (C.A.S.G.). Duquesne d'Arras, a abandonné.

1.000 *mètres* : 1. Boitard (C.A.S.G.), 2'36" 3/5 ; 2. Phillips (Racing) ; 3. Sourdin (Stade). Guillemot termine sixième ; Duquesne a abandonné.

Lancement du disque. — 1. Paoli (Olympique) ; 37 m. ; 2. Ecuyer (Oyonnax), 35 m. 98 ; 3. Broudic (Olympique), 34 m. 97.

En haut : le stadiste Saintpé, qui a battu le record de France du lancement du marteau. En bas, de gauche à droite, trois vainqueurs : Wiriath (600 m.), A. Mourlon (60 m.), et Mascaux (3.000 m.)

2.000 *mètres steeple.* — 1. Bontemps (C.A.S.G.), 6' 12" 3/5 ; 2. Isola (C.A.S.G.) ; 2. Leclerc (Olympique).

300 *mètres haies.* — 1. Géo André, 41" 1/5 ; 2. Viel (Stade) ; 3. Dandelot (Stade).

Poids. — 1. Paoli (Olympique), 12 m. 65 ; 2. Courtejaire (Racing Club de France), 11 m. 95 ; 3. Broudic (Olympique), 11 m. 56.

Lancement du javelot. — 1. Picard (Racing), 47 m. 17 ; 2. Courtejaire, 46 m. 76 ; 3. Fina, de Toulon, 45 m. 35.

Saut en hauteur. — 1. Louvrier (Alençon), 1 m. 75; 2. Sabatier (Lyon), 1 m. 75 ; 3. Zwalen (S.F.), 1 m. 70.

300 *mètres* : 1. Jamois (S.F.), 36" 3/5 ; 2. Féry (R.C.F.).

Saut à la perche : 1. Vauthier (Elbeuf) et Duthil (C.A.S.G.), 3 m. 60 ; 3. Dufouret (individuel), 3 m. 40.

5000 *mètres marche* : 1. Clermont (Marcheurs français), 25' 6" 1/5 ; 2. Tilleul (M. F.) ; 3. Jaeggé (C.A. S.G.).

320 *mètres relais* (4x80) : 1. A. S. Strasbourg, 36" ; 2. Stade français ; 3. C.A.S.G.

1.000 *mètres relais* (4x250) : 1. Racing Club, 2' 3" 2/5 ; 2. C.A.S.G.

Epreuves réservées aux coureurs non sélectionnés. 3.000 mètres : 1. Herbault (Strasbourg), 9' 13" 4/5; 2. Dussautois (C.A.S.G.) ; 3. Sornais (Union Sportive Châteaurenault). — 1.000 mètres : 1. Cholin (S. U. Lorrain), 2'37" 3/5 ; 2. Chatelain (P.U.C.) ; 3. Keller (C.A.S.G.). — 60 mètres : 1. Bompuis (de Lyon), 7" 1/5 ; 2. Luciani (Marseille) ; 3. Fournier (P.U.C.). — 200 mètres haies : 1. Jarrety (C.A.S.G.), 45" 4/5 ; 2. Chavalier (C.A.S.G.) ; 3. M. Bernard (C.A.S.G.). — 300 m. : 1. Fromal (U.A.I.), 37" ; 2. Becker (Stade Français) ; 3. Dudard (Paris Université Club).

ALAIN GERBAULT, TENNISMAN, REMPORTE UNE BRILLANTE VICTOIRE

Alain Gerbault, le glorieux héros de la traversée de l'Atlantique, était jadis un joueur de tennis réputé. Depuis son exploit retentissant, il avait reparu sur les courts parisiens, mais, à court d'entraînement, il n'obtint que des demi-succès.

Dans le tournoi de Pâques, qui vient de se disputer au Tennis Club de Paris, et qui s'est terminé hier, Alain Gerbault, mieux préparé, s'est retrouvé et, dans la finale du simple, il a brillamment triomphé de Guillemaut.

Simple dames : Mme Golding bat Mme Vaussard.

Simple messieurs : Alain Gerbault bat Guillemaut 6-4, 6-4, 0-6, 6-3.

Double messieurs : Feret-Thurneyssen battent Augustin-Restrepo 9-7, 6-4, 9-7.

Double mixte : Feret-Mlle Devé battent Mlle Huchez-Quiry 6-3, 7-5.

Vermandel gagne la première étape du Tour de Belgique

Anvers, 20 avril (*dép. Petit Parisien.*)

Soixante-cinq concurrents ont pris ce matin, de Bruxelles, le départ de la première étape du Tour de Belgique.

Les arrivées ont été jugées à Anvers, après 269 kilomètres de course.

Voici le classement :

1. Vermandel, à 3 h. 50' 15" ; 2. Sellier, à 1/4 de roue ; 3. Dervaele, à 1/2 roue ; 4. Van Neck, à 1 roue ; 5. Despontin, à 1/4 de longueur; 6. *ex æquo*, Debaets, Benoît, Ville, etc...

Demain, seconde étape, Anvers-Liège (221 k.).

AUJOURD'HUI

« Lundi de Pâques »

Portez ou téléphonez vos PETITES ANNONCES CLASSEES à la permanence spéciale, 18, rue d'Enghien (Bergère 57-36 ou 41-77), elles paraîtront dès demain Mardi dans le « Petit Parisien »

La Cuisine et la Table

Horace Raisson, gastrologue du temps de Louis-Philippe, n'est guère tendre pour le pauvre agneau de Pâques qu'il appelle un personnage assez fade, une espèce de transition du maigre au gras, ayant usurpé plutôt que conquis une place très distinguée parmi les rôtis. La blancheur *rosée de son teint*, sa douceur, *son innocence et sa tendreté timide* ont beau plaider pour lui ; ils n'arrivent pas à trouver grâce devant le grave et savant gourmet auquel nous devons une célèbre *carte gastronomique de la France*.

Dans l'*Almanach des gourmands*, l'agnelet n'est pas estimé beaucoup plus... cependant on reconnait qu'un quartier d'agneau à la broche est un mets assez aimable, surtout si, ayant manié environ une livre (!) d'excellent beurre avec persil, ciboule et autres fines herbes hachées, on l'introduit sous l'épaule brûlante de la bête avant de la dépecer : il en résulte une sauce, donnant à cette viande le relevé et la graisse qui, naturellement, lui manquent.

L'*agneau*, avant la Révolution, n'avait pas autant de dénigreurs : on y respectait le vieux symbole religieux que les rigueurs du carême rendaient d'autant plus sympathique aux fêtes pascales. Les cordons-bleus confectionnaient avec les têtes désossées et farcies un potage qui, avec le pâté d'agneau, faisait la joie des tables familiales. Aux couvents et séminaires on préparait une sorte de ragoût avec les langues, les pieds et les oreilles dont on raffolait dans les réfectoires.

Après l'offrande du pain bénit on portait au roi (ou au seigneur du pays) — une fois la grande messe terminée — des pyramides d'œufs peints ou dorés, puis on se mettait à table où l'agneau, sous toutes ses formes, mais avant tout rôti en entier, figurait à la place d'honneur.

Longtemps même, en France, on frappa une monnaie à l'image de l'agneau pascal. Ces pièces, mises en circulation sous saint Louis, s'appelaient des *agnels* ou moutons d'or.

Pour bien engraisser les agneaux, on leur donne plusieurs nourrices à la fois ; ils doivent avoir tété au moins cinq mois pour être à point ; l'agneau tué trop jeune a les chairs indigestes. La vraie saison de l'agneau va de Noël à Pâques.

Les foies ou fressures, la poitrine, les côtelettes, le gigot, les cervelles, la langue, les rognons, la tête, les abatis, les ris, l'épaule, les tendons, les oreilles, les pieds, les filets... tout est excellent chez l'agneau quoi qu'en aient dit quelques gourmets d'il y a cent ans.

En Proche-Orient, le grand plat national se nomme pilaf d'agneau ou de mouton. On l'accommode dans une espèce d'ustensile combiné comme une grande cafetière. Il faut commencer par faire un bouillon de mouton (ou d'agneau) très aromatisé ; on condimente du riz, avec du poivre rouge et du sel gris ; on l'humecte avec une solution de safran et on le verse dans le filtre de l'appareil spécial, avant de l'arroser avec du bouillon gras ; on l'emboite alors dans le pot de terre de telle façon qu'il touche le liquide du bas. On ferme le haut avec son couvercle et on laisse cuire pendant trente minutes, à la vapeur. Le riz est servi dans un plat à part. Voilà comment se nourrissent les fidèles et même infidèles sujets du shah et ceux de la jeune république turque.

Aux Indes, le safran se remplace par le cary ; en Grèce, par des piments et des raisins de Smyrne ; en Occident, les chefs préfèrent y mettre de la tomate qui correspond plus directement à notre goût. En Egypte, on parfume le pilaf (ou pilau, ou pilaw, ou pilav, ou pilaff, etc...) avec des feuilles de sauge.

Revenons à l'agneau et à une recette simple, aimable, délicate afin que tous puissent en manger selon la loi archaïque. Demandez, par exemple, à votre boucher, des morceaux de poitrine et d'épaule dont il faut enlever les gros os ; faites-les roussir à feu très vif et ajoutez, en tournant, une cuillerée de farine qui doit prendre couleur aussi ; mouillez avec du bouillon maigre d'herbes, ajoutez une prise de poivre, du sel, un brin de thym, un fragment d'ail, une feuille de laurier, un oignon clouté, du persil, quelques jeunes carottes et, plus tard encore, quelques navets. Il faut qu'il reste peu de sauce après l'indispensable dégraissage ; on dresse dans un plat creux, on saupoudre de cerfeuil frais et on donne à boire, avec ce mets de la nouvelle saison, un peu d'anjou blanc dont le goût n'est pas trop sucré. — *Vanderpyl.*

FAITS DIVERS

PARIS

Victime d'un habile pickpocket

L'affluence qui règne actuellement dans les gares est propice aux voleurs à la tire : hier, à la gare de Lyon, une Anglaise, Mme Elisabeth Prigth, descendue dans un hôtel de la rue Scribe, s'est fait voler dans son sac à main 14.000 francs de bijoux.

Les accidents de la rue

Boulevard Voltaire, un cycliste, M. Yeghiayan Nichan, vingt-trois ans, en voulant éviter un autobus, est tombé sous les roues d'un taxi ; fracture du crâne. A Saint-Louis.

— En sortant d'une cour, rue Saint-Maur, un motocycliste, M. Marcel Lefranc, vingt-trois ans, heurte une voiturette qui passait. Fracture du crâne. A Saint-Louis.

— A l'angle des rues Manin et de Crimée, le sidecar de M. Jean Ygier, rue du Plateau, entre en collision avec l'auto de M. Thierri, rue de Ménilmontant; Mme Palmyre Lemaire, soixante-treize ans, rue de Ménilmontant, qui occupait l'auto, a été projetée sur la chaussée. On redoute une fracture du crâne. A Saint-Louis.

— En voulant monter, rue Franklin, dans un tramway en marche, M. Louis Paris a fait une chute grave ; le blessé a été, sur sa demande, reconduit à son domicile, 22, rue de Lubeck.

— Une automobile, conduite par son propriétaire, M. Gabriel Pommery, 83, rue du Château-des-Rentiers, est entrée en collision, hier matin, avenue Kléber, avec une voiture de laitier, dont le cocher, M. Louis Jentêt, projeté sur la chaussée, a été grièvement blessé à la tête. A Beaujon.

— M. Laurent Joly, dix-huit ans, 72, rue Claude-Decaen, passant à bicyclette boulevard Malesherbes, a été renversé par l'auto de M. Adolphe Riès.

En secouant un tapis

Mme Madeleine Jacquet, trente-deux ans, rue de la Villette, secouait, hier matin, un tapis lorsque la barre d'appui de la fenêtre céda brusquement, et la jeune femme tomba du premier étage sur le sol. Relevée avec une fracture du crâne, Mme Jacquet a été admise d'urgence à l'hôpital Saint-Louis.

Huitième arrondissement. — Commencement d'incendie, la nuit dernière, chez Mme Blancher, 56, rue de Rome ; en coopérant aux secours, le gardien de la paix Léonard, du vingtième arrondissement, a été brûlé légèrement aux mains.

Seizième arrondissement. — La chambre de Mlle Elise Vitrac, domestique, 14, rue Lafontaine, a reçu hier la visite d'un cambrioleur : 3.000 fr., des valeurs diverses et des vêtements ont été dérobés.

SEINE

Broyé par un train

A la gare de triage de Pantin-Bobigny, un homme d'équipe, M. Achille Détré, vingt-deux ans, 25, rue Berthier, à Pantin, glissa sous une rame de wagons en marche. Le malheureux eut les deux pieds et la jambe droite broyés.

Transporté à l'hôpital Lariboisière, il a succombé peu après.

Une femme brûlée vive

Les habitants de l'immeuble portant le no 81 de l'avenue de la République, à Aubervilliers, étaient mis en émoi hier après-midi, vers quatorze heures, par des cris de douleur provenant d'un appartement du rez-de-chaussée. Peu après, une femme, les vêtements en feu, sortait dans la cour et se roulait sur le sol, en proie à d'atroces souffrances.

Les voisins s'empressèrent aussitôt et, avec l'aide de couvertures, réussirent à étouffer les flammes. Mais la victime, Mme Marie Seulier, quarante-neuf ans, ménagère, atrocement brûlée, avait perdu connaissance. Elle fut transportée à l'hôpital Saint-Louis, où son état fut jugé désespéré.

L'enquête a démontré que Mme Seulier, occupée à nettoyer ses meubles, avait approché un pot d'encaustique d'un fourneau à gaz allumé. L'encaustique s'enflamma et communiqua le feu aux vêtements de la malheureuse femme.

Les accidents de la rue

Mlle Louise Bourrié, dix-huit ans, 108, rue Thiers, à Boulogne, a été renversée avant-hier soir, à proximité de son domicile, par un tramway de la ligne de Versailles.

Transportée à l'hôpital de Vaugirard, elle y a subi l'amputation de la jambe gauche.

— Dans le bois de Boulogne, hier, vers seize heures, au carrefour de la Cascade, Mlle Marguerite Maillet, seize ans, 58, rue Pasteur, à Suresnes, a été renversée par une auto conduite par M. Alfred Vinatier, 5, rue Louis-Blanc, à Levallois-Perret. La jeune fille, qui a reçu des contusions multiples, fut transportée à l'hôpital de Vaugirard.

Collision entre un cycliste et une auto

Un groupe de cyclistes passait, avant-hier soir, avenue de Gravelle, à Charenton, lorsque à l'angle de la rue de Saint-Mandé, l'un d'eux, Marcel Vorger, quinze ans, 56, rue Saint-Louis-en-l'Ile, se jeta dans une automobile appartenant à M. Grandet, rue Dancourt, à Paris. Le jeune homme, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de la Pitié.

Asnières. — Quai Aulagnier, devant l'usine du Triphasé, hier vers 19 h. 30, M. Maxime Renault, 25, rue Martre, à Clichy, a repêché le cadavre d'un vieillard dans les vêtements duquel on a trouvé des papiers au nom de Henri Bavière, soixante et onze ans, 50, rue Berzélius, à Paris.

COURRIER DES THÉATRES

Opéra, 8 h., Samson et Dalila, Siang-Sin.
Comédie-Française, 1 h. 30, Ruy Blas ; 8 h. 30, la Victoire sur les ténèbres, le Monde où l'on s'ennuie.
Opéra-Comique, 1 h. 30, Madame Butterfly, le Festin de l'araignée ; 8 h., Cavalleria Rusticana, Werther.
Odéon, 2 h., Jésus de Nazareth ; 8 h. 30, Notre-Dame de Paris.
Gaîté-Lyrique, 2 h. 30, le Cœur et la main ; 8 h. 30, les Mousquetaires au couvent.
Trianon-Lyrique, 2 h. 30, les Saltimbanques ; 8 h. 30, la Poupée.
Th. de Paris, 2 h. 30, 8 h. 30, la Danse de minuit.
Sarah-Bernhardt, 2 h. 30 et 8 h. 45, la Malibran.
Châtelet, 2 h. 30 et 8 h. 30, Bouboule (Carjol).
Variétés, 2 45, 8 30, Bois sacré (Granier, Huguenet).
Porte-Saint-Martin, 2 h. 30 et 8 h. 30, le Bossu.
Ambigu, 2 h. 45, Féerie amoureuse; 8 h. 45, Claudie.
Gymnase, 2 h. 30, 8 h. 30, l'Ane de Buridan.
Th. Cora-Laparcerie, 2 h. 30, 8 h. 30, Lysistrata.
Renaissance, 2 h. 45, 8 h. 45, l'Insoumise.
Palais-Royal, 2 h. 30, 8 h. 30, Embrassez-moi.
Femina, 2 h. 45, 8 h. 45, le Printemps des autres.
Marigny, 8 45, le Bonheur se la main (Max Dearly).
Vaudeville, 2 30 et 8 45, Après l'amour (L. Guitry).
Th. des Champs-Elys., 9 h., Ballets romant. russes.
Th. de l'Athénée, 2 h. 45 et 8 h. 45, Romance.
Th. Edouard-VII, 9 h., le Veilleur de nuit.
Th. de l'Etoile, 9 h., le Mariage de Fredaine.
Com. Ch.-Elysées, 2 45, Six personnages; 8 45, R.U.R.
Th. Antoine, 2 h. 30 et 9 h., la Femme et le Pantin.
Bouff.-Paris., 2 45, 8 30, En chemyse (Dranem, Cocéa).
Théâtre Michel, 3 h. et 9 h., Bob et moi.
Studio Champs-Elysées, 3 h., 9 h., Suite de parades.
Grand-Guignol, 2 h. 45, 8 h. 45, le Cercueil de chair.
Nouveautés, 2 30, 8 45, On a trouvé une femme nue.
Daunou, 2 h. 30 et 8 h. 30, Madame.
Capucines, 3 h. et 9 h., Miche et son père.
Potinière (Centr. 86-21), 3 h. et 9 h., le Coq d'or.
Com. Caumartin, 2 h. 45, 8 h. 45, la Fleur d'oranger.
Th. des Mathurins, 2 45, 8 45, le Chemin des écoliers.
Théâtre des Arts, 2 h. 45 et 8 h. 45, l'Echéance.
Vx-Colomb., 2 30, Paquebot Tenacity; 8 30, Il faut que...
Œuvre, 8 h. 45, les Revenants.
Déjazet, 2 h. 30, 8 h. 45, Tire-au-flanc.
Folies-Dramatiques, relâche.
Eldorado, 2 h. 30, 8 h. 30, Bibi-la-Purée (Biscot).
Scala, 2 h. 30, 8 h. 45, la Femme à barbe.
Cluny, 2 h. 45, 8 h. 45, la Reine de la rue de la Paix.
Th. Fontaine (r. Fontaine), 2 30, 8 45, Morphinomanes
Moulin-Bleu (42, r. Douai), 3 et 9 h., l'Orgie païenne.
Comœdia, 3 h. et 9 h., le Coq du régiment.
Ternes, 2 h. 45 et 8 h. 45, Rip.
Montrouge, 2 h. 45 et 8 h. 45, Boccace.
Th. Popul^re (Troc.), 2 30, Gd Mogol; 8 45, Mlle Josette

-o- GAITE-LYRIQUE. — Aujourd'hui en matinée et demain soir, le *Cœur et la main* (Jysor et G. Simon). Ce soir, les *Mousquetaires au couvent* (Ponzio et Morton).

-o- VARIETES. — Le *Bois sacré*, le très grand succès de G.-A. de Caillavet et Robert de Flers sera donné aujourd'hui en matinée, à 2 h. 30, avec Jeanne Granier, Félix Huguenet, Raimu, Germaine Baron, Pauley, Koval, etc., et Charles Lamy.

-o- TH. FEMINA. — Aujourd'hui, à 2 h. 45, matinée du grand succès le *Printemps des autres*, de M. J.-J. Bernard, avec Mme Suzanne Després, Mlle Germaine Webb, M. Pierre Blanchar, et *Irène exigeante*, de M. André Beaunier, avec M. Lugné-Poe.

-o- PALAIS-ROYAL. — Aujourd'hui, à 2 h. 30, matinée de *Embrassez-moi* (immense succès).

-o- Soyez prudents ! Retenez vos places pour le *Cercueil de chair* : on refuse du monde tous les soirs au GRAND-GUIGNOL. Aujourd., mat. et soir.

-o- COMŒDIA. — Matinée gaie et familiale à 13 h., avec le *Coq du régiment* (Valentine de Mally).

-o- CLUNY. — Matinée avec l'opérette captivante et gaie, la *Reine de la rue de la Paix*. Gros succès.

-o- TERNES. — Mat. avec *Rip*, le célèbre opéra comique. Charme. (5, av. Ternes. W. 02-10.)

AU THEATRE DE L'ETOILE

En raison du succès persistant

LE MARIAGE DE FREDAINE

sera encore joué jusqu'à dimanche inclus avec

SPINELLY

la triomphatrice de ce grand succès

SPECTACLES ET CONCERTS

Folies-Bergère, 9 h. 30, En pleine folie (revue).
Olympia, mat. et soir., 15 vedettes et attractions.
Concert Mayol, 2 h. 30 et 8 h. 30, Toute nue (revue).
Palace, 2 30 et 8 30, Oh! les belles filles! (revue).
Empire (Wag. 60-58), m., s., Raquel Meller chante.
Casino de Paris, 2 h. 30 et 8 h. 30, On dit ça (revue).
Alhambra, 2 30, 8 30, Marck, Stuart, Golder, Boucot.
Cigale, 2 30 et 8 h. 30, Ça fourmille à la Cigale.
Ba-Ta-Clan, 2 h. 30, 8 h. 30, la Danse des Libellules.
Bouffes-Concert, 2 h. 30 et 8 h. 30, l'Homme qui tue.
Moncey, 2 30, 8 30, Revue concert Mayol et Ombres.
Deux-Anes, 3 h. et 9 h., l'Oiseau vert.
Chaum^re, 3 et 9 h., Nous n'av. pas de pommes cuites.
Perchoir, 8 h. 45, grand spectacle montmartrois juif.
Coucou, Revue de V. Snell, de Poumayrac.
Nouveau-Cirque, 8 h. 30; mat. jeudi, sam., dimanche.
Cirque de Paris, 8 30; mat. jeudi, dimanche, 2 h. 30.
Cirque Médrano, 2 h. 30, *matinée*; 8 h. 30, *soirée*.
Cirque d'Hiver, 8 h. 30, attractions sensationnelles.
Européen, mat., soir., Georgius et sa troupe.
Kursaal, 2 h. 15, grande matinée; soirée, 8 h. 15.
Moulin-Rouge, bal, 2 h. 30, 9 h. et toute la nuit.
Magic-City, t.l.j., gd bal, 2 orch., dim, mat., bal skat.
Moulin de la Galette, mat., 2 h.; soir., 8 h. 30, bal.
Salle Wagram, grand bal; mat. 2 h. et soir. 8 h.
Musée Grévin, gds épisodes de la « Vie de Jésus ».
Palais Pompéien, jeudi, soir.; sam., dim., mat. et soir.

-o- EMPIRE. — Aujourd'hui, matinée, la célèbre vedette Raquel Meller chante la *Violetterra* et ses créations. Les chevaux, les clowns, vingt attractions. Faut. : 5, 8, 10, 15 fr. Promenoir, 5 fr.

-o- On rit trop à LA CHAUMIERE. Sa revue est le succès du jour. Aujourd. lundi, matin. à 3 heures.

-o- NOUVEAU - CIRQUE. — Fêtes de Pâques ; grandes matinées à 2 h. 30. Aujourd'hui lundi, demain mardi, mercredi 23, jeudi 24 et tous les soirs, à 8 h. 30. Vingt attractions.

Aujourd'hui aux FOLIES-BERGÈRE

EN MATINEE ET EN SOIREE

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE PARIS

La super-revue de L. LEMARCHAND

En pleine Folie

et les ANAGLYPHES (Ombres en relief)

-o- AU CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui, matinée de la *Revue toute nue !* qui est bien le plus grand succès de Paris.

PALACE

SUR LES BOULEVARDS

MATINEE ET SOIREE

la superbe revue

OH ! LES BELLES FILLES

LES DOLLY SISTERS

TRAVERSEE AERIENNE

les BALLETS VOLANTS

LES OMBRES EN RELIEF

Fauteuils 8, 10, 15, 20 fr. Promenoir 5 fr.

DE BONS ŒUFS DE PAQUES !

UNE LOGE POUR VENIR APPLAUDIR

BISCOT J. DEPRESLE et COLAS

dans BIBI-LA-PUREE

AUJOURD'HUI MATINEE

A L'ELDORADO

CINEMAS

Gaumont-Palace, 2 h. 15, 8 h. 15, Pierre le Grand.
Max-Linder, Pierre et Jean (Charlot).
Marivaux, Violettes impériales (Raquel Meller).
Madeleine-Cinéma, 2, 5, 8 h., la Danseuse espagnole.
Delta, 2 h. 40, 8 h. 40, Hamlet, Cousine Laure.
Omnia-Pathé, Ce cochon de Morin, l'Enfant des Halles
Aubert-Palace, le Harpon.
Ciné-Opéra, la Nuit de saint Sylvestre.

MADELEINE-CINÉMA

(2 h.; 5 h.; 8 h. 30. Locat. : Louvre 36-78)

La célèbre artiste polonaise

POLA NEGRI

LA DANSEUSE ESPAGNOLE

d'après « Don César de Bazan » de D'Ennery et P. Dumanoir

Mise en scène de H. Brenon

C'EST UN FILM PARAMOUNT

Sur scène, la belle danseuse

MARIA DEL VILLAR

LE DOCTEUR MABUSE

l'homme aux cent visages

est parmi nous

Attention à vos femmes !

Fermez vos coffres !

Surveillez vos porte-monnaie!

SALLE MARIVAUX

EN EXCLUSIVITE

LE TRIOMPHE D'UN FILM sensationnel

VIOLETTES IMPÉRIALES

d'Henry ROUSSELL

avec

RAQUEL MELLER

LA MUSIQUE

Les programmes de la Semaine sainte étaient cette année, plus variés et plus intéressants que ceux des années précédentes. Malheureusement beaucoup d'exécutions laissèrent plutôt à désirer, soit comme justesse des chœurs, fatigués par de nombreux offices, soit pour la valeur secondaire de certains solistes, soit pour une mise au point insuffisante, soit, enfin, pour les œuvres à la fois instrumentales et chorales, par le nombre trop réduit des exécutants. Vous figurez-vous la *Passion*, de Bach, selon saint Mathieu, accompagnée par cinq ou six musiciens, ou la *Messe de sainte Cécile*, de Gounod, soutenue par un double quatuor à cordes et par l'orgue destiné à remplacer bois, cuivres et percussion ? J'ignore, par exemple, si les *Mystères douloureux*, de M. Planchet, furent écrits dans la forme où ils furent donnés à la Trinité, mais quoi qu'il en soit, je tiens à constater que l'effet en fut incontestable. C'est de la musique vraiment inspirée, pleine d'émotion et de sentiment religieux. Les chœurs sont remarquablement écrits, coupés par des soli fort bien venus et sur lesquels planent des cordes tour à tour terrifiantes ou célestes. Tout en ayant beaucoup apprécié l'ensemble de cet ouvrage, mes préférences sont allées au premier mystère et au quatrième.

Chez Colonne, salle bondée pour entendre Jacques Thibaut et Mme Ninon Vallin, et chez Lamoureux, programme de véritable concert spirituel, qui permit aux *Béatitudes*, de César Franck, de triompher pour la quatrième fois de la saison, sous la magistrale direction de M. Paul Paray. — *Fernand Le Borne.*

VACANCES DE PAQUES

— *Il n'y a de bon que les vacances; le reste n'est qu'un remplissage nécessaire, mais désagréable !*

ENTRE « SIDIS »

Le manœuvre, Ibka Mohamed ben Mohamed, demeurant à Bicêtre, a été frappé hier, rue Caillé, d'un coup de couteau par son compatriote Ibrahim ben Abdheraman, également manœuvre, demeurant 15, rue du Départ. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Louis, et son meurtrier envoyé au dépôt.

MANDATAIRES en FONDS de COMMERCE !

Vous devez faire vos Annonces de

FONDS de COMMERCE

dans Le Petit Parisien

Parce que son tirage quotidien dépasse 1.700.000 exemplaires dont 1 million en Édition de Paris

Parce que quelle que soit votre spécialité votre Clientèle est parmi nos Lecteurs

Tarif ordinaire . . . . . . 25 fr. la ligne

Tarif réduit . . . . 23.75 —

si vous insérez 500 lignes en un an;

22.50 la ligne

si vous insérez 1.000 lignes en un an.

Pour bénéficier du tarif réduit s'adresser directement à nos guichets, 18, rue d'Enghien et à l'Office d'Annonces, 29, boul. des Italiens

Sur demande, un de nos collaborateurs ira vous rendre visite

APPRENEZ LE DESSIN

en quelques semaines de travail, chez vous, à vos heures de loisir, sans aucun dérangement, grâce au Cours de Dessin par correspondance de l'Ecole Universelle, 59, boulevard Exelmans, Paris (16e). Notice No 5.917 gratis et franco.

Vous qui souffrez de l'ESTOMAC seul l'examen aux Rayons X montrera de suite votre lésion et vous permettra de guérir rapidement. Dr spécialiste, 14, r. Maubeuge, Paris, de 1 h. à 4 h.

La RENOMMÉE des PRODUITS VERMINCK s'est établie solidement grâce à l'excellence de leur fabrication. Demandez toujours à votre épicier... la graisse végétale "COCOLINA" qui remplace le beurre trop cher dans la bonne cuisine et la Grande Marque Française SAVON VERMINCK extra 72 % "HERCULE"

Fabric. Établissements Verminck - Marseille - (R. C. Marseille no 22,036

MALADIES de POITRINE

TUBERCULEUX, ASTHMATIQUES BRONCHITEUX,

NE DÉSESPÉREZ PLUS!

Grâce à la découverte du Profr Martin TOMS, de Bruxelles, vous guérirez maintenant: son BAUME PECTORAL à base d'antiseptiques végétaux fera disparaître Toux, Oppression, Sueurs, etc., et, du découragement, vous passerez à la joie et à la santé.

Le Flacon : 10 fr. (franco en gare: 11'50) contre mandat au Dr CHANAL, Moulins (Allier).—R. C. 321.

Brochure gratuite avec bon de consultation sur demande.

GARDEZ BON ESTOMAC par un COMPRIMÉ REGYL après les REPAS

la boîte 9 50 fco, 53, rue Réaumur, Paris et ttes phies. R.C.Seine 5977

CONGESTION - MIGRAINE - ROUGEURS CONSTIPATION

SEDLITZ CHANTEAUD

LAXATIF - PURGATIF - DÉPURATIF

54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS

LA VIE LITTÉRAIRE

Philippe Soupault : *A la Dérive* (J. Ferenczi, éditeur) ; Jean Fayard : *Oxford et Margaret* (A. Fayard et Cie) ; Abel Bonnard : *En Chine* (A. Fayard, édit.) ; Claude Anet : *Feuilles persanes* (Grasset, édit.) ; J. et J. Tharaud, J.-F. Bouchor : le *Maroc* (Plon-Nourrit, édit.) ; Hervé Lauwick : le *Singe Vert* (Ernest Flammarion).

Depuis la guerre, et c'est là une constatation fort heureuse, s'est développé chez nous le goût du voyage et de l'aventure; on nous a trop longtemps reproché nos vies sédentaires et notre passion du clocher natal, pour que nous ne notions point avec joie cette évolution. Notre littérature se ressent de cet esprit nouveau et ce n'est pas nous qui regretterons les banales ou graveleuses histoires d'amour, l'éternel roman à trois, car nous en sommes dégoûtés. Tant mieux si l'air du large baigne les productions de nos écrivains; elles en ont besoin pour retenir le lecteur en France et gagner le public à l'étranger. Aussi, est-ce une agréable surprise de voir un jeune romancier de la valeur de M. Philippe Soupault aborder l'étude psychologique de l'homme qui est « né pour partir » ; son héros, David Aubry, s'embarque sur la *Ville-de-Nantes*, et voilà notre gars « à la dérive ». Il visitera Porto, damier de fraîcheur et de feu; Kobé, Sydney, et sera tour à tour manœuvre dans une fonderie de fer, détective, voleur de chevaux; puis à Singapour, il tâtera de l'opium. Il reviendra vieilli, usé à Paris, pour y traîner une existence solitaire et désolée.

Philippe Soupault est un écrivain sur lequel on doit compter, mais son roman ressemble à un film qu'on tournerait trop vite; il lui manque cette vie intérieure qui retient chez Conrad et Gorki; son David est un malade qui nous apitoie plus qu'il ne gagne notre sympathie ; il manque d'humanité.

Avec M. Jean Fayard, nous n'allons point jusqu'à Singapour; il nous suffit de traverser le détroit : l'auteur d'*Oxford et Margaret* s'est proposé de peindre la vieille cité universitaire anglaise et il y a réussi. M. Jean Fayard n'a guère dépassé vingt ans et, cependant, chez lui, quelle étonnante sûreté de vision; quelle extraordinaire pénétration psychologique ! Ce qui retient, captive par-dessus tout dans *Oxford et Margaret*, c'est la jeunesse — en dépit de la maturité d'esprit — qui vous rit au nez, éclate à vos oreilles à chaque page; c'est la jeunesse d'aujourd'hui qui ne veut être dupe ni des sentiments ni des mots et qui, par précaution, par défense peut-être, affiche autant d'assurance que de cynisme. Une jeunesse moins jobarde que l'était la nôtre et mieux armée. Jacques Dolent, étudiant français, s'aperçoit, dès son arrivée à Oxford, que le collège se divise en deux groupes ennemis ; esthètes et athlètes cherchent à « s'épater » mutuellement, selon la formule moderne, par des singularités, par des excentricités d'une oxonienne cocasserie ; sur-le-champ, Jean Dolent veut s'imposer, et il se montre compliqué, pervers pour faire figure. Ses amours avec Margaret sont un épisode, exquis du reste, auquel le méchant garçon n'attache point d'importance. Mais au dernier moment, avant que de quitter Oxford, il se prendra à regretter son séjour, et les vingt dernières pages de son livre, s'élevant plus haut que la trame romanesque, constituent un témoignage d'une rare perspicacité sur la jeunesse britannique d'après guerre, sur ses aspirations intellectuelles et sociales. A ce point de vue, *Oxford et Margaret* a la valeur d'un document et ce n'est pas là un mince éloge pour une première œuvre.

Nous disions : l'amour du voyage nait chez les Français; on pourra s'en rendre compte en lisant *En Chine*, de M. Abel Bonnard; livre d'une admirable intelligence, qui fait découvrir, comprendre, l'impénétrable Asie ; récit qui vaut ceux du comte de Gobineau. Faudra-t-il un quart de siècle aux Français pour le reconnaître ?

Claude Anet, autre grand voyageur, peint minutieusement des tableaux plaisants ou tragiques sur ses *Feuilles persanes*. Là encore, palpite la troublante Asie. Jérôme et Jean Tharaud restent égaux à eux-mêmes, purs artistes et prodigieux écrivains, en nous offrant le *Maroc;* d'un mot, ils savent évoquer une âme, une civilisation; ils sont plus sorciers que tous les conteurs, que tous les charmeurs de serpents du Moghreb. Si, pour vous reposer de toutes ces courses à travers le monde, vous voulez vous divertir, faites connaissance avec le *Singe vert*, de M. Hervé Lauwick, et vous verrez défiler toute la haute société d'après guerre : monarques en congé, peintres cubistes, soupeuses de marque et célèbres fêtards; le défilé est étourdissant de malice et d'esprit. M. Hervé Lauwick a les mêmes initiales que M. Henri Lavedan; c'est une heureuse coïncidence et peut-être un présage. Qui sait ?

Jean VIGNAUD.

— *La compagne*, roman par Emile Solari (un volume, 6 fr. 75, Fasquelle, éditeur, Paris), s'adresse surtout aux femmes. C'est le récit poignant d'une vie féminine.

— *L'organisation scientifique 1923*, publié par la conférence de l'organisation française (G. et M. Ravisse, éditeurs). Ce volume comprend les études qui ont été présentées au congrès de l'organisation scientifique tenu au mois de juin dernier. Ce n'est point, dans le sens précis du terme, un compte rendu d'un congrès. Les échanges de vues improvisés n'y ont pas été mélangés aux études préparées et mûries. Celles-ci ont été classées dans un ordre logique. Au total, ce livre rassemble les études de vingt auteurs parmi les plus qualifiés. C'est un ouvrage de la plus haute valeur, le premier d'une série que voudront posséder tous ceux qui suivent les progrès de l'organisation scientifique en France.

— *En péril de mort*, par Fernand Duburtin, maître des requêtes honoraires au conseil d'Etat, publié par l'Académie d'éducation et d'entr'aide sociales (éditions Spes). L'auteur de ce livre expose avec précision les dangers et les causes de la plus grave des maladies sociales : la dépopulation ; il indique également les remèdes que l'on peut apporter à ce terrible fléau.

— *Les assurances sociales*, par M. Degas, docteur en droit (Dunod, éditeur). Cet ouvrage traite d'une question qui fait l'objet d'un projet de législation d'assistance et d'assurances sociales. L'auteur examine la question de l'obligation et du précompte, la règle de la double contribution patronale et ouvrière, le système de l'unité de l'assurance et celui de la gestion des organismes par les intéressés eux-mêmes.

— *Le pétrole en France*, par M. Denis Lecomte, ingénieur civil des mines (prospection méthodique, régions pétrolifères à exploiter) (Dunod, éditeur). La question d'approvisionnement en pétrole est une des préoccupations de tous les pays. Le but de cet ouvrage n'est pas d'épiloguer sur la politique du pétrole mais d'envisager la question dans un but de réalisation.

— *Pourquoi le franc baisse*, par Edouard Jonas (Bibliothèque des sciences économiques et sociales), Librairie des sciences politiques et sociales (Marcel Rivière, éditeur).

— *L'Union catholique, pour l'unité des forces catholiques*, par Albert Bessières (Gigord, éditeur). Préface de Mgr Gibier, évêque de Versailles ; introduction de Mgr Giray, évêque de Cahors.

COURRIER DES AMATEURS DE T. S. F.

21 avril.

"A LA PAGE"

D'avisés commerçants anglais ont imaginé cet œuf de Pâques qui, au lieu des traditionnels bonbons de chocolat, renferme un mignon récepteur de T. S. F. à galène. Un joli cadeau à faire à... un amateur !

Ecole supérieure des P. T. T. — Pas d'émission.

Tour Eiffel (longueur d'onde, 2.600 m.). — 18 h. 15, radio-concert, transmission de *Werther*, de Massenet avec Mme Elisabeth Nauroy, cantatrice, soliste des concerts Lamoureux et Pasdeloup ; de M. Boucard, ténor ; Mlle Marie-Jeanne Prigard, violoniste, premier prix du Conservatoire ; et M. J. Canteloube, pianiste.

20 h., prévisions météorologiques.

Emissions Radiola (longueur d'onde, 1.780 m.). — 12 h. 30, informations, prévisions météorologiques, concert : 1. *The libertys song* (L. Dacette) ; 2. *Clorinde à l'Opéra* (Boischot) ; 3. *Danse javanaise* (Snoeck) ; 4. *Mariage d'amour* (Romer) ; 5. *Rêves dorés* (H. Sapin) ; 6. *Sérénade* (F. Jehin) ; 7. *Tant que la femme aura de jolis yeux* (P. Chapelle et Monti) ; 8. *Suite* (A. Guillot) ; 9. *Au soir de la vie* (M. Pesse) ; 10. *El Garrotin* (Valverde) ; 11. *Quatre pièces* (Barbot).

16 h. 30, informations, concert avec l'orchestre Marimba, du Guatemala « Welcome », sous la direction de M. Deleon-Letona.

20 h. 30, informations, « Le quart d'heure légal », radio-concert avec Mlle Odette Manvielle, du Trianon-Lyrique : 1. Ouverture du *Lac des fées* (Auber) ; 2. air de *Chérubin*, du *Mariage de Figaro* (Mozart); 3. *Madrigal*, flûte (Louis Aubert); 4. *Mazurka* (Chopin); 5. *Poésie*; 6. *Tambourin chinois* (Kreissler); 7. *Carillons flamands* (Perilhou) ; 8. *Cantilène* (L. Ganne) ; 9. Ariette des *Deux avares* (Grétry) ; 10. *Petite suite* (Paul Pierné).

Broadcasting belge. *Bruxelles* (longueur d'onde 410 m.). — 17 h., concert avec les concours de Mlle Emilie Gerard, soprano; 20 h., Causerie par M. Henri sur le franc.

20 h. 15, concert : Ouverture de *Si j'étais roi* (Adam); couplets des *Mousquetaires au couvent*, par M. Geodel, baryton (Vernay); *Les Papillons*, violoncelle (Popper); duo de la *Poupée de Nuremberg* (Adam); *Mam'zelle Nitouche*, par Mme Jane Delia et M. Geodel (Hervé); *Les cent Vierges, fantaisie* (Lecocq); Chronique de l'actualité; Couplets du *Grand Mogol*, Mme Delia (Audran); *Adoration* (Filipucci); *Menuet* (R. Berger); duo de la *Petite mariée* (Lecocq); duo de la *Périchole*, par Mme Jane Delia et M. Geodel (Offenbach) ; danses.

22 h., Informations.

Broadcasting suisse. *Genève* : pas d'émission.

Broadcasting anglais. — 17 h. 30, heure de la femme et des enfants. Toutes les stations transmettront simultanément à 19 h. et 21 h. 30 un bulletin d'information; à 19 h. 30 un concert; à 22 h., le concert du Savoy Hotel.

Ondes étalonnées d'amateurs. — Valeurs exactes des ondes étalonnées émises vendredi par le poste 8 Aé de Rueil : Le signal T a été émis sur 200 m. 75 A sur 191 m., U sur 180 m.

Ce soir, à 20 h. 30, signal N sur 170 m., 20 h. 40 signal D sur 160 m., 20 h. 55 signal B sur 150 m.

Deux concours d'ameublement

Les jurys des concours Camondo (exécution de cadres modernes) et David Weill (3 sièges modernes), réunis au musée des Arts décoratifs, ont retenu, pour l'épreuve du second degré, 8 projets sur les 52 envoyés pour le premier de ces concours et 35 sur les 178 du second, dont 15 fauteuils de salon, 9 chaises de chambre à coucher et 11 sièges de salle à manger.

Les jugements définitifs seront rendus fin novembre sur les pièces exécutées.

LES SERVICES AÉRIENS ANGLAIS REPRENDRONT LE 1er MAI

Les services aériens commerciaux anglais, qui étaient suspendus depuis le 29 mars, d'abord pour l'organisation de la nouvelle société impériale *Air Waye* qui a absorbé toutes les anciennes compagnies de navigation aérienne anglaises, et ensuite par la grève des pilotes, reprendront le 1er mai prochain. Le trafic sera intensif dès le début et comportera quatre départs de Londres et quatre départs du Bourget chaque jour. Plusieurs avions multimoteurs pouvant emporter 20 passagers et leurs bagages seront mis en service.

FONDS DE COMMERCE

ALEXANDRE GERVAIS
9, rue du Château-d'Eau, 9
Spéc. de meubles d'occas. p. fonds de commerce.
Achat et escompte de billets

Epicerie-Fruiterie, bail 10 ans, loyer nul, aff. 250 francs par jour, avec 5.000
Vins-Liqueurs tenu depuis 4 ans, b. 12 a., loy. 1.000, log. 4 pièces, aff. d'avenir, avec 8.000
Crémerie, beurre et œufs, jolie boutique bien achalandée, affaires 380 par jour, avec 9.000
Alimentation générale, bail., face jeux olymp. b. 12 a., log. 5 pièces, cour, aff. 350 p. j., av. 8.000
Epicerie-Buvette, bail 15 a., loy. nul, logem. 3 pièces, affaires 450 fr. par jour, avec 13.000
Café-Bar, bail 13 ans, loy. 1.000 francs, log. 3 pièces, affaires 175 fr. par jour, avec 10.000

A part. 5.000, même en tit., je donne à dame ou mén. p. déb. **Dépôt vins ou Epic. gre Nicolas**, log., mise au cour., bén. jusq. 70 p. jour. V. ens. **Coc, 17, bd Bonne-Nouvelle.** Mº St-Denis. Ouv. auj. jusq. 6 h.

HOTEL-VINS
Belle ville banlieue, belle rue, 7 nos, rap. 6.000, buv. 120, b. 9 a., 1/2 loy. 1.500, c. av. 35.000 cpt. **Lacombe, vins en gros, 21, r. Fontaine-au-Roi** (pl. République)

L'hôtel, journal avec liste cont. hôtels à vendre, gratis sur demande. **Vernin, 9, r. du Havre, Paris**

A ménages sérieux et travailleurs, nous offrons des **Dépôts de Vins, Alimentation générale, payables** par traites trimestrielles sur bénéfices. Rien au comptant. Se présenter ensemble à l'**Agence Financière, 7, rue de la Pépinière**, gare St-Lazare. Ouv. même samedi après-midi et dimanche jusqu'à midi.

DEUX OCCASIONS UNIQUES
Superbe Alimentation générale
Admirablement située, belle installation, bail à volonté, grand logem. de 3 pièces, affaire d'avenir faisant 400 de recettes prouvées, départ forcé cse intime, mise au courant de suite. Il faut 9.000
Dépôt de vins
A céder cause maladie grave, grande licence, situé dans centre commerç., loyer unique de 400 francs, app. 2 p., 1 cuis., 60 à 80 bénéf. par jour, av. 6.000
Voir ensemble le fournisseur **H. Faglain, vins en gros, 81, rue Turbigo, 81.**
Grosses facilités

Hôtel-Rest., immeub. banl. courses, beau logem., 14 ch., rapp. 7.000, aff. 400, avec 100.000. **Masseron, Etab. réunis, 19, r. Champagne**, halle vins, alderont.

Epicerie, loyer 1.200, 3 pièc., aff. 300 par jour, avec 12.000 francs. **Jean Ferrière, 19, rue de Provence.**

Dépôt vins, loyer 2.000, 4 pièces, 400 par jour, avec 20.000 francs. **Jean Ferrière, 19, rue de Provence.**

Hôtel-Vins, 11 nos, loy. 3.000, b. 20 a., bon rap., av. 40.000 fr. **Jean Ferrière, 19, rue de Provence, prêt.**

M. DELAUNAY
49, rue Richard-Lenoir (près place Voltaire).
Occasions de la semaine :
Epicerie-Vins, 20e arr., 50 fr. bén. p. j., avec 4.000
Dépôt vins, 20e arr., log. 2 pièces, 1 cuis., av. 5.000
Epicerie-Buvette, 19e arr., recettes 300 fr., av. 6.000
Alimentation, 15e arr., gros rapp. prouvé, av. 7.000
Dépôt vins, 18e arr., log. 3 p., 80 fr. bénéf., av. 8.000
Dépôt vins Batignolles gre Nicolas, b. aff., av. 9.000
Vins-Liqueurs centre us., b. 13 a., 200 p. j., av. 10.000

Un pochard se trompe d'étage

Il enfonce une porte et assomme une de ses voisines

Après des stages nombreux et prolongés dans les débits du quartier de la Gare, le manœuvre Eugène Gazier, trente ans, se décidait, vers minuit, à réintégrer la cité Jeanne-d'Arc.

Mais il se trompa d'étage et, la porte refusant de s'ouvrir, Gazier, furieux, l'enfonça, pénétrant de vive force dans le logement d'une voisine, Mme Petiot.

Celle-ci, affolée par cette brutale intrusion, tenta de repousser le pochard, qui riposta et assomma à moitié la pauvre femme.

Pendant qu'on allait chercher les agents, Gazier, qui avait un peu repris ses esprits, se hâta de disparaître. L'inspecteur Dutheil, du septième district, le retrouva hier matin dans un débit de la rue Jeanne-d'Arc.

M. Frédérique, commissaire de police, a envoyé au dépôt l'irascible pochard qui, du reste, a déjà subi plusieurs condamnations.

LE CAFÉ CHER!

C'est l'instant d'essayer le café de Malt Kneipp, produit français fabriqué par Prosper Maurel. Non seulement vous ferez une sérieuse économie dans votre ménage, mais vous contribuerez à éviter d'acheter du café à l'étranger, ce qui aura le double but d'empêcher le franc de baisser et le café de monter. Vous remarquerez vite aussi que son emploi régulier est meilleur pour votre santé, car il n'a aucun des inconvénients du café, et vous aimerez son goût spécial caramélisé. Vous trouverez le « Kneipp » dans toutes les épiceries bien achalandées. A défaut, écrire à Prosper Maurel, fabricant à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

MAISONS RECOMMANDEES POUR L'AMEUBLEMENT

Syndicat d'initiative du Faubourg Saint-Antoine

AMEUBLEMENT GENERAL

GUÉRIN Frères — 10-14, Fg Saint-Antoine. Diderot 16-87 — Fondée en 1830

LAMBRECHTS PERE — **LAMBRECHTS** FILS successr — 123, FAUB. St-ANTOINE. Diderot 05-45

Henry MOURAUX — 28, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 03-79

AUX **Ouvriers réunis** — 58-60, FAUB. St-ANTOINE. Diderot 35-89

PICARD et Cie — 26, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 06-31

POULIN — 36, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS

Mon ROLL — MALIN et MILLAN, successeurs — 42, FAUB. St-ANTOINE. Diderot 06-8-

NEYRET & LAMBERT — 85, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 26-72

Eugène HERGOTT — 16-22, FAUB. SAINT-ANTOINE, PARIS.

F. KLEMANN — 62, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 05-02

Emile LABRUNE — 50-52, FAUBOURG St-ANTOINE, PARIS — Diderot 53-43

SVIADOCHT Frères — 61-71, FAUBOURG St-ANTOINE, PARIS — Diderot 44-83

MIRTIL DENNERY et PAUL ALEXANDRE — **Henri WIMPFEN, Succr** — 64, Fg St-Antoine, Paris. Diderot 12-45.

LALAURETTE — 34, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 46-83

A. LAMBRECHTS Fils — 96, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 27-84

M. LÉON — 84, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 23-10

Henri DESSENT — 18, RUE SAINT-NICOLAS, PARIS — Diderot 38-37

A. DUBOCQ — 50 et 53, RUE CROZATIER, PARIS — Diderot 50-49

A LA FERMIÈRE — 5-7, FAUBOURG St-ANTOINE, PARIS — Diderot 11-15

LUCIEN CHAMBRY — **Henri GERARD, Succr** — 88, Fg St-Antoine, Paris. Diderot 54-76

Gaston ARNAL — 42-44, 91-93, FAUB. St-ANTOINE, PARIS — Diderot 15-11

Valentin BLIN — 40, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 06-79

L.-M. CERF — LE MOBILIER — 68, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS

MEUBLES DE BUREAUX

Etablissements STAR — G. COLLOT — 21, FAUB. St-ANTOINE. Diderot 11-81

Meubles ARBEY — 80, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, PARIS — Diderot 35-64

LITERIE

COCHIN — **RENAUDIN, Successeur** — 35-37, FAUB. St-ANTOINE. Diderot 06-80

PETITES ANNONCES CLASSEES

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame corsetière dem. à faire chez elle finissage corsets. Ec. K 26, P. Parisien.

OFFRES D'EMPLOIS

Offre Paris 11e av. ou s. appart, empl. bur. Vente s. conn. spéc. à j. retr. act., marié, bon. inst. prim. Pourr. conv. parents désir. suivre études enfants à Paris. Ecr., Simy, Preuilly, Auxerre.

1º Bonne manutentionnaire munie de références. 2º Débutante manutentionnaire de treize à quinze ans. Ecrire, Schilovitz, 140, rue Saint-Maur.

1º Perceurs ; 2º petites mains ajusteurs pour appareillage électrique ; 3º petites mains serruriers ; 4º aide magasinier. Danon, 140, r. Croix-Nivert.

Garçon magasin au cour. emballag., expéd. Cycles Albatros, 104, av. Villiers

On dem. des emboutisseuses et d. monteuses à l'étau. 77, bd Richard-Lenoir.

On dem. bon. second. mains et apprenties urgent. Genia, 6, av. Victor-Hugo.

Grands moulins de Paris, 65, quai de la Gare dem. coltineurs. Bien rémunérés.

Aides-comptables libérés service militaire pouvant tenir grand livre. S'adr., M. Royer, 79, bd Saint-Germain (6e).

On demande chefs pour stations électriques importantes, connaissant parfaitement partie électrique et mécanique ayant la pratique du courant continu, courant alternatif, haute tension. Références exigées. Visite médicale. Nationalité française. Age limite, quarante ans. Se présenter ou adresser demande à la Compagnie parisienne de distribution d'électricité. Service du personnel, 23, rue de Vienne, Paris, 8e.

POINTIERS bons ouvriers demandés, bons salaires, logement assuré. Ateliers Thomé-Génot, Nouzonville (Ardennes).

On dem.: 1º chefs d'équipe, chaudronniers en fer et aides-chaudronniers ; bs salaires ; 2º Tous manœuvres spécialisés p. tôlerie à chaud; 3º Maçons p. entret. METALLURGIE, 160, bd Valmy, Colombes

Sté des Transports en Commun dem. : 1º receveurs (lib. serv. milit. âgés moins 40 ans) ; 2º ajusteurs, aides-ajusteurs, peintres, toupilleurs, manœuvres, laveurs ; 3º chauffeurs (sachant nager) pour bateaux parisiens. Se prés. 118, r. Mont-Cenis, Paris (18e), 8 h. (livret mil., pièces d'état civil et certif. de travail exigés).

Bon. mécaniciennes, finisseuses, coupeuses, manutentionnaires sont dem. pour atelier de tabliers Magasins du Louvre. S'adresser : 20 bis, avenue Rapp.

Jne fille 15-16 ans p. manutention, prés. par parents, Curly, 39, r. St-Augustin.

On demande ajusteur tourneur, travail précision dans petit atelier, réf. prem. ordr. ex. Ne pas se prés., écr. Fournier, 89 bis, r. St-Martin, Sartrouville, S.-O.

Petites mains pour bobinage petits induits. ELCE, 86, avenue Michel-Bizot.

Ferronnerie d'art de la Madeleine, 139, rue Fazilleau, Levallois-Perret, dem. serrurier et petite main.

Tracr en tôler. et prép. gabarits p. trav. série. Métallurg., 169, bd Valmy, Colombes

SOUDEUSES EMBOUTISSEUSES ET APPRENTIES
sont demandées.
FRANCK, 150, r. du Vivier, Aubervilliers

Sté Rateau, 117, route de Flandre, La Courneuve, demande : ajusteurs, outilleurs, fraiseurs, perceurs sur radiales, aléseurs, décolleteurs professionnels et jeunes décolleteurs, ajusteurs, monteurs tourneurs et bons conducteurs de fabrication pour le service de nuit. Se présenter : tram. 52 et 72 porte de la Villette.

DEMANDES DE REPRESENTANTS

Dem. d. chaque canton, anciens milit. p. placemt médailles officielles encadrées, gros. commiss. Honoré, St-Brice, S.-O.

BUREAUX DE PLACEMENT

AGENCE St-FRANÇOIS DE SALES, 5, rue Brémontier, place jour même, cuis., f. et valet ch., b. à t. f., ménage. R.à payer

On dem. bonnes à tout faire, cuisinières f. de ch., ménage et début. Gros gages. Marie Paulet, 131, rue St-Honoré, Paris.

ALIMENTATION

HUILE Olive Méliora ...... 70 fr. Table ...... 55 fr. les 10 litres franco blanche ...... 50 fr. Savon blanc 72 0/0, post. 10 kil. br. 32 fr. Mlle Maurin, Marseille, chèq. post. 59-91.

PORCS craonn., 55 jours env., 130 fr. fco port et emb. ttes gares. Orléan, 15, rue Agathoise, Toulouse.

HUILE Olive délicieuse ...... Fr. 76 Table « Royale » ...... Fr. 64 les 10 litres franco contre remboursem. Savon 72 0/0. Le postal 10 kilos, 37 fr. L. FABRE, 47, rue St-Pierre, à Marseille

LOCATIONS

Appts à louer. Bertrand, 22, Ch.-d'Antin.

Lib. n. meub. p. juill. 1924, oct. 1924 et juill. 1925, sup. app. 2-3-4-5 p. gr. conf. Loc. vente. Coop. constr., 38, r. Turbigo.

2 mais. à louer p.3,300. Septeuil. Ec. Assurances, 37, r. Sangle, Mantes-s.-S. (S.-O.)

ACHATS ET VENTES DE PROPRIETES

A vendre cause dép. d. jolie banl. 15 km. Paris gare Nord bel. villa meulière av. 1.500 m. terr. planté d'arb., clos de mur, gr. grille, eau, gaz, chauff. central, 12 pièces. Pressé, bon. aff., 60.000 comptant. Renseignements à K 39, Petit Parisien, qui traitera. Agence s'abstenir.

Affaire très sér. à saisir. Beau pavillon meulière 7 p. et boutique av. fonds alimentat. buvette, e., g., le tout 70.000 fr. Lauvernier, 2, bd d'Aulnay, Villemonble, S.

Pavillons, r.-de-ch. 3 p., cuis., gaz, él. 1er ét. non div. 330 m. terr. 5 m. gare, cave, fac. paiem. Pulpo-Platre, Sevran, S.-O.

Propriété tout élevage et fruitière, 450 arbres fruitiers, 5.000 m. terr. env., vue sup., e., g., 6 p., nomb. dép., exception. Px 84.000 fr. Grosjean, Esbly, S.-et-M.

TERRAINS

Beau choix terrains à bât. par lots environ 300 à 400 m. à la Varenne-St-Hilaire, prix 35, 40, 42, 45, 52 fr. le mètre. S'adr. Agence Noël, gare de Champigny.

LOTISSEMENTS

Petits lots à vend. dep. 200 m. en bord. square et route nationale 6 kil. barrière, pay. au mois. Prise de possess. au 1er versement de 100 fr. Pierre, 62, r. de Rennes, Paris.

PAPIERS PEINTS

Aux prix de fabrique. Album franco. Décoration moderne, 90, r. Lamarck, Paris. Tél. Marcadet 14-13. N.-Sud Lamarck.

COURS ET LEÇONS

ECOLE DE COIFFURE pour DAMES 116, rue de Rivoli

PENSIONS

Pens. fillettes Neuilly-Plaisance S.-et-O.

Garç. cure air, px mod. R. Voltaire, Sceaux

Pension filles, 4, av. Gare, Gargan, S.-O. b. air, éduc., nourr. tr. soignées. Px mod.

COURS ET INSTITUTIONS

Pension garc., Fontenay-s.-Bois, 20, r. Dalayrac. Classe enfant., certif. études, écol. prim. sup. Cure air. soins maternels

ECOLES DE CHAUFFEURS

BELSER et Cie, 144, r. Tocqueville. W. 33-40

PASTEUR-AUTO bvt d. 55f. 68, bd Pasteur

PAPIERS Taxi. Ecole prof. 11, r. Descombes

50 fr. BASTILLE-ECOLE s. Citroën lux. Brev. gar. Méc. grat. 16, bd Beaumarchais.

WAGRAM-AUTO, brev. ttes voitures dep. 55 fr. Renault, Citroën, Ford, motos, etc. Papiers-taxi rap., 73, av. Wagram (Ternes)

AUTOMOBILES

ARIES

Camions R. 66,3 en excell. état de marche, carrosserie à ridelles. 8.500 fr. Etabl. Coindre et Sonnois, 33, 35, 37, av. Michel-Bizot, Paris. Téléph. Diderot 33-38 et 29-90.

PRODUITS D'ENTRETIEN

BRILLANT-BELGE

Nettoyage des métaux le moins cher. Ne prend pas feu. Adoucit les mains. Fco de port à part. 5 kil. tar. fco s. dem. FOURGAULT, 8 bis, r. la Station, Courbevoie

MACHINES A COUDRE

Mach. à coudre 1re marque garant. 10 ans, occasion Singer, prix exceptionnel. Ouvert lundi, 52, boulevard St-Marcel.

MACHINES-OUTILS

A vendre tours parallèles, étaux-limeurs fraiseuses, perceuses, machines à bois. E. Cave, 1, r. d. l. Cour-des-Noues, Paris-20e.

ACHATS ET VENTES

Achat tr. cher **VIEUX DENTIERS** même sans OR et brisés. Or j. 18f le gr. Argent, brillants. COMPTOIR DE L'OR, 25, rue Bergère. (Près bd Poissonnière)

OR j. 18f gr., vx dent. j. 45f la dent brillants, platine. Comptoir, 91, bd Sébastopol (pr. Potin).

DIAMA ACHETE BIJOUX 3, RUE MEYERBEER (près l'Opéra) Paie de suite plus cher de tout Paris.

BIJOUX ACHAT or j.18f le gr. BRILLts j.8.000f le car. Platine, argentte, dégt **Vieux Dentiers** même brisés et même sans or. DAVID, 43, rue de Trévise, métro Cadet.

ACHAT Or j. 18f le gr. BRILLANTS **BIJOUX** **Vieux dentiers** même sans or, même brisés BROUDARGE, 30, faubourg Montmartre et 72 r. du Temple (Métro Hôtel de Ville)

Achat perles, brillants or, dentiers **BIJOUX** COMPTOIR TREVISE, 17, r. de Trévise.

J'achète cher bijoux, dentiers, dégagement. Daniel, 110, bd Magenta, gare Nord

LINOLEUM

4 mètres carrés de linoléum pour 50 fr. Aux Coupons Linoléum, 72, av. Suffren.

AVOCAT

CABROL Avocat 20, rue Richer, Paris. T. proc. Divorce

RECHERCHES

HARRIS, 34, r. St-Marc, Massoni-Samant, Sr. Enq., surv., div. Cons. gra. Cal. 34-51, 49-45.

CHARLES-PETIT, 5, r. Provence, Paris.

BERTONI, 44, r. St-Lazare (9e). Opère lui-même. Enq. 20, fil. 30, recher. 40. Divorce.

OFFICE MONDIAL, enquêt. av. mar., ttes miss., divorce. Px t. mod., 129, r. Lafayette

RECHERCHES PRIVÉES

Me Barreau, notaire à Ernée (Mayenne), recherche p. héritage : enfants de Louis Lamiré, époux Dinomais, ayant habité Tours, Emile Lamiré, ay. habité Port-Brillet (Mayenne), Angèle Paris, épouse Raymond Habert, hab. Paris, enf. Joseph Paris, époux Adèle Doublet, ay. habité Epernay, mort à la guerre, Marie Lamiré, épouse Legay, ayant habité Paris.

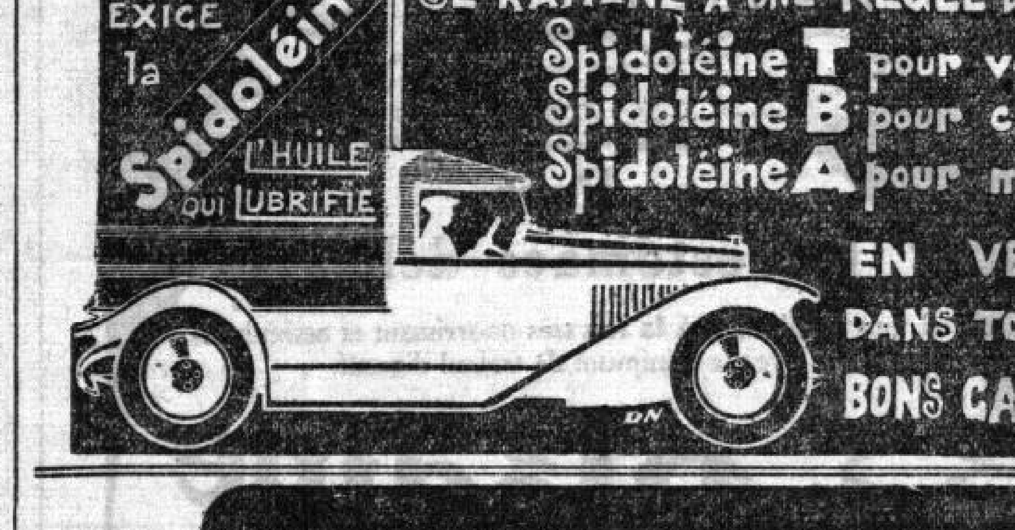

EXIGEZ

IDÉAL BOULE

POUR **RAVIVER LES COULEURS**

PRODUIT DE LA TEINTURE IDÉALE

Louis GONNET, fabricant, 55, Place de la République LYON

TOUTE PROMESSE OUTRANCIÈRE NE PROUVE RIEN

elle ne peut que vous induire en erreur. ■ Aussi, en matière de produits de beauté, le bon sens a bientôt reconnu ce qui est possible ou ce qui n'est que de vaines paroles du fait même de l'exagération de celles-ci. ■ Votre teint fatigué ou les imperfections du visage dont vous souffrez, ne seraient-ils pas simplement la conséquence de l'emploi de produits qui ne conviennent nullement à votre hygiène en desséchant la peau ? ■ Ecoutez-donc un conseil, un conseil d'ami, si vous le permettez : accordez votre confiance à la célèbre crème Malacéine, ce qu'elle a fait pour tant d'autres de vos amies, elle peut l'accomplir encore pour vous et vous serez alors délivrée d'un souci immense, car vous acquerrez la certitude d'avoir un joli visage. ■ Cette crème d'une préparation rigoureusement scientifique, composée de produits vivifiants et essentiellement hygièniques, assure le parfait fonctionnement des cellules, donne à l'épiderme la blancheur et l'éclat que ne sauraient lui procurer d'autres produits, à la fabrication desquels ne président pas les soins minutieux qui sont l'apanage des spécialités Malacéine.

Crème : 3 fr. ; 6 fr. ; 10 fr. ; 22 fr. 50 ; en tube : 4 fr. 25. Poudre : 3 fr. ; 5 fr. ; Poudre compacte : 3 fr. 75. Savon : 2 fr. 50. Eau de Cologne ambrée : 7 fr. 75
R. C. Seine 171.779

MALACEÏNE

L'ARTISAN QUOTIDIEN DE VOTRE BEAUTÉ

BISTO

le meilleur des Roux aide à combattre la vie chère.

Bisto est une poudre fine et sèche qui sert à faire d'excellents Roux. **Bisto** colore et assaisonne les mets, c'est aussi le liant le plus parfait de toutes les sauces; en utilisant **Bisto** vous ferez des plats délicieux et économiques. Voici une recette recommandée :

Bœuf bourguignonne. — Couper en morceaux carrés 1 kg de culotte de bœuf: les faire revenir en cocotte au saindoux, puis, quand la viande est bien rissolée, y mettre une gousse d'ail hachée et mouiller avec moitié vin rouge et moitié eau pour que la viande soit à peine recouverte; ajouter deux cuillères de purée de tomate, puis deux cuillères à café de **Bisto** délayé dans un peu d'eau tiède ; saler, poivrer, mettre un bouquet garni et une douzaine de petits oignons et autant de lardons de lard maigre bien rissolés à la poêle. Laisser cuire deux heures environ ; ajouter alors 250 gr. de champignons et faire encore mijoter une demi-heure. Dégraisser, et servir en accompagnant de pommes à l'anglaise.

Sur demande, par carte postale adressée à **Bisto**, *12, Quai de Boulogne*, **Boulogne-sur-Seine**, vous recevrez gratuitement une brochure contenant toutes les bonnes Recettes préparées avec **Bisto**.

Bisto est en vente partout. — Le Paquet **0.30**

L'HIVER N'EXISTE PAS SI VOUS PORTEZ LES

SOUS-VÊTEMENTS SALUBRA

EN FLANELLE SPÉCIALE ET NOUVELLE
La laine naturelle employée, sa spongiosité, son nettoyage facile, sa nuance pratique lui assurant une
SUPERIORITE INCONTESTABLE
sur les tissus similaires.
GRANDS MAGASINS. — CHEMISIERS, etc.
Vente en gros: "Sous-Vêtements SALUBRA"
118, rue Réaumur 118. Paris.

CHOCOLAT-MENIER

Le plus nutritif, le plus économique des aliments.

Nº 11.—Feuilleton du Petit Parisien du 21-4-1924

Le meurtrier de lord Brixham

ROMAN INÉDIT

V (suite)

La thèse de Cardoc

L'auteur de l'article, M. Roger de Nisard, rappelle, à ce propos, l'affaire du vol de bijoux où tu as remporté un succès éclatant. Mais tu as lu les journaux, je suppose.

— Je les ai lus, en effet, reconnut Cardoc en haussant les épaules. Tu peux constater, par leur présence dans ma corbeille à papier, le cas que j'en ai fait. Tu ne t'imagines pourtant pas que je vais alimenter la polémique qui t'enchante. Ah ! non, par exemple. La galerie, les coups marqués, le tam-tam, tout cela n'est pas même capable de me distraire. En vérité, ta loquacité de journaliste m'a rendu un fâcheux service. Mes méthodes s'accommodent mal de tout ce bruit et, si un ridicule m'obsède, c'est bien la peur de le paraître.

Le mécontentement de mon cousin était sincère ; mais il ne troublait pas, par bonheur, la sérénité de son caractère. C'est une de ses qualités les plus remarquables que de ne rien céder au découragement ou aux regrets.

Je n'eus donc pas trop de mal à faire agréer mes excuses. En réalité, Cardoc était plutôt de bonne humeur, ce matin-là. Il borna sa sévérité à un avertissement amical :

— Soit ! nous allons causer ; mais il est bien entendu que tu ne reproduiras rien de mon récit hors mon consentement. Il ne faut pas que mes déductions soient rendues publiques pour l'instant, sinon tous mes efforts pour découvrir le coupable échoueraient.

Il eût été malséant de ne point partager un avis aussi sage, et, tout au plaisir d'écouter mon cousin, je me carrai commodément dans le fauteuil qui lui faisait face, en l'assurant de mon entière discrétion.

— Ma journée d'hier, commença Cardoc, n'a pas été stérile, et l'absence qui t'a causé un mouvement d'humeur m'a valu quelques renseignements précieux. Tu connais mes habitudes, Roger. Je ne me sens pas capable de mener à la fois les deux tâches principales du détective : l'observation et la déduction. Cette méthode est même si contraire à mes goûts que j'écarte toute hypothèse qui se présente à mon esprit tant que l'examen des lieux n'est pas achevé. Par contre, dans mon travail de recherches, je m'efforce de ne négliger aucun détail. Le plus petit indice acquiert de la valeur, à mes yeux, parce qu'il peut conduire à la découverte d'un second, plus important. J'enregistre donc tout ce que je puis recueillir sur place ; ensuite, je m'isole et je réfléchis.

» Tu as remarqué, par exemple, que ma première découverte fut celle des empreintes dans les plates-bandes. Par leur profondeur et leur forme, elles m'indiquaient nettement que quelqu'un avait sauté du balcon. Cornuard ou Badel lui-même eussent immédiatement pensé à ma place : « Ces traces sont la signature du meurtrier. » Fidèle à ma méthode je n'en tirai que cette conclusion : un homme a passé ici. Je ne sais et ne veux savoir que cela, pour l'instant. Mais un examen plus attentif du sol et de la façade de l'immeuble me prouva bientôt que si l'inconnu avait quitté la chambre du lord par le balcon, il devait s'y être introduit, plusieurs fois, selon toute apparence, par la même voie. En effet, cette façade que l'absence de tout rideau d'arbres, en face, expose au vent du sud et aux rafales de pluie, s'effrite facilement sous le frottement d'un corps dur. Or, à une distance de deux mètres cinquante environ de la base du balcon, le mur portait de nombreuses éraillures que j'examinai soigneusement à la loupe. Le fond de plusieurs meurtrissures était noirci, comme si elles avaient été produites par des chaussures cirées. Ces marques se trouvaient à une hauteur de un mètre cinquante du sol. Elles ne pouvaient donc provenir des outils du jardinier au moment du labour des plates-bandes ; elles ne provenaient pas davantage du frottement d'une plante grimpante, et leur localisation dans un espace rectangulaire de vingt-cinq centimètres de largeur sur trente de hauteur, ainsi que les sillons presque verticaux qu'elles formaient sur le mur me firent penser que quelqu'un les avait tracées avec ses chaussures en cherchant à se hisser sur le balcon.

» Je m'aperçus alors qu'une conduite en fonte servant à l'écoulement des eaux de la toiture coupait la façade, perpendiculairement au sol, à trente centimètres environ sur la gauche du balcon. De solides crampons de fer, munis d'un bec faisant saillie, fixaient ce tuyau dans la muraille. En me hissant sur la pointe des pieds je pouvais atteindre le premier crampon. J'essayai alors de saisir le second, placé à un mètre plus haut. En posant le pied sur une aspérité du mur, j'obtins un point d'appui qui me permit de me soulever sans trop de peine et de saisir le second crampon. Parvenu là, je n'eus qu'à étendre la main sur ma droite pour empoigner vigoureusement une des tiges en fer forgé. De là ce n'était qu'un jeu pour moi, habitué aux exercices du corps, de me hisser sur ce balcon et de pénétrer dans la chambre du lord. Mais je me contentai de regarder la position de mes pieds. Je m'aperçus alors qu'elle correspondait à peu près aux marques qui m'avaient intrigué. Selon toute probabilité, c'est en se hissant sur le balcon, comme j'allais le faire, qu'un inconnu devait les avoir produites. La stature de cet inconnu était légèrement plus élevée que la mienne ; à moins qu'il n'eût les bras plus longs, ce qui me semblait peu probable, car les hommes d'une force supérieure à la moyenne ont généralement le buste large et les bras courts. J'allais redescendre par la voie que j'avais suivie pour ne pas érailler le mur, lorsque j'aperçus, un peu au-dessus de ma tête, une légère touffe de cheveux blonds qu'une aspérité du fer forgé avait cueillie au passage. La joie que j'en éprouvai fut très vive ; elle m'encouragea à examiner plus attentivement tout ce qui m'entourait, malgré la fatigue que cette position m'imposait. C'est alors que je découvris ce petit lambeau de vêtement, ajouta Cardoc, en tirant de son portefeuille un minuscule morceau d'étoffe sur lequel on remarquait, néanmoins, un petit carrelage blanc sur fond noir.

» Je saisis les deux pièces à conviction et, après un dernier coup d'œil investigateur, je rejoignis le sol.

» Tu dois comprendre que ces découvertes augmentaient mon désir de pénétrer dans la chambre du crime. Peu après, nous vîmes ensemble le commissaire Badel. Je ne lui parlai que des empreintes pour deux raisons. J'étais anxieux de savoir s'il pousserait, comme moi, à fond, son travail d'observation et découvrirait, sans mon concours, les éraflures de la façade. Tel ne fut pas le cas. En outre, je désirais examiner le lieu du drame et le cadavre de la victime avant de livrer à la police le résultat complet de ma première enquête. J'eusse toutefois confié tout ce que je savais à Badel s'il ne m'avait dégagé de ma promesse, à mon vif contentement.

» Tu te souviens de ce qui s'est passé dans la chambre du lord : je remarquai que ce dernier portait des pantoufles, et l'idée me vint tout naturellement qu'il n'était pas venu ainsi au château. Je demandai ses chaussures. Tu sais le reste. Je fis observer à Badel que la poignée de la porte-fenêtre avait été soigneusement nettoyée, ainsi que le parquet en mosaïque du balcon ; ce fut, ensuite, la découverte d'une tache de sang sur la feuille de rosier et des vestiges du linge de toilette qui avait servi à ce nettoyage clandestin.

» C'est à ce moment-là que le commissaire, appelé par Mme Arthémyse, nous quitta. Je te demandai d'interroger le personnel au sujet des chaussures et je restai seul.

» Je me penchai aussitôt sur le cadavre et, sans éprouver cette répugnance, pourtant bien naturelle, dont parlent maints auteurs, je me mis à fouiller consciencieusement toutes les poches de son vêtement. Cette besogne devait d'ailleurs avoir été accomplie avant moi, car je remarquai sur la table un trousseau de clefs, un canif et un stylographe qui devaient être la propriété du lord. Toutefois, je découvris dans la poche supérieure du gilet, à droite, qui paraissait vide, un minuscule billet portant ces simples mots, d'une écriture déguisée, tracés par une main féminine : *je viendrai*.

Je serrai ce billet dans mon portefeuille, puis j'examinai attentivement le visage de la victime. A la vérité, reprit Cardoc, on ne se penche pas assez sur les cadavres résultant des crimes mystérieux. Ces physionomies privées de vie ont parfois des regards éloquents et leur expression diffère suivant les dernières impressions qu'elles ont ressenties avant de mourir.

» Un homme frappé par derrière, sans soupçonner la main levée sur lui, porte souvent sur ses traits une expression de sérénité parfaite. Cette expression n'est altérée que dans le cas où la blessure n'entraînant pas une mort immédiate, les souffrances de l'agonie se traduisent en terribles rictus sur le visage du moribond.

» Tel n'était pas le cas pour lord Brixham. Il avait été frappé par devant et l'unique coup de poignard, selon mes constatations, que m'a confirmées hier le docteur Vernay, avait tranché net la carotide. Un flot de sang s'est échappé de cette blessure béante. Les habits du criminel doivent en porter la trace, quelle que puisse être son agilité. En effet, continua Cardoc, je suis autorisé à conclure que le corps du meurtrier a servi d'écran, car à gauche et à droite, les éclaboussures sont nombreuses ; ce n'est qu'en face de la victime que le parquet a été préservé.

» Sur la table, se trouvait la sacoche de voyage du lord. Elle était ouverte. Près d'elle, les vingt billets de mille francs laissés par le meurtrier ; puis un cendrier renfermant cinq cigarettes, que l'on avait allumées et rejetées presque aussitôt, comme si leur tabac n'eût pas convenu au fumeur. Cette raison n'était qu'apparente, puisque toutes ces cigarettes portaient la même marque de fabrique. D'autre part, aucune d'elles n'avait été mise directement à la bouche. Le porte-cigarette en écume que je remarquai près du cendrier attira mon attention. Il renfermait une sixième cigarette à demi-consumée. Toutes les cigarettes placées sur le cendrier avaient leur extrémité non consumée tournée du même côté, dans la direction du fauteuil où le lord s'était vraisemblablement assis.

» La physionomie du mort exprimait à la fois la colère et le désappointement. Il me parut qu'au moment d'être frappé un spectacle imprévu l'a vivement contrarié, tout en excitant sa fureur. Oui, c'est cela, reprit Cardoc, comme s'il se parlait à lui-même, de la surprise, du mécontentement et de la déception. Je ne puis mieux traduire l'expression de son visage.

» Au bord de la table et du côté du fauteuil, j'aperçus encore un étui à cigarettes en or dont le couvercle offre un curieux travail de ciselure, les lettres H et B s'y entrelacent avec art. Ce sont les initiales du lord : Harry Brixham. Une boite de cigarettes vide, en carton, traînait tout près de là. A la réclame imprimée sur le recto je vis qu'elle avait contenu les cigarettes que renfermait l'étui. Je la retournai machinalement et j'aperçus, sur le fond blanc, trois points d'interrogation tracés à la main en lettres bleues. Un rapide examen me prouva que le contenu de l'encrier était un liquide noirâtre, tandis que l'encre du stylographe était bleue comme les lettres.

(A suivre.) **Georges Dejean.**

Copyright by Georges Dejean 1924. Traduction et reproduction interdites pour tous pays.

Quelle Situation choisissez-vous?

ETC...ETC...

Votre décision sera facile
après la lecture de l'ouvrage

LE CHOIX D'UNE SITUATION DANS LES AFFAIRES

Situations auxquelles on peut parvenir.

Conditions pour réussir.

Envoi gratuit

ÉCOLE PIGIER
53, Rue de Rivoli
PARIS (1er)

DIPLÔMES — EMPLOIS

SUIS HEUREUSE....
Bonne situation procurée par ÉCOLE PIGIER

ÉCOLES PIGIER
(75 années de succès)
Leçons pratiques
le jour, le soir,
ou par correspondance, de :
Comptabilité-Sténo-Dactylo
Représentation - Ecriture expédiée - Calcul rapide
Orthographe - Dessin - Droit
Correspondance - Langues
Coupe, Modes, etc.
45 et 53, rue de Rivoli;
19, boulevd Poissonnière;
5, rue St-Denis (Châtelet);
147, rue de Rennes, PARIS
Situations procurées aux élèves
Par correspondance : Préparation à tous les examens (Brevets, Baccalauréats) et concours administratifs.

Veuillez remplir le bulletin ci-dessous et l'envoyer sous enveloppe affranchie à 0,25 à :
ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, PARIS (1er)

Veuillez m'envoyer gratuitement l'ouvrage : Le Choix d'une Situation dans les Affaires
et y joindre :
LEÇONS A L'ÉCOLE { Programme D : Dames et Jeunes Filles. / Programme H : Hommes et Jeunes Gens. P
LEÇONS par Correspondance { Programme 1 : Enseignement commercial. / Programme 2 : Concours administratifs. / Programme 3 : Enseignement général (Certificats d'études, Brevets, Baccalauréats, etc.).
Biffer les programmes qui ne vous intéressent pas.
NOM ....
ADRESSE ....

SALLES DE VENTES HAUSSMANN

PARIS
120 Boulᵈ Haussmann 120

AMEUBLEMENT -:- LITERIE -:- **OCCASIONS** ORFÈVRERIE -:- BIJOUX -:-

Choix considérable de marchandises neuves et usagées, des plus simples aux plus riches, à des prix extraordinaires de bon marché.

Bons de la Défense et Titres de Rente Français acceptés - Expéditions dans le Monde entier

OUVERT DIMANCHES ET FÊTES

ROULEZ TOUS sur la
"BERCEUSE" GLADIATOR
Bicyclette à suspension élastique munie de transmission à rendement intégral
SUPPRIME effort et fatigue
ASSURE confort et rendement
Le plus grand perfectionnement apporté dans l'industrie du Cycle depuis l'invention du pneumatique
Grande médaille de vermeil du Touring-Club de France en 1923
En vente chez tous les agents GLADIATOR
USINES GLADIATOR, 76, Grande-Rue au Pré-Saint-Gervais (Seine)
CATALOGUE GRATIS AUX LECTEURS

ARMOR
PARIS

ARMOR
construit ses bicyclettes uniquement avec des aciers de premier choix
Aussi ce sont celles qui
DURENT
le plus longtemps

Catalogue « 5,3 » sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, PARIS ou aux Agents de la marque
(R. C. Seine 74.571)

LA TIMIDITÉ SUPPRIMÉE LA MÉMOIRE RETROUVÉE par la CÉPHALOSE
Admirable productrice d'énergie cérébrale

Développe l'intelligence. Augmente mémoire. Facilite parole. Supprime timidité. Redonne vigueur aux cerveaux affaiblis par l'âge, la maladie, les chagrins, le surmenage intellectuel. La Céphalose rend l'esprit lucide et l'imagination féconde, elle donne confiance en soi, chasse les idées noires, rend audacieux les plus timides. (20 années de succès). Son action est immédiate contre la fatigue nerveuse, l'anémie cérébrale, la neurasthénie
L'étui 7 frs (franco poste 7 f. 50) — La cure intégrale (6 étuis) 40 frs franco.
Brochure illustrée 32 pages envoyée gratuitement aux lecteurs.
Laboratoires Scientifiques J. AUCLAIRE, 4, rue d'Aumale, Paris-9e — R.C. 234.497.

12 Mois de Crédit
VÊTEMENTS POUR HOMMES
Sur Mesure
à partir de 195 fr.

Catalogue et échantillons envoyés franco sur demande au **Comptoir Industriel et Commercial du Centre,** Société Anonyme au capital de 1.000.000 de francs. Bureaux à Paris : 5, avenue Montaigne. Siège social : Rue de la Fontaine-Bleue, à Brive (Corrèze).

OFFICIERS MINISTERIELS

ADMINISTRATION DES DOMAINES
VENTE sur soumissions cachetées, rue de l'Université, 182 bis, à Paris, le 30 avril 1924, à 2 heures
45.000 KILOS DE PAPIERS
soumis à dénaturation
Renseignements au 1er Bureau des Domaines, 9, place Saint-Sulpice, de 9 heures à 11 heures.

A vendre **PROPRIETE** à ECAQUELON (Eure), 500m gare Saint-Léger-Boissey. Pavillon, petite ferme, herb., bois. Cont. totale : 50 hect. Libre. S'adr. pour tous rens. à Me Lefèvre, not. à Boissey-le-Châtel, et pour traiter à MM. Emile Beer et fils, 77, Bd Malesherbes, Paris. Tél. W. 50-21.

A vendre Belle **PROPRIETE** à Louviers (Eure). Comm. Jard. Cce 2 hect. 1/2, lib. S'adr. pr rens. à Me Laguette, not. Louviers, et pr trait. MM. Emile Beer et fils, 77, Bd Malesherbes, Paris

CHEVEUX BEAUTÉ — ENTRETIEN CHUTE — PELLICULES
EAU ALSACIENNE
HERBORISTES, Gds MAGASINS, PARFUMEURS, PHARMACIENS

MAISONS EN BOIS ET MAÇONNERIE
Prix défiant toute concurrence.
— *Vente avec Facilités de Paiement* —

MAISONS en Bois *depuis* 1850 f.
1, 2, 3 et 4 pièces doubles parois parquet et carreaux de plâtre.
S'adresser ou écrire :
25, Rue Gassendi, PARIS-14e
MODÈLE EXPOSÉ
LA MAISON
Société Anonyme Capital 1.500.000 frs.
R. C. Seine 219.009

AU LIT D'OR

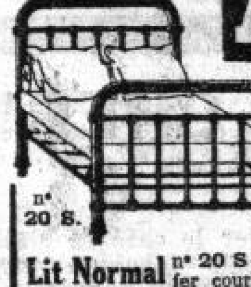

58 et 60, Rue Rambuteau (IIIe)
129 et 131, Av. Ledru-Rollin (XIe)
30, R. Peclet (en face la Mairie du XVe)
39, Rue de Flandre (XIXe)
PARIS

EXPÉDITION FRANCO PORT ET EMBALLAGE
Envoi gratuit du Catalogue illustré.

no 20 S. — **Lit Normal** no 20 S - pour 2 personnes, fer courbé, verni noir et or avec toute sa literie .... **215 fr.**
Série supérieure no 20 D .... **270 fr.**

no 27 S — **Lit Normal** no 27 S - pour 2 personnes, laqué vert olive, barres cintrées cuivre, avec toute sa literie. **239 fr.**
Série supérieure no 27 D .... **370 fr.**

MONTRES-RECLAME AVEC CHAINE CADEAU 15f
Garanties 10 ans — Marchant 36 heures — Échange admis
Pour Hommes. 15 fr. Les 3 Montres. 42 » | Qualité supér.. 20 fr. Les 3 Montres. 56 » | Avec cadr. lumineux. 23 fr. Les 3 Montres. 62 » | Pour Dames en Bras. Il. et D. 25 fr. Les 3 Montres.... 72 »
(Envoi contre mandat-poste ou remboursement.)
HORLOGERIE KAPELUSZ, 28, Rue de Rivoli, 28 — PARIS (Ouvert le Dimanche)

Antiseptique Idéa
PUISSANT - INOFFENSIF - INALTERABLE
GOMENOL PREVET
Les Produits d'origine
RHINO, PÂTES, SIROP, CAPSULES, VASELINE, ONGUENT, SAVON, etc
OLEOS GOMENOL
différents dosages selon le mal à guérir sont livrés SOUS-CACHET par le LABORATOIRE du GOMENOL et portent la Marque PREVET qui en garantit l'Authenticité et la Pureté
Exiger le Produit Sous-Cachet avec la Marque Prevet
REFUSER LES SUBSTITUTIONS
Dans toutes les bonnes Pharmacies
Notices & tous Renseignements au LABORATOIRE du GOMENOL
17, r. Ambroise Thomas, PARIS (9e)
R. C. PARIS 113 160

PARIS-NÉGOCE
12 MOIS DE CRÉDIT
9, RUE MARTEL PARIS, 10e
VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

LIT EXCLUSIF 1 *bis*, fer et cuivre laqué noir ou vert olive, pr 2 personnes, sommier élastique, ou métallique, matelas lainette et crin végétal, traversin 2 oreillers plume. *490.»*
Franco contre la 1re mensualité (mandat).......... **50.»**
Le solde, 11 mois à 40.» par mois

LIT EXCLUSIF no 3 Louis XVI, fer et cuivre laqué noir ou vert olive, complet pr 2 pers., comp. de: sommier élast. ou métal. au choix, matelas lainette et crin végétal, traversin et 2 oreillers plume. *567.»*
France contre la 1re mensualité (mandat).......... **50.»**
Le solde, 11 mois à 47.» pr mois

LIT pour enfant dit « Petit Poucet » fer laqué blanc, complet avec rideau étamine, matelas varech, mat. balle d'avoine oreiller. dim. 55×130 *245.»*
Franco contre la 1re mensualité. **25.»**
Le solde, 11 mois à 20.» pr mois

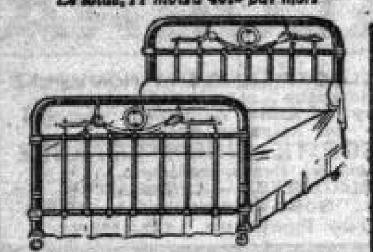

LIT EXCLUSIF no 6 fer et cuivre, laqué noir ou vert olive, piliers de 35 m/m pr 2 pers., comprenant : matelas laine et crin, som. élast. ou métallique, doubles mailles au choix, traversin et 2 oreillers plume. *720.»*
Franco contre la 1re mensualité (mandat).......... **60.»**
Le solde, 11 mois à 60.» par mois

EXPÉDITION FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

SALLE A MANGER UNIVERSELLE 50 PIÈCES **65.»** *Le solde, 11 mois à 65.» par mois*
Franco contre la 1re mensualité (mandat)
Composée de : Buffet étagère fronton sculpté, hêtre, vernis noyer ou acajou ; table ronde à volets pieds tournés, hêtre, vernis noyer ou acajou ; 4 chaises fond perforé hêtre, vernis noyer ou acajou ; Service de table faïence décorée comp. : 24 assiettes plates anglaises, 12 assiettes creuses, 1 soupière, 1 saucière, 1 saladier, 2 raviers, 1 plat rond plat, 1 plat rond creux, 1 plat ovale. *Les 50 pièces : 780.*

Catalogues MEUBLES-LITERIE gratuits sur demande.
Appareils de chauffage. Articles de ménage. Machines à coudre. Armes. Cycles. Voitures d'enfants. Phonos. Instruments de musique. Horlogerie, etc.
TOUT A CRÉDIT — Catalogues franco

Fondée en 1909
MUTUELLE ROUENNAISE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Siège social en son Hôtel 22, rue de Crosne, 22 ROUEN | Siège central en son Hôtel 60, boulevard Malesherbes PARIS

RÉSERVES MATHÉMATIQUES : près de 7 millions
CAPITAUX EN COURS : 85 millions

140e Tirage d'Amortissement - 15 Avril 1924

TARIFS	NUMÉROS DES TITRES	INDICATIONS DU TIRAGE (1)	SOMMES REMBOURSÉES	SOMMES VERSÉES
B 3e Gr.	654	Remboursable	1.000 fr.	770 fr.
	2.654	Remboursable	1.000 fr.	570 fr.
C bis	6.773	Remboursable	600 fr.	327,50
G	311.921 315 803	Remboursabl.	1.000 fr.	81 fr.
K	986	Remboursable	600 fr.	320 fr.
1er Gr.	28.139 32.018	Remboursabl.	1.200 fr.	265 fr.
K 3e Gr.	503.446 522.841 / 507.325 526.720 / 511.204 530.599 / 515.083 534.478 / 518.962 538.357	Remboursabl.	6.000 fr.	325 fr.
L 1er Gr.	49.886 69.281 / 53.765 73.160 / 57.644 77.039 / 61.523 80.918 / 65.402 84.797	Remboursabl.	10.000 fr.	1200 fr.
L 2e G.	742.120	Remboursable	1.000 fr.	30 fr.

TARIFS	NUMÉROS DES TITRES	Remboursements effectués au Tirage antérieur. Noms des Adhér. bénéficiaires	SOMMES REMBOURSÉES	SOMMES VERSÉES
			Francs	Francs
L 1er Gr.	48.230	Mme veuve Alice CHOLLET, journalière, rue des Ventes, 2, Mortagne (Orne)	1.000	190 »»
	52.109	Mme veuve GENOTTAUX, 23, rue de Compiègne, Moreuil (Somme).	1.000	125 »»
	58.988 59.867	M. BOITARD, 80, rue Lamartine, cité des Cheminots, à Chaulnes (Somme).	2.000	250 »»
	63.746 67.625 71.504	M. Emile BLOT, 26, rue Véron, à Alfortville (Seine).	3.000	270 »»
	83.141	M. Georges CHERVET, chauffeur au P. L. M., 16, rue Saint-Gillart, Nevers.	1.000	25 »»
L 2e Gr.	721.195 725.074	Mlle Marguerite COURGNAUD, à Lanvert, par Ambazac (Haute-Vienne).	2.000	20 »»
	728.953 732.832	M. Roger LEROY, Saint-Loup-de-Naud, par Longueville (Seine-et-Marne).	2.000	20 »»
	736.711 740.590	M. André LEROY, électricien, à Saint-Loup-de-Naud, par Longueville.	2.000	20 »»
	744.469	M. René THOMAS, rue de Mailly, 2, à Vesoul (H.-S.)	1.000	15 »»

(1) Les noms des Adhérents remboursés sont publiés le mois suivant.

[illegible]

AGENTS SERIEUX DEMANDES

Pour les estomacs délicats

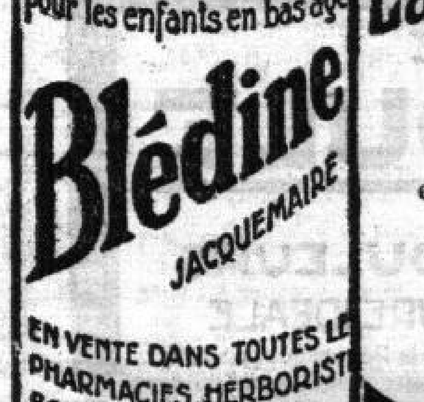

Pour les estomacs délicats
il faut un aliment à la fois très nourrissant et assimilable avec le minimum de travail digestif.

La Blédine JACQUEMAIRE
farine spécialement préparée pour les enfants en bas âge, est aussi, pour les adultes, un **aliment reconstituant et léger, régulateur des fonctions digestives.**
Demandez échantillon gratuit aux ÉTABLts JACQUEMAIRE Villefranche (Rhône)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Guide général officiel illustré

L'administration des Chemins de fer de l'Etat vient de mettre en vente, au prix de deux francs l'exemplaire, dans les bibliothèques de ses gares, son nouveau Guide général officiel illustré, dans lequel le public trouvera tous les renseignements indispensables aux voyages et au tourisme.

Ce guide est également adressé, à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur et des frais d'expédition, soit 2 fr. 90, en mandat-carte ou timbres-poste, au service de la publicité des chemins de fer de l'Etat, 20, rue de Rome, à Paris, 8e.

CHEMINS DE FER DE L'EST. — Transport des voyageurs et de leurs bagages de la gare de Paris-Est à domicile et « vice versa ». — La compagnie des chemins de fer de l'Est croit devoir rappeler au public qu'un service de coupés et de limousines automobiles fonctionne de la gare de Paris-Est à domicile et *vice versa.*

Les tarifs, qui ont été mis en vigueur le 1er janvier 1923, n'ont subi *aucun relèvement* :

Prise en charge jusqu'à 1.000 mètres pour deux voyageurs, avec franchise de 60 kilos de bagages : omnibus, 5 fr. 50 ; coupés, 4 fr. 50 ; par 100 mètres en plus, 0 fr. 30. Supplément par voyageur en plus de deux, un franc ; par colis en plus de la franchise, un franc. Montée et descente de bagages à domicile : 0 fr. 60 par colis et par étage.

Les voyageurs peuvent, dans toutes les gares du réseau, faire demander par télégramme qu'un coupé ou un omnibus automobile de la compagnie leur soit réservé à leur arrivée à Paris. La dépêche est passée gratuitement par les agents des gares de départ ou d'arrêt. Les demandes reçoivent satisfaction dans l'ordre de leur réception et dans la limite des disponibilités.

Maux de Tête
Douleurs de Reins
Névralgies
Rhumatismes
Constipation
Tous ces malaises guéris par le
DÉPURATIF BLEU

Monsieur Breland, Jaligny (Allier), 17 septembre 1922.

« Je suis tout heureuse aujourd'hui de vous apprendre que, grâce à votre **Dépuratif Bleu**, j'ai trouvé le sommeil. Ayant perdu mon mari il y a quatre mois, j'avais comme une maladie nerveuse, accompagnée de palpitations de cœur et de maux de reins — j'étais épuisée et je gardais le lit. Sur le conseil d'une amie, qui me recommandait le **Dépuratif Bleu**, je me trouve aujourd'hui en bonne santé. Pour vous en être reconnaissante, je veux en faire part à bien des amies éprouvées comme moi par la fatigue et l'anémie.

Signé : Vve Grosclaude. »

Dépuratif Bleu, le flacon 6 francs toutes pharmacies. Cure 4 flacons expédiés franco contre mandat de 24 francs J. BRELAND, pharmacien, 31, rue Antoinette, Lyon.

PIANO BLONDEL
Facilités de paiement
57, RUE DE CLICHY, 57

TOUTES R.C.S. 161.461
MACHINES A COUDRE
Nouveaux prix. — Facilités de paiement.
Ets DOUCHIN, 12-18, Boul. des Batignolles, PARIS
Machines à coudre (Mon fée en 1859)
TÉL. : MARC. 05-72

MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Toute femme dont les époques sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Leucorrhées, aux Hémorragies, aux maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux Idées noires, doit craindre la **Métrite.**

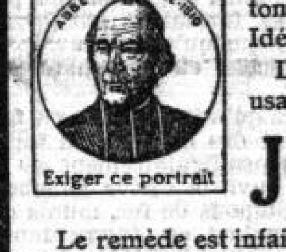

Exiger ce portrait

La femme atteinte de *Métrite* guérira sûrement en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** fait merveille contre la *Métrite* parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est le régulateur des époques par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Leucorrhées, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du **Retour d'âge**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour un usage régulier de l'***HYGIÉNITINE DES DAMES*** : la boite, 4 fr.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon, 6 francs, plus impôt, 0 fr. 60 ; total : 6 fr. 60.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury, et la signature Mag. DUMONTIER en rouge

246

UGÉOL Traitement spécial pour **Voies Urinaires** 15 fr. Toutes pharmacies ou les 3 : 45 fr. fco Labor. UGEOL, 22, Bd Sébastopol, Paris

METHODE NOUVELLE Traitement économique des **MALADIES SPECIALES** des deux Sexes — Guérison prompte et sûre par **L'HYDRARSYL** La Cure : 15 francs Consulter ou écrire : COMITÉ MEDICAL, 33, R. St-André-des-Arts, PARIS-6e

MALADIES DES FEMMES
Métrites, Epoques douloureuses, Fibromes, **Maladies des Voies urinaires et du Sang chez l'Homme et la Femme** guéries sans opération, sans douleur et à peu de frais par **METHODES ENTIERt NOUVELLES**, loyales et sûres, faciles à suivre chez soi. Electr. Haute-Fréquence, Ray. ultra-violets, Sérums, Vaccins, Analyses médic. Visit. et correspond. discrèt. **INSTITUT BIOLOGIQUE, 59, R. Boursault, PARIS-17**

Changement d'adresse de nos abonnés
Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal *et de 0 fr. 75 pour frais de réimpression de* nouvelles bandes.

BONNETERIE EN GROS
La Maison Louis Horovitz, 61, rue Turbigo, Paris (3e)
VEND A LA BAISSE
bas, chaussettes, etc., 20 % au-dessous du cours
Actuellement, soldes très avantageux. Tarif franco.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Dans le but de procurer de nouvelles facilités aux voyageurs, la compagnie du Chemin de fer du Nord vient d'organiser la location des places en 3e classe dans les trains suivants au départ de Paris : train 133, 21 h. 55, direction Cologne, Dortmund ; train 131, 22 h. 50, direction Bruxelles, Amsterdam ; train 107, 6 h. 53, direction Busigny, Erquelines ; train 3, 8 h. 35, direction Boulogne, Calais ; train 311, 13 h. 5, direction Lille, Ostende. La location sera faite aux prix de 1 fr. 50 par place ou de 8 francs par compartiment retenu pour les membres d'une même famille.

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'OFFICE D'ANNONCES, 29, boulevard des Italiens, 29

Paris, HEMERY, imprimeur-gérant, 18, r. d'Enghien.